Neuchâtel — No 69 (12 pages) Un numéro 20 centimes Lundi 25 mars 1957

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	32.—	16.25	8.25	3.—
ÉTRANGER:	50.—	26.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour les abonnements souscrits en France, se renseigner auprès de l'administration du journal.

219me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

22 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 16 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 55 et 72 ct. - Réclames 75 ct., locales 55 ct. (de nuit 72 ct.). Mortuaires 30 et 45 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: *Annonces Suisses S. A.*, «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Inflation et taux d'intérêt

SIGNES D'INQUIÉTUDE

LA prospérité sans précédent de l'économie suisse, caractérisée par un état de suremploi, n'est pas sans danger. Il est temps de s'en rendre compte et de prendre les mesures qui s'imposent.

L'indice des prix à la consommation qui n'avait augmenté que de 0,4 % en 1955, s'est élevé de plus de 2 % en 1956. L'accroissement tend donc à s'accélérer sous l'influence de facteurs tant intérieurs qu'extérieurs. Les salaires connaissent une évolution semblable. Selon les calculs de l'Association centrale des organisations patronales, ils se sont élevés de 5 % en moyenne en 1956 (compte tenu des allocations sociales, des vacances payées, etc.), et ont ainsi dépassé le taux d'accroissement de la productivité qui est rappelons-le, de quelque 2 % par an. C'est un signe d'inflation.

M. W. Schwegler, président de la direction générale de la Banque nationale, a remarqué à ce propos, lors de l'assemblée des actionnaires de l'institut d'émission, qu'une part accrue de ces augmentations de salaires était reportée sur les prix, en raison de l'accroissement de la concurrence et de la diminution des marges bénéficiaires dans certains secteurs. Il n'est souvent plus possible, dit-il en substance, de résorber les augmentations de salaires en comprimant les bénéfices.

CE diagnostic est d'autant plus grave que l'accroissement de la productivité semble devoir se ralentir dans nombre de fabriques et d'ateliers, en raison des limites techniques d'abord, du mouvement incessant de la main-d'œuvre ensuite, engendré par les différences de traitement d'une industrie ou d'une entreprise à l'autre. Au surplus, le rendement du travail ne peut s'accroître au même rythme dans tous les secteurs. L'agriculture et le bâtiment sont sur ce point désavantagés, car ils ne peuvent contrebalancer aussi bien que la grande industrie la hausse générale des salaires par un développement parallèle de la productivité.

Ce n'est pas tout. L'évolution de la balance du commerce extérieur, marquée par une progression considérable des importations (1,4 milliard de francs d'excédent), est inquiétante, car elle absorbe les surplus de la balance des revenus. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que la formation de l'épargne se soit ralentie et que le marché de l'argent se resserre.

Or, comme le remarquait le président de la direction générale de la Banque nationale, « la formation progressive d'épargne est une condition nécessaire pour assurer la stabilité et le sain développement de l'économie, et elle est une condition indispensable pour permettre de financer les investissements sans difficultés et sans recourir à des méthodes inflationnistes ».

LE tableau n'est certes pas tragique. Mais il démontre que l'économie suisse a pris un développement excessif et qu'elle est aujourd'hui mise à contribution dans une mesure qui dépasse ses forces. Les remèdes ne manquent heureusement pas. Il faudrait freiner à tout prix les investissements pour éviter que la fameuse spirale de l'inflation ne se remette en mouvement et ne réduise notre capacité de concurrence ; cette politique implique la restriction du volume des disponibilités par le moyen de la stérilisation et la limitation du crédit. Par voie de conséquence, la hausse des taux d'intérêt. C'est là le point critique. M. W. Schwegler a parfaitement posé le problème quand il a déclaré : « On ne peut se déclarer partisan de taux modiques et attendre en même temps que les autorités monétaires combattent la dépréciation de l'argent. Des taux d'intérêt modiques sont le reflet d'un marché des capitaux pourvu de moyens abondants et un marché de ce genre renforce en principe l'expansion de la conjoncture ».

Il semble donc qu'en raison de la situation présente, la défense du pouvoir d'achat du franc ne puisse se faire qu'au prix d'une élévation des taux d'intérêt, en raison même de la loi de l'offre et de la demande.

Certes, cette évolution pourrait conduire à une légère augmentation des loyers et des frais généraux de l'agriculture. Mais c'est le moindre mal, comme l'a démontré M. Schwegler. A son avis, il serait sans doute possible de maintenir pendant un certain temps un taux hypothécaire bas en procédant à une libération massive des moyens que la Confédération et la Banque nationale ont stérilisés et retirés ainsi du circuit économique ; « mais une politique pareille reviendrait à accroître fortement, de propos délibéré, la liquidité du marché jusqu'à la stabilisation des taux d'intérêt », donc à déclencher l'évolution inflationniste, comme ce fut le cas jusqu'en 1950 dans tous les pays qui ont agi de la sorte. Dans une économie aussi surchargée que celle de la Suisse, une telle politique ouvrirait en effet portes et fenêtres à la spéculation et mettrait en marche la spirale prix - salaires.

Les partisans de la stabilisation oublient donc le principal, à savoir que l'intérêt régularise l'activité économique. Mieux vaut donc que le taux hypothécaire s'élève quelque peu, plutôt que la liquidité augmente et accélère dans une mesure beaucoup plus forte le mouvement des prix et des salaires. D'ailleurs, il n'est pas certain qu'une hausse du taux hypothécaire s'étende rapidement à l'ensemble des anciennes hypothèques et se généralise. L'évolution serait lente, tandis qu'un enchérissement des prix dû à une surexpansion de l'activité économique ferait de rapides progrès si on le laissait se développer librement et si on le renforçait encore en pratiquant une politique accroissant la liquidité du marché.

L'année 1957 va mettre notre économie à l'épreuve. La discipline est désormais de rigueur dans tous les secteurs, à commencer par les corporations de droit public qui devraient à tout prix restreindre sans tarder leurs programmes de constructions. Le conseiller fédéral Streuli l'a dit sans ambages au Conseil des Etats :

« Il s'agit actuellement de maintenir le pouvoir d'achat du franc suisse. Ce but doit avoir la priorité sur tous les autres. »

Jean HOSTETTLER.

L'affaire d'espionnage au profit de la France

Le procureur général de la Confédération M. René Dubois, se suicide hier à Berne

On ne connaît pas encore les motifs exacts de sa fatale décision

BERNE, 24. — Le département fédéral de justice et police communique :

Les recherches entreprises par la police fédérale concernant l'affaire d'un inspecteur de la police fédérale, et sur laquelle des informations ont déjà été publiées, ont été poursuivies avec toute l'énergie nécessaire. Les recherches les plus récentes ont permis de découvrir des indices sérieux établissant qu'il était possible que le procureur de la Confédération aurait pu communiquer lui-même, contrairement aux dispositions légales, à un organe étranger des informations qui ne concernaient toutefois pas des affaires suisses.

Le département fédéral de justice et police a été informé dimanche à midi que le procureur de la Confédération, M. René Dubois, s'était donné volontairement la mort.

Quel est le fond des choses ?

Notre correspondant de Berne nous écrit :

On était loin de penser que l'affaire d'espionnage sur laquelle on s'efforce de faire la lumière comporterait une aussi tragique péripétie. Sans doute, depuis quelques jours, recueillait-on d'étranges rumeurs, si extraordinaires même que nul ne s'en était fait l'écho. On a entendu dire, par exemple, que l'agent étranger bénéficiaire des « fuites » dont on tentait de déceler l'origine avait lui-même mis en cause le procureur général de la Confédération. Se pourrait-il alors qu'il n'eût point bluffé ?

Un comportement bizarre

Pour l'instant toutefois, les autorités ne connaissent aucun fait précis de nature à expliquer, à motiver la fatale décision. Le communiqué officiel parle d'indices, sans donner toutefois de précision. Nous savons pourtant qu'en haut lieu, on avait été frappé par le comportement de celui qui avait la responsabilité de l'enquête. Fort expéditif à l'ordinaire, le procureur général cherchait à temporiser dans cette affaire. En outre, du moment où la presse alerta l'opinion, il donna les preuves d'une grande agitation et d'un certain désarroi, qu'on pouvait, il est vrai, mettre au compte du dépit et du mécontentement de voir les résultats de ses recherches compromis par une publication jugée prématurée.

Cette nervosité apparut encore samedi matin, lors d'une conférence de service au département de justice et police, à l'issue de laquelle M. Dubois quitta le Palais fédéral pour ne plus reparaître. C'est dimanche vers midi qu'on découvrit son corps à son domicile. Le malheureux s'était tiré une balle dans la tête.

... le gardien et le répondant de la légalité

Ce suicide n'est pas un dénouement. Les autorités entendent bien élucider toutes les circonstances de cette affaire, celles qui ont amené la mort d'un haut fonctionnaire, comme celles aussi qui ont permis de mettre en cause un inspecteur de police. Le cas est assez grave pour que tous les éléments en soient tirés au clair. Il ne s'agit pas, en l'occurrence, d'un quelconque agent des services publics, mais de l'homme qui était, en quelque sorte, le gardien et le répondant de la légalité. Si l'opinion publique avait le sentiment que l'on travaille à faire l'obscurité sur la nature exacte, la portée et les causes de graves défaillances, il serait vain de vouloir rétablir la confiance, à l'intérieur du pays d'abord. Assurément, nul ne demande que la mémoire d'un homme soit livrée à la rancune publique. Il importe pourtant de connaître le fond des choses, ne serait-ce que pour tirer les leçons et les conséquences nécessaires.

Pris dans la « guerre froide des services secrets »

Nous avons entendu, hier après-midi, cette opinion que le procureur général s'était trouvé pris, bien malgré lui, dans la « guerre froide des services secrets ». C'est peut-être une explication. Mais on se demandera s'il n'y aurait pas quelque moyen suffisamment énergique pour que les meneurs de jeu ne considèrent plus la Suisse comme un terrain particulièrement favorable à leurs intrigues ?

C'est en tout cas une question que l'on se pose.

G. P.

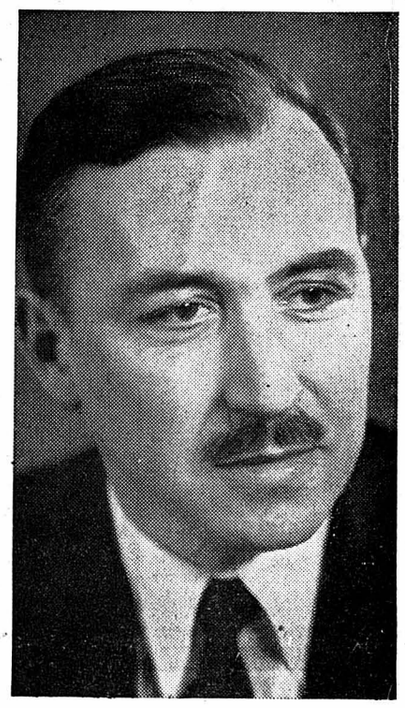

René Dubois, originaire du Locle, était né en 1908. Après avoir passé en 1934 l'examen d'Etat bernois comme avocat, il fut appelé en 1934-1935 au poste de commissaire de la Société des Nations pour la préparation du plébiscite sarrois. En été 1936, il entra au service du ministère public en qualité de juriste de 2me classe. Juriste de première classe dès 1942, premier adjoint au ministère public dès 1945, il fut nommé le 1er mars 1949 par le Conseil fédéral chef du service juridique et substitut du procureur. En juillet 1955, il était désigné comme procureur de la Confédération.

René Dubois avait le grade de capitaine et était rattaché à l'état-major de l'armée.

Il avait représenté la Confédération dans plusieurs grandes affaires devant le Tribunal fédéral.

Dans une nouvelle réponse à M. Adenauer

M. Boulganine propose l'ouverture de prochaines négociations économiques

Sur l'unité allemande, avis toujours divergents

BONN, 23 (D.P.A.). — Dans sa réponse au chancelier Adenauer, qui vient d'être publiée, le premier ministre soviétique Boulganine fait savoir que l'U.R.S.S. est prête à ouvrir des négociations gouvernementales sur les relations économiques des deux pays en avril, à Bonn ou à Moscou. Il a ajouté que la proposition de convention consulaire sera examinée avec l'attention qu'elle mérite. Pour ce qui est de la participation de la République fédérale à l'O.T.A.N. et de l'unité allemande, M. Boulganine déclare « qu'il faut bien admettre que nos points de vue sont encore divergents ». En particulier, il ne peut partager les vues du chancelier au sujet de la République démocratique allemande. Il déplore que la République fédérale n'admette pas de façon objective et réaliste le fait que depuis plus de sept ans il existe deux Etats allemands souverains, ayant chacun sa constitution, son parlement et son gouvernement.

(Lire la suite en 11me page)

Les entretiens Nasser-Hammarskjœld : accord

M. Hammarskjœld arrive chez M. Nasser.

(Lire nos informations en dernières dépêches)

Elections indiennes

Puissance incontestable

du parti du congrès

LA NOUVELLE-DELHI, 24 (A.F.P.). — Bien que les résultats définitifs des élections indiennes ne soient pas encore connus et ne le seront pas avant quelque temps, il est maintenant possible de tirer des conclusions de la plus grande consultation électorale du monde, puisqu'elle touche cent quatre-vingt-treize millions d'électeurs.

Deux faits émergent d'abord : la puissance incontestable du parti du congrès qui gouvernera l'Inde avec une forte majorité au Parlement central pendant les cinq années à venir, et la montée des communistes qui ont conquis l'Etat de Kerala et qui auront des représentants dans toutes les assemblées législatives.

FORCE...

La force du parti du congrès apparaît dans le fait qu'au Parlement central qui comprend 500 sièges, il dispose déjà de 313 sièges sur 418 résultats connus. Dans les assemblées législatives des Etats, il dispose de la majorité absolue dans 12 Etats sur 14, et de 2426 sièges sur les 3000 que comptent environ ces assemblées. Le parti du congrès sort donc vainqueur des élections, malgré dix années d'exercice du pouvoir.

(Lire la suite en 11me page)

LA CONFÉRENCE DES BERMUDES A PRIS FIN

MM. Eisenhower et MacMillan sont en accord sur 11 points

Les conversations ont été menées « dans l'atmosphère de liberté et de franchise qui règne entre vieux amis »

CASTLE-HARBOUR, 24 (A.F.P.). — Voici le texte du communiqué anglo-américain publié à l'issue des entretiens Eisenhower - MacMillan :

Le président des Etats-Unis et le premier ministre du Royaume-Uni, assistés par le secrétaire d'Etat américain et le ministre des affaires étrangères britannique, ainsi que par d'autres conseillers, ont échangé des points de vue, au cours de ces trois derniers jours, sur plusieurs sujets d'intérêt commun.

Ils ont mené leurs conversations dans l'atmosphère de liberté et de franchise qui peut régner entre de vieux amis dans un monde de croissante interdépendance. Ils reconnaissent leur responsabilité dans la recherche d'une coordination de leurs politiques étrangères respectives dans les intérêts d'une paix basée sur la justice ».

(Lire la suite en 11me page)

MM. Eisenhower et Dulles de retour à Washington

WASHINGTON, 24 (A.F.P.). — Venant des Bermudes à bord du « Columbine III », le président Eisenhower, le secrétaire d'Etat Dulles et les membres de leur suite qui ont participé à la conférence anglo-américaine « au sommet » sont arrivés à Washington à 19 h. 35 (heure française).

Aucune déclaration n'a été faite par les deux hommes d'Etat.

L'audience de samedi au procès Montesi

NOUVELLE AUDITION DU « CYGNE NOIR »

VENISE (A.F.P.). — L'audience de samedi a été consacrée pour l'essentiel à une nouvelle audition du « Cygne noir ».

Anna-Maria Caglio, le témoin No 1 de cet étrange procès, n'a jamais pu prouver qu'elle disait vrai. Pour que son témoignage puisse cependant être pris en considération dans une certaine mesure, il faut donc que nul ne puisse prouver qu'elle a menti sur un point quelconque de sa déposition.

Le « Cygne noir » a déclaré notamment avoir envoyé une lettre, à l'automne 1953, à M. Alcide de Gasperi. Celui-ci aurait alors chargé son secrétaire particulier, M. Mino Cingolani, de s'informer auprès du père jésuite Alessandro Dall'Olio qui venait de recevoir les confidences de la « fille du siècle ».

On fait donc venir une nouvelle fois à la barre le père Dall'Olio. Il confirme sans hésitation qu'il a su à l'époque qu'Anna-Maria Caglio avait bien adressé une lettre à M. de Gasperi. Il confirme également que M. Cingolani est venu le trouver pour se renseigner sur le compte du « Cygne noir ». Toutefois, il ne venait pas de la part de M. de Gasperi, mais de celle du ministre de l'intérieur, M. Amintore Fanfani.

Confrontation

Le « Cygne noir » s'avance à la barre. Anna-Maria Caglio a affirmé que le 13 septembre 1952, elle avait fait renouveler son passeport à la questure de Milan en s'adressant directement, sur la recommandation d'Ugo Montagna, au questeur lui-même, M. Vincenzo Agnesina. Le 15 septembre, elle aurait même déjeuné avec lui dans un restaurant en compagnie de M. Tommasso Pavone, alors préfet de Milan. Or, M. Agnesina n'était plus questeur de Milan depuis le printemps 1951.

On confronte alors le « Cygne noir » avec un fonctionnaire de la questure de Milan, M. Amedeo Verderosa. C'est lui qui a renouvelé le passeport. Il reconnaît sa signature et se souvient très bien d'avoir reçu la visite de la jeune femme. Elle avait été précédée d'un coup de téléphone de recommandation du sous-préfet, M. Massa.

Anna-Maria Caglio certifie pourtant n'avoir jamais vu ce fonctionnaire. La « fille du siècle » s'écrie avec un geste de défi :

— Que l'on me confronte donc maintenant avec M. Pavone.

Le président Tiberi lui promet que le tribunal décidera ultérieurement de l'éventualité d'une telle confrontation.

LIRE AUJOURD'HUI :

Page 4 :

CHRONIQUE RÉGIONALE

- L'assemblée annuelle de la Société cantonale de tir

Pages 6 et 8 :

TOUS LES SPORTS

- Sévère défaite de Cantonal à Longeau
- Bienne fortuné contre Malley
- Fribourg laisse échapper sa dernière chance
- Yverdon triomphe à Bâle
- Lausanne tenu en échec par Urania
- Chaux-de-Fonds bat Bellinzone sans forcer la cadence
- Grasshoppers a profité de sa supériorité numérique
- Le football en deuxième ligue
- Les « douze heures » de Sebring
- Le meeting international de boxe de Bulle

AVIS OFFICIELS

VILLE de Neuchâtel

Permis de construction

Demande de « Ondal » Usine de produits chimiques S. A. de construire une fabrique et un entrepôt à la route des Gouttes d'Or, sur les articles 1201 et 1202 du cadastre de la Coudre.

Les plans sont déposés à la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 8 avril 1957.

Police des constructions.

IMMEUBLES

CHALET

neuf à vendre à Villard-sur-Chamby (Montreux), 1000 m. Vue étendue, situation en pleins champs de narcisses, en bordure de la route cantonale. Construction soignée, 3 pièces, W.-C.-douche, eau chaude. Renseignements par téléphone 22 62 82, Lausanne.

A vendre

CHALET-villa

Jura neuchâtelois, 1200 m. Accessible en auto. Vue superbe. 5 chambres, cuisine, bains, téléphone, etc. Pour visiter, écrire à T. O. 1445 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre, à Neuchâtel, région des Draizes,

IMMEUBLE locatif de 3 appartements

de 3 chambres et cuisine. Dépendances et jardin. Proximité du tram.

Adresser offres écrites à K. D. 1440 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

A louer, aux Charmettes 26,

appartements

de deux petites pièces, cuisine et dépendances, pour tout de suite ou pour époque à convenir. Faire offres à case postale 408, Neuchâtel 1.

A louer, pour le 24 juin,

appartement

agréable de 4 chambres. Prix avantageux. Sur désir garage. Adresser offres à case postale 1038, à Neuchâtel.

A louer, à Corcelles, pour le 24 avril,

GARAGE

35 fr. par mois. S'adresser à l'Etude Jeanneret et Soguel, Môle 10, Neuchâtel. Tél. 5 11 32.

Entrepôt

A louer environ 150 m2 dans entrepôt possédant voie industrielle. S'adresser à E. Jordan, primeurs en gros, Neuchâtel 1, case. Tél. 5 51 21.

A louer garage

quartier Maillefer, libre immédiatement. Loyer mensuel Fr. 35.—.

Tél. 5 76 72.

CHAMBRES

A louer à proximité de la gare 2 chambres dont une non meublée et l'autre à deux lits. Adresser offres écrites à P. Q. 1443 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer chambre à monsieur. Gibraltar 18, Mme Ferrat.

Chambre à louer. Parcs No 31, 3me étage, à gauche.

Chambre indépendante à louer, quartier du Stade. Tél. 5 77 10.

A louer à monsieur seul et soigneux,

chambre meublée

indépendante, dans endroit tranquille, près de la gare et de la ville, eau courante, chauffage central. Prix 70 fr. par mois. Tél. 5 31 25.

A louer pour le 1er avril, à monsieur sérieux, entre le centre et la gare, chambre meublée. Téléphoner pendant les heures de bureau au 5 18 51 à Neuchâtel.

DEM. A LOUER

On cherche à louer à l'année, au bord du lac de Neuchâtel,

petite maison

ou appartement (non meublé) pour week-end et vacances (3-4 pièces, bains, terrasse ou jardin, garage). Faire offres en indiquant prix à case 61, Saint-Imier.

On cherche à louer pour l'été 1957,

MAISON DE VACANCES

au bord des lacs de Neuchâtel ou de Bienne. — Prière de faire offres sous chiffres H 10451 Y à Publicitas, Berne.

Evole-Port-Roulant

ou environs

On cherche tout de suite ou pour plus tard, un

garage

pour auto.

Adresser offres écrites à O. R. 1340 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour étudiant droguiste,

chambre meublée

modeste et propre, si possible quartier de l'Evole. Tél. 5 31 25.

OFFRES D'EMPLOIS

Employée de bureau

est demandée par entreprise du Val-de-Ruz. Place indépendante. Semaine de 5 jours.

Adresser offres écrites à H. S. 1436 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche, pour les environs de Neuchâtel,

coiffeur messieurs

très capable, pouvant travailler seul. Bon salaire, entrée à convenir.

Faire offres sous chiffres A. Z. 1434 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons, dans entreprise agricole de moyenne importance,

JEUNE GARÇON

quittant l'école ou désirant fréquenter la dernière année d'école. Bons soins et vie de famille assurés. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. — Offres à Famille Alf. Schwab-Kappeler, Murtenstrasse, Chiètres.

On demande une

sommelière

(débutante admise), ainsi qu'une

fille

ou un

garçon de maison

Hôtel du Cheval-Blanc, Colombier.

Industriel cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

employée de maison

expérimentée. Conditions de travail agréables, chambre tout confort à disposition. Salaire variant entre 200 et 250 francs selon capacités. — Faire offres sous chiffres R. 21669 U. à Publicitas, Bienne.

SOCIÉTÉ D'ASSURANCES A BALE

cherche

sténodactylo

pour la correspondance française et anglaise. Offres avec photo, curriculum vitae et copies de certificats sous chiffres Z. 690 Q. à Publicitas, Bâle.

Gouvernante

Jardinière d'enfants, cultivée, sportive, aimant les enfants, est demandée dans villa à Lausanne pour l'éducation et la garde de deux fillettes. Bon salaire et congés réguliers. Place stable. Offres avec références et photo sou chiffres PC. 80503 L. à Publicitas, Lausanne.

Giletière-culottière

serait engagée tout de suite, pour travail en atelier. (Eventuellement l'après-midi seulement.)

Vêtements Moine, Peseux.

RÉGLAGES

Fabrique d'horlogerie de Neuchâtel sortirait à domicile réglages grandes pièces (sans mise en marche) à régleuse consciencieuse. Adresser offres écrites à S. V. 1444 au bureau de la Feuille d'avis.

CONFISERIE - TEA-ROOM

cherche pour tout de suite

JEUNE FILLE

pour aider au magasin. Faire offres à la confiserie BERSOT, LE LOCLE.

On demande POUR TOUT DE SUITE

PERSONNES connaissant la dactylographie

pour travaux d'adresses. Disponibles si possible toute la journée (à domicile exclu). Se présenter au Bureau d'Adresses, place de la Gare 6 (rez-de-chaussée de l'hôtel des Alpes), Neuchâtel.

Jeunes mécaniciens

ou

jeunes manœuvres

seraient engagés immédiatement par Universo S.A. No 2, Crêtêts 11, la Chaux-de-Fonds.

Importante maison de vins du canton engagerait un

CAVISTE

connaissant bien le traitement des vins et capable de diriger seul les travaux de cave. Ne seront prises en considération que les offres accompagnées de références sérieuses. Faire offres sous chiffres Y. P. 1397 au bureau de la Feuille d'avis.

Fabrique d'horlogerie du Jura cherche

EMPLOYÉ

de langue maternelle française, au courant de l'horlogerie, correspondance, notions de comptabilité. Offres sous chiffres P. 3291 J. à Publicitas, Bienne.

Maison de la Chaux-de-Fonds cherche, pour entrée tout de suite ou époque à convenir,

EMPLOYÉE DE BUREAU

pour la correspondance française, principalement. Travail intéressant et agréable. Semaine de 5 jours. Faire offres manuscrites avec prétentions de salaire à case postale No 49772, à la Chaux-de-Fonds.

Importante fabrique suisse cherche pour son service extérieur

2 représentants

de 25 à 35 ans, persévérants et travailleurs, désireux de se créer une situation indépendante et rémunératrice. Débutant serait instruit et aidé régulièrement par chef de vente. En cas de succès, possibilité d'envisager l'achat d'une voiture après quelques mois. Carte rose et frais de transport payés par la maison. Gain moyen : Fr. 1000.— à 1200.— par frais de voyage et commissions. — Faire offres avec curriculum vitae et photo sous chiffres P. 2816 N. à Publicitas, Neuchâtel.

Affaires accélérées
Vacances sans souci
grâce à la qualité qu'on ne discute pas:

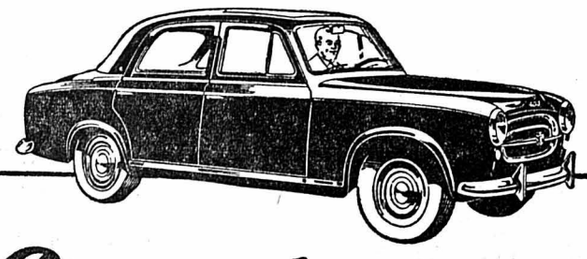

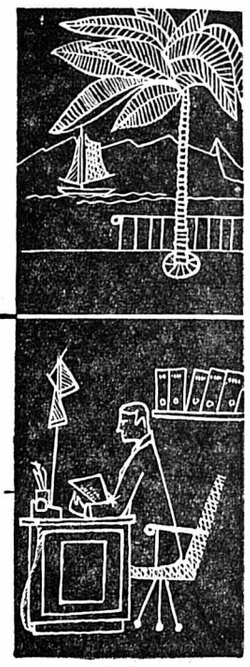

Peugeot 403

PEUGEOT vous dit pourquoi:

Vous pouvez vous fier à la qualité indiscutable des voitures PEUGEOT dont la réputation est solidement établie dans le monde entier. Vous pouvez attendre d'une 203 ou d'une 403 un service régulier et prolongé, dont l'efficacité vous permettra de multiplier vos activités commerciales avant de jouir du repos et des distractions qu'offrent des vacances sans souci, à bord d'une voiture confortable, élégante, très agréable à conduire.

Venez la voir et l'essayer. Demandez catalogue sans engagement

J.-L. SEGESSEMANN, Garage du Littoral, Neuchâtel, Pierre-à-Mazel 51

On engagerait jeune

manœuvre

leste et débrouillard pour travaux d'atelier (mécanique). — Faire offres à R. Juvet, articles métalliques, Vieux-Châtel 27-29. Tél. 5 35 61.

Bureau de la ville cherche, pour entrée le 1er avril ou le 1er mai, garçon de 15 à 17 ans, sérieux et de confiance, en qualité de

COMMISSIONNAIRE

et pour différents travaux de bureau faciles. Bon salaire dès le début. Offres manuscrites avec références sous chiffres P. 2801 N. à Publicitas, Neuchâtel.

Maison de la ville cherche

employée de bureau

ayant des aptitudes pour la comptabilité (simple). Préférence sera donnée à personne expérimentée. Place stable. Faire offres détaillées en indiquant prétentions de salaire à case postale No 1172 à Neuchâtel 1.

Commerce de détail cherche, pour le début de mai ou époque à convenir,

chauffeur-livreur

présentant bien, ayant permis pour voiture. Faire offres manuscrites avec références, curriculum vitae et prétentions sous chiffres R. C. 1446 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche une

FILLE D'OFFICE

Bon salaire. Italienne acceptée. — Adresser offres à Mme Schmid, Saint-Maurice 8, Neuchâtel. Tél. 5 14 44.

JEUNE FILLE

Je cherche une jeune fille sachant cuisiner et tenir un ménage. Congés réguliers et gages selon entente. S'adresser à Mme W. Perrelet, laiterie, Boudry. Tél. 6 40 67.

Femme de ménage

est demandée pour une demi-journée par semaine. Bachelin 43. Téléphone 5 44 18.

On demande un bon ouvrier

BUCHERON

Italien de métier accepté. — Auguste Duart, les Prés-sur-Lignières.

Beau choix de cartes de visite

au bureau du journal

DEM. D'EMPLOIS

Mastiqueuse de cadrans

cherche travail à domicile. Adresser offres écrites à M. P. 1441 au bureau de la Feuille d'avis.

Italien depuis 5 ans en Suisse cherche place de

manœuvre caviste

S'adresser à Emile Leuba, rue Fleury 8. Téléphone 5 45 60.

Jeune fille allemande

de 17 ans, cherche place dans famille cultivée avec enfants. Adresser offres écrites à N. I. 1442 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune Allemande cherche place de

VOLONTAIRE

dans bonne famille neuchâteloise. S'intéresserait spécialement à la garde des enfants. Faire offres à M. Steidle, Biokosma S.A., Ebnat-Kappel (SG).

Régleuse

première partie, cherche emploi dans fabrique de Neuchâtel ou des environs. Adresser offres écrites à Z. A. 1380 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A ACHETER

DE L'ARGENT

en 24 heures: J'achète aux prix forts, vieux dentiers, or dentaire, or ancien, montres, bijoux, argent, brillants. F. San, acheteur concessionné, Missionsstrasse 58, Bâle.

ANTIQUITÉS

Je cherche :
1 armoire
1 petite table
1 commode
1 table à jeu
1 vitrine de pendule
1 bahut
4 à 6 chaises.

Faire offres avec prix sous chiffres L. K. 25, poste restante, Neuchâtel 4, Ecluse.

PIVOTAGES

On achèterait droit de fabrication. Offres sous chiffres P 2932 N à Publicitas, Neuchâtel.

PROF. MÉDICALES

DOCTEUR

J.-P. PERRENOUD

Saint-Honoré 1

Pas de consultations aujourd'hui

Dr CLOTTU

SAINT-BLAISE

ABSENT

du 25 mars au 6 avril

AVIS DIVERS

PRÊTS

de Fr. 200.— à Fr. 2000.— sont rapidement accordés à fonctionnaires et employés à salaire fixe. Discrétion garantie. Service de Prêts S.A., Lucinges 16 (Rumine), Lausanne. Tél. (021) 22 52 77.

APPRENTISSAGES

Commerce d'alimentation engagerait jeune fille intelligente et de confiance comme

apprentie vendeuse

Entrée début mai ou pour date à convenir. — Adresser offres écrites à Y. X. 1424 au bureau de la Feuille d'avis.

REMERCIEMENTS

Madame veuve Adolphe KÜNG et son fils René remercient du fond du cœur tous ceux ou celles qui, par leurs affectueux messages, leurs envois de fleurs, ont entouré leur très cher et regretté disparu,

Monsieur Adolphe KÜNG

au cours de cette cruelle épreuve. Ils expriment à chacun leur profonde reconnaissance.

Cressier, le 21 mars 1957.

FEUILLETON de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

AMOUR PASSE GLOIRE

par 20

la baronne Orczy et Louis d'Arvers

Et les deux hommes, spontanément, hâtèrent le pas vers l'endroit d'où était parti ce cri d'effroi.

Quelques instants après, ils voyaient une femme voilée des pieds à la tête, qui faisait de frénétiques efforts pour échapper au vieux garde, lequel, en retour, employait toutes ses faibles forces à retenir sa prisonnière.

— Que t'importe à toi ce que je fais ici ? disait-elle. Laisse-moi partir !

Elle n'était évidemment pas très forte, car le vieux veilleur l'avait déjà matée et, muni d'une longue ficelle, lui attachait solidement les mains derrière le dos.

— Partir ! grommelait-il, indigné. Partir ! Pas avant que tu aies justifié ta présence ici, devant Sa Grâce de Lincoln, ma fille...

— Sa Grâce ! Et que me fait à moi Sa Grâce ? fit-elle, méprisante. Je n'ai rien affaire avec Sa Grâce. Laisse-moi aller, te dis-je, tu n'as pas le droit de me lier ainsi.

— Commence par obéir, ma fille, et marche docilement, dit-il ; je ne veux pas te faire de mal !... tu n'as pas à avoir peur... mais il faut me suivre.

Son voile et son capuchon avaient naturellement glissé à terre pendant cette courte lutte, et le cardinal et lord Everingham purent apercevoir un visage pâle de colère et de superbes cheveux d'or.

— Laissez-moi libre, implorait toujours la prisonnière, avec une étrange obstination. J'ai une importante affaire ici et...

— Une importante affaire ? ricana le vieil homme... Et avec qui, je te prie ?

— Avec le duc de Vessex, dit-elle, plus bas, après une légère hésitation... Laisse-moi aller, je...

Mais l'homme riait plus que jamais.

— Quel conte, ma pauvre fille ! il y a beaucoup de jeunes femmes qui ont affaire avec Sa Grâce de Vessex, je te garantis ! Mais tu pourras dire ce conte à la duchesse de Lincoln... une affaire avec le duc de Vessex !... si on peut...

— Mon ami, intervint la voix suave de Son Excellence, votre zèle est, peut-être, un peu excessif... Si cette enfant a vraiment affaire avec le duc de Vessex, Sa Grâce peut désirer que vous usiez d'un peu plus de discrétion.

— Vous désirez parler à Sa Grâce, mon enfant, ajouta-t-il, en s'adressant à la jeune femme, avec cette bienveillance qui ne manquait jamais de lui gagner la confiance, au premier abord. Le connaissez-vous ?

La jeune fille s'était tournée vers le nouveau venu qu'elle voyait mal dans la nuit.

— Qui êtes-vous ? interrogea-t-elle avec une évidente défiance.

— Qu'importe ! répondit-il avec bonté, je pense qu'étant seule, et peut-être effrayée, vous serez heureuse de quelque aide.

— Votre Excellence !... murmura le garde qui ne connaissait que sa consigne.

— Silence, mon ami, je désire interroger seul cette jeune fille.

Le digne homme n'avait qu'à obéir, il s'éloigna grommelant...

— Maintenant, enfant, n'ayez pas peur, fit-il de plus en plus bienveillant. Dites-moi... vous désirez parler au duc de Vessex ?

Elle le regarda résolument.

— Pouvez-vous me conduire vers lui ? demanda-t-elle.

— Peut-être...

La jeune fille paraissait étrangement surexcitée. Fiévreuse, haletante, elle expliqua :

— Je l'ai cherché toute la nuit dernière dans le jardin, dit-elle enfin, car il est un grand lord et je n'ose pas approcher de lui le jour. Il m'a sauvé la vie... et je peux lire dans les étoiles... et j'ai vu qu'un grand danger le menace...

» Oh ! je veux le sauver ! ajouta-t-elle avec une véhémence passionnée. Je dois aller vers lui... je veux... »

Everingham voulut s'interposer. L'Espagnol le retint d'un geste prompt, et, posant sa belle main fine et parfumée sur la tête de la jeune exaltée, il murmura doucement, d'une voix caressante :

— Si vous voulez enfant... si vous voulez... Mais, auparavant, dites-moi... Sa Grâce de Vessex vous a sauvé la vie ? Et vous lui êtes très reconnaissante ?... plus que cela peut-être ?... Vous l'aimez très tendrement, hein ?...

— Qu'est-ce que cela vous fait ? répliqua la jeune fille, indomptée.

Everingham tenta d'arrêter cet indiscret interrogatoire. Sa loyauté se révoltait à cette intrusion dans une aventure qui pouvait, par quelque côté, toucher à la vie privée de son ami.

Evidemment, cette fille n'appartenait ni à la maison de la reine, ni, en aucune façon, au cercle de la cour. Mais le ton passionné de sa voix dénonçait, indéniablement, un profond amour pour l'homme qu'elle était venue chercher là, dans la nuit... Et Everingham frémissait à la pensée que la confiance de cette malheureuse exaltée pouvait compromettre Vessex, de quelque façon, en présence de son plus mortel ennemi.

Par bonheur, la jeune fille ne semblait pas disposée à la confiance.

— Voulez-vous me conduire vers lui, répéta-t-elle. Oui ou non.

— J'essayerai, répondit Son Excellence, mais pas maintenant, pas tout de suite... Sa Grâce est avec la reine... Vous êtes trop sérieuse, j'en suis sûr, pour vouloir l'importuner ou lui causer une peine... ne voulez-vous pas, en attendant, vous confier à moi ?... si je vous promets que vous le verrez plus tard ?

— Je n'ai aucune raison pour me confier à vous, pas plus qu'à tout autre, répondit-elle, et si vous ne voulez pas me conduire vers lui, je trouverai mon chemin toute seule.

— Ceci est trop d'indépendance, mon enfant, si je dois vous conduire auprès du duc de Vessex, je dois au moins savoir qui vous êtes.

— On m'appelle Mirrab.

Ce nom éveilla toute la curiosité d'Everingham, en lui rappelant sa visite chez la sorcière avec don Miguel. Rapidement, il ramassa la lanterne du veilleur demeurée là, sur le sol à côté d'eux, et en projeta la lueur sur la prisonnière.

C'était bien Mirrab, la nécromancienne ! Cette fille vulgaire à qui la nature, par le plus singulier des caprices, avait donné la belle tête fine, les traits charmants et la radieuse et opulente chevelure dorée de lady Ursula Glynde.

La ressemblance se bornait à la tête, car par ailleurs, Mirrab, avec ses attaches vulgaires, ses formes massives et toute son apparence de fille de cuisine, n'avait plus aucun rapport avec celle dont elle reproduisait si fidèlement les traits.

Everingham se sentait envahi d'un indéfinissable malaise ; il aurait donné tout au monde pour avoir réprimé sa curiosité et que l'Espagnol n'eût pas connaissance de cette dangereuse ressemblance. Qui pouvait savoir quel parti en tirerait cet allié sans scrupule, pétri d'artifices et de ruses, avec lequel le jeune homme regrettait, de plus en plus, d'avoir fait une sorte d'alliance ?

Déjà le duc de Moreno avait fait son plan. Il commençait à délier les mains de la prisonnière, l'engageant à remettre son voile.

Mirrab, passive, se laissait faire, vaincue à la fin, semblait-il par la persuasion de cette voix caressante et de ses mains douces.

Les deux hommes n'avaient pas échangé un mot depuis la révélation qui venait de leur être faite d'un sosie de lady Ursula.

Machinalement, Everingham fit quelques pas pour rendre au veilleur sa lanterne oubliée...

Quand il revint Mirrab et l'Espagonl avaient déjà disparu...

XIII

Le Grand-Couvert avait manqué d'entrain.

La reine avait à peine daigné prononcer quelques mots, le cardinal avait paru préoccupé et Sa Grâce de Vessex, contre son habitude, était resté singulièrement silencieux.

Aussitôt après le dîner, Sa Majesté avait regagné ses appartement, emmenant toutes ses dames, et les ambassadeurs étrangers s'étaient retirés.

(A suivre)

Le connaisseur roule DKW

Coiffure 1957 La ligne «Pirouette»

Le cheveu se gonfle et s'allonge, mais reste à 3 cm. sur la nuque...

PERMANENTE VAPEUR Soigne et traite les cheveux délicats.
MISE EN PLI PERMANENTÉE Apparence naturelle.
MISE EN PLI DURABLE (Plixation).
TEINTURE INVISIBLE à la vapeur.

DES SPÉCIALITÉS DES

Salons Roger

MOULIN NEUF - Tél. (2 lignes) 5 29 82 et 5 29 83

Toujours à l'avant-garde de la mode

Pour la réfection de votre
LITERIE
adressez-vous en toute confiance à

Ch. Borsay
TAPISSIER
Sablons 3 - Tél. 5 34 17

TAPIS
Bonne affaire
Quelques bouclés très jolis dessins 190x290 cm.
Fr. 65.-
Milieux moquette
belle qualité
dessins Orient
Fr. 75.-
TOURS DE LIT
2 descentes + grand passage
Fr. 69.-
BENOIT
tél. 5 34 69 Maillefer 20
Présentation à domicile.
Fermé le samedi. Crédit.

Meubles Au Bûcheron, Ecluse 20, Neuchâtel, comparez prix et qualité. Facilités.

A vendre
POTAGER
à plaques chauffantes, peu usagé, en parfait état. Prix avantageux.
S'adresser : M. J. Bottinelli, Neubourg 5.

A vendre 15 m3 environ de
FUMIER
bovin. A port de camion, chez Numa Bedaux, le Pâquier. Téléphoner au 7 19 05 qui renseignera.

A VENDRE
un potager à bois, marque «Le Rêve», 2 trous, quilloire, four et chauffe-plats, en parfait état, ainsi qu'une couleuse. — Tél. 8 20 17.

BICYCLETTE
de luxe, pour dame, à vendre.
Demander l'adresse du No 1402 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre, à 15 fr. la pièce, deux
chiennes
croisées, très bonnes pour la garde, 6 mois, noir feu et noire et blanche. Téléphone 6 61 03, Bevaix.

De la margarine bien sûr! si c'est PLANTA...

- Composée exclusivement d'huiles et de graisses végétales pures
- Contient 10% de beurre et les vitamines A+D

SP 20 A

En bonne mère de famille, je tiens à préparer des repas sains et nourrissants. Après mûre réflexion je me suis décidée pour PLANTA. PLANTA est d'une saveur incomparable qui donne à tous mes plats un bon goût de revenez-y. Elle reste aussi toujours si fraîche et si fine. Dégustez PLANTA vous aussi et vous serez convaincus!

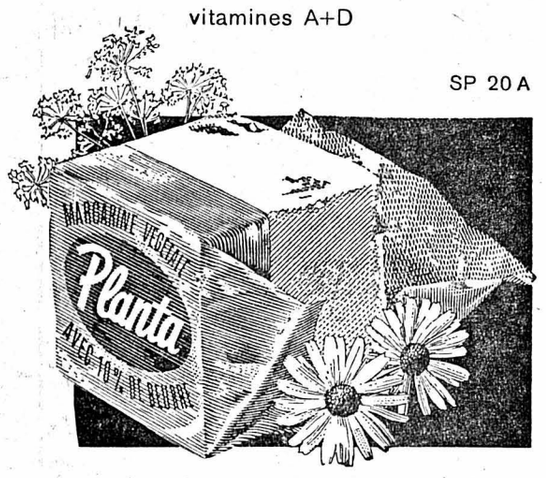

Il n'y a pas mieux — c'est un produit SAIS

Exigez
PLANTA si fraîche et si fine!

EMBELLISSEZ VOTRE HOME

CRETONNE
pur coton à fond crème, impressions fleurs.
Largeur 120 cm.
le mètre **2.95**

Tissus décoration
fond grège, divers dessins nouveaux modernes, qualité lourde.
Largeur 120 cm.
le mètre **4.90**

Habillez vos fenêtres avec le voile Rhodia
Largeur 150 cm.
le mètre depuis **5.50**

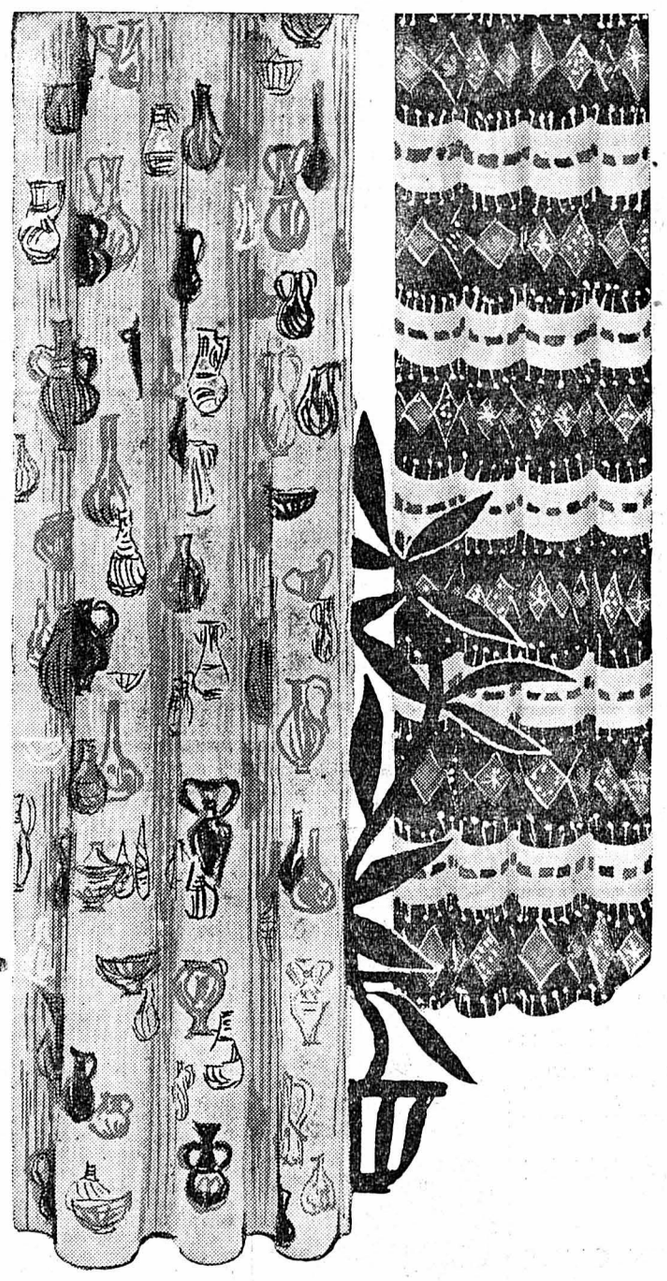

Structure
pur coton à impressions toutes nouvelles, sujets ou fleurs, qualité lourde.
Largeur 120 cm.
le mètre 6.50 et **5.50**

Jacquard uni
à dessins nouveaux, les plus belles teintes.
Largeur 120 cm.
le mètre **6.90**

Grand choix de tulle coton
Largeur 300 cm.
le mètre depuis **7.90**

Regardez d'abord VOYEZ NOTRE VITRINE

AU LOUVRE
La Nouveauté SA NEUCHÂTEL

et comparez... RUE DU TRÉSOR

ET VOICI

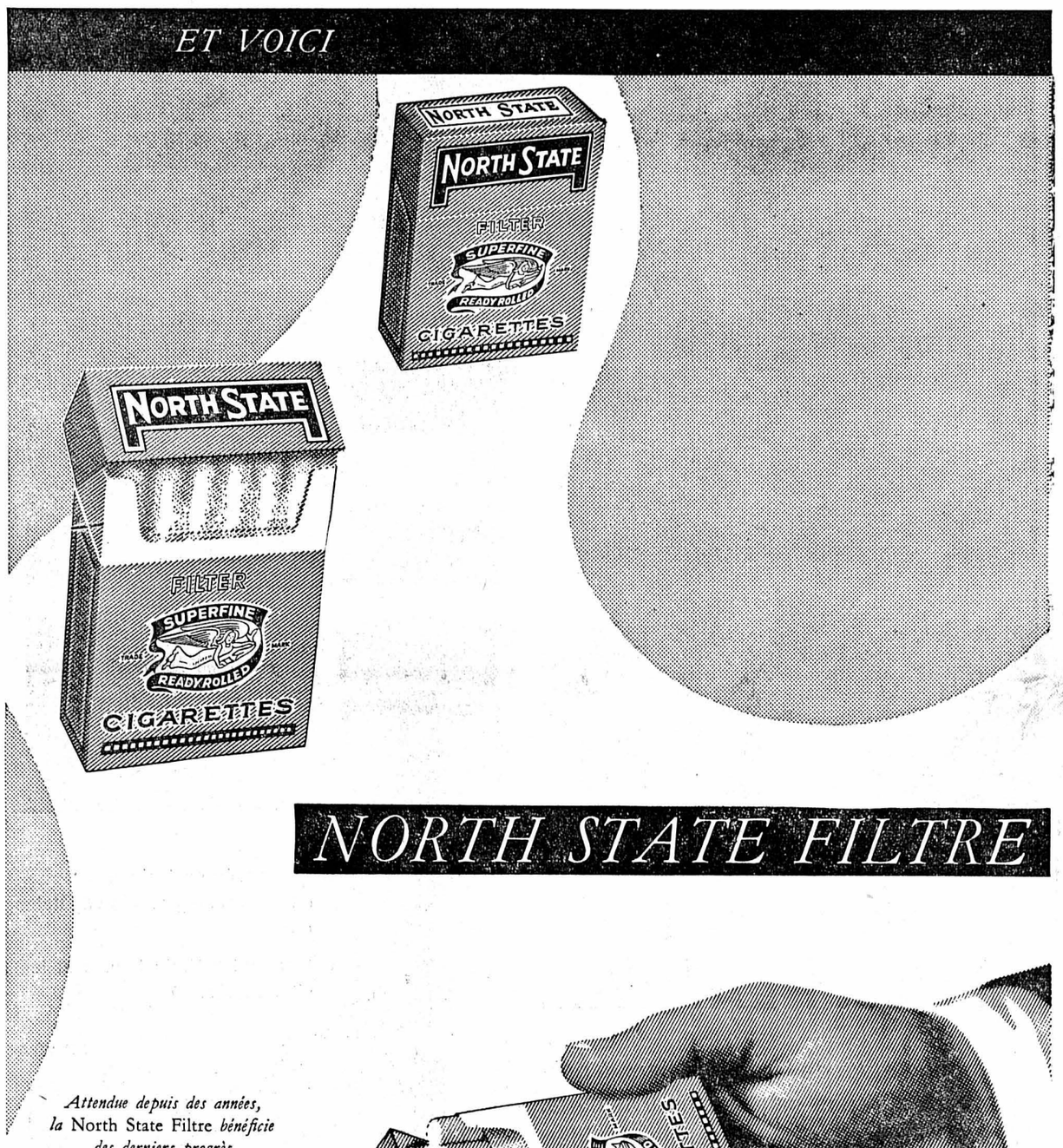

NORTH STATE FILTRE

Attendue depuis des années, la North State Filtre *bénéficie des derniers progrès de l'industrie de la cigarette :*

le « Quick Pack », *pratique et résistant, carton à fermoir qui maintient fraîche et intacte même la dernière cigarette.*

Le filtre « Millicel » *aux fibres blanches et soyeuses.*

Et le plus important : l'unique « goût North State » que des centaines de milliers de fumeurs par toute l'Europe ont appris à aimer.

Fr. 1 20 les 20 p.

DANS LE NOUVEAU « QUICK PACK »

Sunbeam lance le nouveau et sensationnel rasoir Shavemaster *

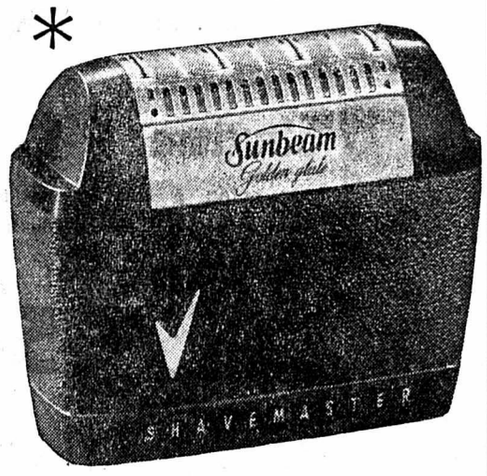

GOLDEN GLIDE

Le rasoir qui rase le plus près et qui offre le maximum d'agrément !

**avec tête dorée !*

FORME ET COULEUR

Nouvelle ligne masculine — Boîtier noir à surfaces rugueuses — Tête, porte-peignes et cape protectrice dorés — Fond plat permettant de poser l'appareil verticalement.

RAPIDITE

Moteur puissant, avec armature à 16 lamelles, plus efficace et plus rapide qu'auparavant.

PROFONDEUR

Nouvelle tête, plus fine et entièrement dorée, glissant mieux et permettant de se raser le plus proprement possible et d'une façon très agréable.

La qualité Sunbeam est proverbiale !

Sunbeam

Demandez le rasoir GOLDEN GLIDE dans tous les bons magasins. Exigez bien la garantie officielle suisse de cinq ans.

Représentation générale pour la Suisse : Maison H. BAUMGARTNER, St. Albanvorstadt 28, Bâle

Soucis d'argent ?

Si vous jouissez d'une bonne réputation,
Si vous avez une place stable,
Nous vous accorderons un

PRÊT

aux meilleures conditions !
Ecrivez en toute confiance à case postale 561, Neuchâtel.
Discrétion absolue.

RÉPARATIONS urgentes
TÉL : 5.45.21
Elexa
ÉLECTRICITÉ
RUE DU SEYON 10
NEUCHATEL

Les HALLES ignorent la volaille congelée

VOTRE ASSURANCE

TRANSPORTS HORLOGERIE

THE MARINE INS. CO. LTD

A. CARDINAUX
NEUCHATEL · MUSEE 5
LA CHAUX-DE-FONDS
LEOPOLD-ROBERT 66

CHRONIQUE RÉGIONALE

Assemblée annuelle de la Société cantonale de tir

Récemment s'est tenue à Corcelles l'assemblée annuelle de la Société cantonale neuchâteloise de tir. Elle était rehaussée par la présence de MM. Jean-Louis Barrelet et Edmond Guinand, conseillers d'Etat et membres d'honneur, de M. Charles Schild, président d'honneur et M. Oscar Cuany, membre d'honneur, de délégués des sociétés sœurs de la Suisse romande, etc.

Son ordre du jour a permis d'approuver la gestion et les comptes de l'exercice écoulé, le budget pour 1957. Un intéressant échange de vues a donné en particulier à M. Jean-Louis Barrelet la possibilité de préciser quelques points d'exécution du récent décret du Grand Conseil, allouant un subside spécial aux sociétés de tir pour permettre d'abaisser la cotisation des membres n'exécutant que le programme militaire (tir obligatoire et tir en campagne).

Des communications ont été faites sur l'activité prévue en 1957, comportant entre autres le tir militaire (avec le nouveau programme fédéral), le tir en campagne fixé à la date recommandée par la Société suisse des carabiniers les 25 et 26 mai ; le championnat de groupes, l'entraînement des matcheurs et le match interdistricts, les cours de jeunes tireurs, etc. Un représentant du comité d'organisation du prochain tir cantonal de Boudry a donné toutes précisions concernant cette fête, qui aura lieu en juillet prochain.

Fortement applaudis par les délégués, les bénéficiaires des médailles de champions cantonaux, de maîtrise, de mérite, ont touché la juste récompense de leurs efforts.

Cette vibrante manifestation s'est terminée par une allocution de M. Jean-Louis Barrelet, remerciant les sections et leurs comités du travail qu'elles fournissent en faveur de la préparation au tir et mettant l'accent sur la nécessité de s'occuper des jeunes tireurs et de faciliter leur instruction. M. Charles Jeanneret, de Montreux, au nom des sociétés romandes, apporta ses souhaits aux tireurs neuchâtelois, leur montrant — malgré quelques réserves qui avaient été exprimées par certains au cours de la discussion — que leur situation est bien meilleure que dans d'autres cantons, s'agissant de l'aide apportée par l'Etat pour favoriser, par un subside important, la vie des sections.

L'hymne neuchâtelois, entonné par toute l'assistance, mit fin à cette réunion des tireurs de notre canton.

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER

Le rendement des services industriels

(c) en 1956, le service des eaux a procuré à la commune un bénéfice net de 15,461 francs. Le produit des abonnements fut de 90,928 fr. tandis que les dépenses les plus fortes ont été constituées par l'entretien et l'extension du réseau (48,905 fr.), le pompage (16,575 fr.) et les traitements du personnel (16,158 fr.).

Le service de l'électricité reste l'une des principales sources de revenus de la commune municipale, son bénéfice ayant dépassé 200,000 fr. Dans ce résultat, le Conseil communal voit un signe réjouissant de la participation de notre localité à l'essor général vers un niveau de vie plus élevé.

L'achat de l'énergie occasionna une dépense de 246,381 fr., les salaires et charges sociales de 167,556 fr. La vente du courant a produit 216,517 fr. pour la force et 341,955 fr. pour l'éclairage, le chauffage, la cuisson et les boilers. Sur ces sommes, la commune a accordé une ristourne de 6971 fr.

Le service du gaz fut, en revanche, déficitaire, les charges dépassant de 4285 fr. les produits. La hausse des matières premières est incontestablement la raison de cette situation et c'est pourquoi il n'a pas encore pu être donné suite au projet formé il y a un an environ d'abaisser le prix du mètre cube aux consommateurs. Toutefois, on a enregistré avec satisfaction que la consommation avait marqué une légère tendance à augmenter par rapport à 1955 et l'on espère que ce signe favorable se maintiendra dans l'avenir.

RÉGIONS DES LACS

YVERDON

Bibliothèque publique

(c) L'assemblée générale de la bibliothèque publique d'Yverdon a eu lieu récemment dans la salle de lecture du château. Les membres du conseil d'administration — que préside M. Henri Manigley, ancien secrétaire communal — ont été réélus. Rapports et comptes ont été lus et approuvés. Comme d'habitude, il a été procédé au choix d'une grande quantité d'ouvrages, propres à satisfaire les goûts les plus différents. Le nombre des abonnés ne cesse de croître d'une façon réjouissante. La bibliothèque enfantine, créée il y a trois ans, connaît un très vif succès. En revanche, la salle de lecture, ouverte le mardi soir et le samedi après-midi, est fort peu fréquentée.

De nouvelles machines pour les apprentis mécaniciens

(c) Selon le programme établi, l'école professionnelle remplace chaque année un certain nombre de vieilles machines par des modèles mieux adaptés aux exigences de la technique moderne. C'est dire que le « parc » ne cesse de s'améliorer. Au cours des derniers mois, on a procédé à l'installation d'une fraiseuse, d'une meuleuse pour l'affûtage des outils et d'une scie à ruban pour l'acier. Divers autres instruments ont été encore acquis, tels qu'oscillographe, pompe à vide poussé, régulateurs de température, micromètres, etc. Plusieurs outillages, posages et gabarits ont été fabriqués dans les ateliers de l'école.

Communiqués

Deux gros lots

Deux gros lots, un de 100.000 fr. et un de 50.000 fr., voilà ce que l'acheteur des billets de la Loterie romande trouvera en tête du prochain plan de tirage. Et il s'apercevra, bien entendu, que celui-ci comporte comme d'habitude un nombre impressionnant de lots moyens et petits.

Alors, si vous voulez participer au grand jeu de la chance, le 6 avril prochain, n'attendez pas l'ultime moment. Hâtez-vous, pressez-vous d'acheter, chez votre fournisseur habituel... le bon billet !

Extrait de la Feuille officielle du canton de Neuchâtel

Conclusion d'un contrat de mariage entre :

Georges-Maurice Kurz et Françoise-Emma née Notz, au Locle ;

René-Samuel Jaquet et Louise née Mercier, à Neuchâtel ;

Gilbert-Roland-Lucien Eicher et Jacqueline-Marie née Berger, à Neuchâtel.

21 février. L'état de collocation de la faillite de Roland-Désiré Blanchard, horloger, à Dombresson, peut être consulté à l'office des faillites du Val-de-Ruz.

23. L'état de collocation de la succession répudiée de Rosalie Wutrich divorcée Berner, de son vivant ouvrière de fabrique, à Cressier, peut être consulté à l'office des faillites de Neuchâtel.

26. Clôture de liquidation de la succession d'Albrecht-Johann Tschannen, de son vivant vendeur de journaux, à la Chaux-de-Fonds.

27. L'état de collocation et la liste des revendications de la succession répudiée de Henri-Emmanuel Juvet, de son vivant manœuvre à Fleurier, peuvent être consultés à l'Office des faillites du Val-de-Travers.

27. L'état de collocation des successions répudiées de Roger-Edgar Droel, maçon, et Carméla-Violette Droel née Pianaro, à Travers, peut être consulté à l'Office des faillites du Val-de-Travers.

27. L'état de collocation de la faillite de Paul Guye-Perret, agriculteur à la Côte-aux-Fées, peut être consulté à l'office des faillites du Val-de-Travers.

VALLÉE DE LA BROYE

PAYERNE

Le vieux Payerne disparaît

(sp) On va démolir prochainement le café Givel. C'est encore une partie du vieux Payerne qui va disparaître. Le café Givel était une des plus anciennes pintes de la localité et, chose remarquable, c'est que ce café était toujours resté propriété de la même famille, en tout cas depuis 1798. Un bel exemple de fidélité !

Après les Brandons

(sp) Le gros succès obtenu par les Brandons de cette année a permis aux organisateurs de verser 2200 francs aux œuvres de bienfaisance et d'utilité publique de la région.

Chronique agricole

Lutte contre la tavelure du pommier et du poirier

Les Stations fédérales d'essais agricoles de Lausanne communiquent :

Les contrôles effectués dans les vergers de Suisse romande ont permis de constater que les spores de la tavelure arrivent à maturité. En raison du développement très rapide de la végétation, des infections sont alors à craindre dès l'apparition d'une période pluvieuse.

Les arboriculteurs doivent, dès maintenant, être en mesure d'effectuer le premier traitement préfloral. Ce traitement sera appliqué lorsque les arbres auront atteint le stade « bouton vert ». On utilisera une bouillie soufrée additionnée d'un produit cuprique aux concentrations indiquées par les fabricants.

La vie de nos sociétés

Première sortie du Boxer-Club de Neuchâtel

Le Boxer-Club de Neuchâtel et environs, société canine récemment créée, vient de faire sa première sortie dimanche dernier. Le but de l'excursion était Dürrenroth (Berne) où se trouve un élevage de boxers de grande renommée. Chaque participant a pu admirer tout à loisir les chiens de sa race préférée : chiots de quelques mois, étalon célèbre, etc.

Tout le voyage s'est déroulé dans un climat de belle gaieté, la chère fut abondante et le canton de Berne ménagea aux membres du B.C.N. un vin de Neuchâtel du meilleur cru.

Société suisse des contremaîtres, section de Neuchâtel et environs

L'assemblée générale de la section de Neuchâtel et environs s'est déroulée à Neuchâtel, sous la présidence de M. Ed. Robert.

Au 31 décembre 1956, l'effectif de la section s'élevait à 147 membres. Il a été porté à leur connaissance qu'une journée suisse des contremaître sera organisée le dimanche 8 septembre, au Comptoir suisse de Lausanne.

Du rapport présidentiel, il ressort que l'année 1956 a été très favorable et que l'activité déployée par la section a été féconde puisque 18 nouveaux membres de la région de Neuchâtel sont venus grossir nos rangs.

M. J.-L. Frutiger, président de la commission des loisirs, signale les diverses manifestations, sorties et visites qui ont toutes connu un grand succès. Puis M. F. Kurmann, caissier, donna un rapport très détaillé sur la situation financière qui est particulièrement favorable.

L'activité déployée par notre société demande aux membres du comité et des commissions un travail considérable et c'est pour cette raison que le comité a dû faire appel à trois nouveaux membres qui sont : G. Imobersteg, E. Thommen, A. Pellaton, tandis que toutes les commission ont été renforcées. A part ces nominations, une seule démission, celle de M. Nyffeler qui se retire du comité pour des raisons professionnelles après 12 ans d'activité ; il lui fut remit l'insigne doré de la société et une superbe channe gravée.

RADIO

Lundi

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

7 h., Les Sylphides, ballet, de Chopin. 7.15, inform. 7.20, bonjour en musique. 11 h., émision d'ensemble, musiques et refrains de partout. 11.25, vies intimes, vies romanesques. 11.35, un compositeur genevois, Jacques Guyonnet. 11.50, compositeurs égyptiens. 12 h., au carillon de midi. 12.45, inform. 12.55, gaieté classique. 13.20, des goûts et des couleurs. 13.45, la mélodie classique italienne.

16 h., voulez-vous danser ? 16.25, nos classiques, avec l'Orchestre de la Suisse romande. 16.55, le disque des enfants sages. 17 h., femmes chez elles. 17.20, chants sans paroles. 17.30, le folklore inconnu de l'Italie. 18 h., rendez-vous à Genève. 18.30, image à deux sous. 18.40, boite à musique. 19 h., micro-partout. 19.15, inform. 19.25 env., instants du monde. 19.45, divertissement musical. 20 h., « Lorsque l'enfant disparaît », pièce policière de G. Hoffmann. 21.05, gala public de variétés internationales. 21.45, documentaire. 22 h., Arturo Toscanini aurait fêté son 90me anniversaire... 22.30, inform. 22.35, le magazine de la télévision. 22.55, petit concert Mozart.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6.15, inform. 6.20, mélodies variés. 6.45, gymnastique. 7 h., inform. 7.05, musique populaire. 11 h., émission d'ensemble. 12 h., chansons. 12.15, Maria Mucke et l'orchestre W. Berking. 12.30, inform. 12.40, le Radio-Orchestre. 13.15, concert Mozart. 13.40, piano. 14 h., recettes et conseils.

16 h., pour les malades. 16.30, musique à deux pianos. 17 h., causerie. 17.05, parade de chansons. 17.30, pour les jeunes. 18 h., chants de C.-F. Zelter. 18.20, orchestre récréatif bâlois. 19 h., cours du lundi. 19.20, sports, communiqués. 19.30, inform., écho du temps. 20 h., concert demandé. 20.30, notre boite aux lettres. 20.45, concert demandé (2). 21.15, il y a cent ans, le destin d'une famille du Vieux-Bâle. 21.50, Suite française, de Bach. 22.05, Andromaque, cantate, G. Gambini. 22.15, inform. 22.20, chronique hebdomadaire pour les Suisses à l'étranger. 22.30, « Vom Komen und Gehen des Menschen », cantate, J. Wild. 23 h., musique légère.

TÉLÉVISION

20.30, téléjournal. 20.45, magazine sportif. 21 h., gala de variétés. 21.45, cherchez avec nous. 22.15, inform.

Emetteur de Zurich : 20.30, téléjournal. 20.45, magazine sportif suisse. 21 h., soirée de variétés. 21.45, dernière heure et téléjournal.

MOTS CROISÉS

Problème No 397

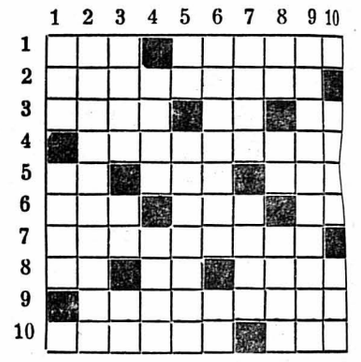

HORIZONTALEMENT

1. On en manie en Roumanie. — Enclin à la luxure.
2. Tête-à-tête pour le particulier.
3. Poème de Vigny. — Chemin où l'on progresse lentement. — Divinité de la Terre.
4. Dans le même état.
5. Un devoir quotidien du scout. — Il n'a pas fini de faire parler d'elle. — Mots pour rire.
6. Roi de Juda. — Où la route paraît moins longue. — A la minute.
7. Place sous la protection de la police.
8. Article. — Ile. — Les uns et les autres.
9. Fastidieuse.
10. Finissent parfois sur la claie. — En caque, fraîchement salé.

VERTICALEMENT

1. Chef esclavagiste. — Divinité de la religion phénicienne.
2. Telles, des coupures nous deviennent sympathiques.
3. Sous-affluent de la Seine. — Aigle sans plumes. — Conjonction.
4. Sang. — Vase d'élection.
5. Article. — Elle donne la chair de poule.
6. Ville des Etats-Unis. — Cité légendaire bretonne.
7. Possessif. — Risque un œil.
8. Démonstratif. — A demi gâteux. — La façon de le donner ne vaut pas mieux que ce qu'on donne.
9. Pleine d'adresse.
10. Gourmand qui ne regardait pas au prix. — Qui ne se prolonge pas.

Solution du problème No 396

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	A	N	■	S	E	C	R	E	T	S
2	R	E	C	A	M	I	E	R	■	O
3	N	O	E	■	U	R	■	E	L	U
4	I	N	D	O	L	E	N	T	E	■
5	C	■	U	S	E	■	O	H	I	O
6	A	B	L	E	■	G	U	I	■	I
7	■	L	A	R	G	E	S	S	E	S
8	L	E	I	■	O	N	■	M	U	E
9	I	■	R	A	N	I	M	E	R	A
10	A	M	E	N	D	E	E	■	E	U

CARNET DU JOUR

CINÉMAS

Studio : 20 h. 30, La femme au portrait.
Cinéac : 14 h. 30 à 22 h. 30, Festival Walt Disney.
Apollo : 15 h. et 20 h. 30, Pique-nique. 17 h. 30, Le livre de la jungle.
Palace : 20 h. 30, Lorsque l'enfant paraît.
Arcades : 20 h. 30, L'homme aux clés d'or.
Rex : 20 h. 15, Sous les mers d'Afrique.

PHARMACIE D'OFFICE :
Dr Kreis, Seyon - Trésor

A Berne, au Casino !

Restaurant - terrasse / Café - concert
Rôtisserie bernoise / Taverne valtellinoise / Brasserie / Salon de lunch et rafraîchissements

On ne l'entend pas - - -

le fameux pneu de qualité suisse FIRESTONE bénéficiant du nouveau mélange «SUPER-A-SILENT».

Une nouvelle composition de gomme étudiée et réalisée dans les laboratoires de recherches FIRESTONE permet aux automobilistes d'aborder les virages à vive allure, sans faire crisser les pneus. Il est loin, le bruit strident des pneus qui alertait les autres usagers de la route! Vous ménagerez vos nerfs et ceux des passants, en roulant sur pneus FIRESTONE. Par sol mouillé, les pneus FIRESTONE vous permettent aussi de conduire en toute sécurité.

Et grâce au nouveau mélange «SUPER-A-SILENT» vous roulerez silencieusement, agréablement et sûrement.

Au prochain changement de pneus, exigez les PNEUS SUISSES FIRESTONE

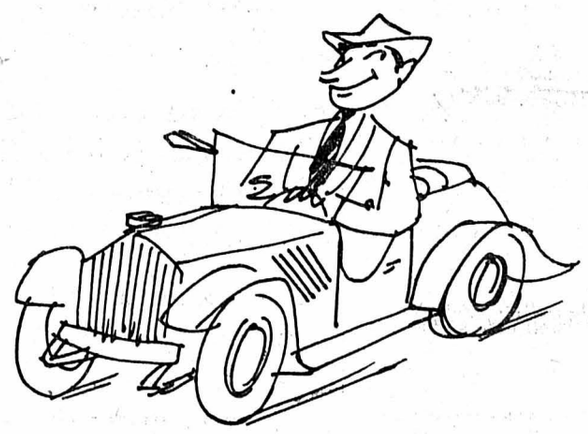

Firestone

FABRIQUE DE PRODUITS FIRESTONE S.A., PRATTELN

LUNDI - SPORTS

RÉSUMONS

★ Cette 18me journée du championnat suisse de football a été favorabe aux trois « grands » qui ont tous empoché deux points. Le succès le plus net fut celui de Grasshoppers qui a marqué près d'une demi-douzaine de buts à Servette.

★ Surprise à Zurich où Schaffhouse a obtenu sa première victoire. Demi-surprise à Winterthour où l'on croyait les footballeurs locaux capables d'empocher au moins un point.

★ Lugano a gagné confortablement le derby tessinois, ce qui lui permet de s'éloigner de la zone dangereuse.

★ En ligue B, Bienne et Granges ont accentué leur avance. Il serait étonnant qu'ils se fassent rejoindre. Car Cantonal, Lucerne et Fribourg, soit les trois seuls clubs pouvant les inquiéter, ont tous perdu.

★ Berne a enfin obtenu la victoire à laquelle il aspirait depuis longtemps. Le benjamin Brühl a également confirmé la bonne impression qu'il avait laissée lors des derniers matches.

★ La situation s'aggrave pour le demi-finaliste de la coupe, Nordstern, qui s'est incliné chez lui devant Yverdon. Il n'a désormais plus que deux points d'avance sur Berne. Saint-Gall, quant à lui, n'est guère mieux loti. Si la lutte pour la promotion a perdu de son intérêt, on ne peut pas en dire de même de celle contre la relégation.

MATCH MÉDIOCRE À LONGEAU

Cantonal subit une surprenante défaite

Longeau - Cantonal 4-1 (3-0)

CANTONAL : Jaccottet ; Erni, Chevalley ; Péguiron, Tacchella I, Gauthey ; Pellaton, Bécherraz, Blank, Thalmann, Jean Wenger. Entraîneur : Artimovicz.

LONGEAU : Hänzi I ; Weber, Voirol ; Ghisoni, Bohren, Spahr ; Witschi, Renfer, Hänzi II, Sommer, Abrecht. Entraîneur : Longin.

BUTS : Hänzi II (8me et 11me), Sommer (33me). Deuxième mi-temps : Gauthey (13me), Sommer (32me), penalty.

NOTES : Le temps est beau, la température agréable ; le soleil sera presque toujours de la partie. Mais le terrain est encore très humide et glissant. Le gazon recouvre toute la surface de jeu. 1000 personnes assistent à cette rencontre arbitrée de façon très quelconque, mais très active par M. Martin (Winterthour) ; il aura bien sifflé au minimum une centaine de fouls ; Entraîné par son... élan, il en arrivera à siffler un penalty qu'il fut le seul à voir. Cantonal, qui choisit de jouer face au soleil, au début, est toujours privé des services de Sosna, blessé. A la vingtième minute de la reprise, Blank s'en va à l'aile gauche, Wenger II devient interdoit, alors que Bécherraz prend la place de centre avant. Malheureusement cette modification n'apportera aucune amélioration concrète. Corners : Longeau - Cantonal 3-16 (!) (2-7).

♠ ♠ ♠

Longeau, le 24 mars.

Certes, l'équipe de Longeau avait battu, une semaine auparavant, Lucerne chez lui. Certes, le terrain de Longeau est exigu et constitue une avantage pour le club local. Certes, l'arbitre fut trop bienveillant à l'égard des Spahr, Hänni II, Renfen, Bohrer et compagnie. Cependant, tout cela n'explique pas suffisamment, et, en tout cas, n'excuse pas l'indolence de la ligne d'attaque de Cantonal. Exceptons de cette remarque Thalmann qui travailla beaucoup au milieu de l'indifférence de ses coattaquants.

Et pourtant, cette fois, le jeu se développait normalement, au centre du terrain ; très souvent, même, les joueurs se démarquaient avec à-propos et combinaient agréablement. Mais l'approche des vingt mètres semblait chaque fois paralyser les avants neuchâtelois. A tel point que le but, obtenu par Cantonal, le fut grâce à une reprise de volée de Gauthey, depuis vingt-cinq mètres.

D'ailleurs, le match s'est joué dans les onze premières minutes. Dès ce moment, ce ne fut, pratiquement, que du remplissage, surtout de la part de Longeau.

En revanche, nous avons été gratifié de toute la gamme des fouls, sans blessés graves, heureusement. Nous éviterons de nous attarder sur le style « super-Morgarten » adopté par les joueurs locaux après que Sommer eut pris une nouvelle fois la défense de Cantonal en défaut. Longeau aura au moins la satisfaction d'une victoire nette contre un adversaire qui fut territorialement et techniquement supérieur quasi constamment. Les joueurs de Longeau ne changeant pour ainsi dire pas, leur jeu non plus ne peut guère évoluer. L'élément essentiel de ce football réside dans la force, sous toutes ses formes, admirablement soutenue par une condition physique très solide. A ajouter un sens très réaliste de la contre-attaque et du tir puissant, pris de loin: voilà la clef du succès de Longeau...

♠ ♠ ♠

Face à une équipe ayant cette conception du football, Cantonal est depuis toujours mal à son aise. Si l'on se souvient que l'an dernier, Longeau, sur son terrain, était parvenu à égaliser alors qu'il jouait à neuf, on comprend que les visiteurs ne vont pas leur donner la réplique sans quelque appréhension.

Cantonal a été de nouveau méconnaissable par rapport à son match contre Nordstern, mais dans le sens inverse du dimanche précédent. Autant nous avions aimé l'enthousiasme des hommes d'Artimovicz, autant fut décevante cette fois leur indolence. Blank ne fit que spéculer sur la faute de l'adversaire pour s'emparer du ballon; cette tactique fut absolument sans aucun bénéfice. Les ailiers n'étaient pas servis en suffisance et l'exiguité du terrain empêchait toute percée par le centre, ce que l'on continua de vouloir faire, sauf en fin de match, mais en vain. La ligne des demis donna le plus de satisfaction, encore que Tacchella n'ait pas été assez prudent dans le marquage. Ce fut une des causes des deuxième et troisième buts. Quant à Jaccottet, assez mal soutenu par sa défense, il aurait peut-être pu retenir le premier but, car le tir est parti depuis environ trente mètres.

Il est préférable d'oublier au plus vite cette rencontre, car je ne crois pas y avoir décelé une seule chose digne d'être vraiment soulignée.

U. L.

Jaccottet a manqué sa sortie et le cadet des Hänzi loge la balle au fond des filets malgré une tentative désespérée de Chevalley et Tacchella.

(Phot. Neeser)

XVIIIme journée — Résultats et classement de ligue A

Ch.-de-Fds (2) - Bellinzone (6) 3-0
Lausanne (7) - Urania (4) 2-2
Lugano (10) - Chiasso (9) 4-1
Servette (8) - Grasshoppers (3) 1-5
Winterthour (11) - Bâle (5) 0-1
Young Fel. (13) - Young Boys (1) 0-1
Zurich (12) - Schaffhouse (14) 1-2

(Entre parenthèses, le rang qu'occupaient les équipes avant les matches de dimanche)

Rangs	ÉQUIPES	MATCHES J.	G.	N.	P.	BUTS p.	c.	Pts
1.	Young Boys	18	15	2	1	54	14	32
2.	Chaux-de-Fonds	17	11	3	3	51	22	25
	Grasshoppers	17	11	3	3	54	25	25
4.	Bâle	17	10	2	5	32	20	22
	Urania	18	8	6	4	26	19	22
6.	Bellinzone	18	6	8	4	23	26	20
7.	Lausanne	18	7	5	6	25	22	19
8.	Servette	17	6	5	6	26	29	17
	Chiasso	18	7	3	8	29	32	17
10.	Lugano	18	5	4	9	29	31	14
11.	Winterthour	18	4	3	11	27	43	11
	Zurich	16	2	4	10	18	38	8
	Young Fellows	18	1	5	12	18	50	7
	Schaffhouse	18	1	5	12	17	58	7

Sport-Toto - Colonne des gagnants
1 X 1 2 2 2 1 1 1 2 1 1

Le gardien Cruchon est battu, mais fort heureusement pour lui, la balle sera arrêtée par le poteau.

(Phot. Neeser)

Malley ne méritait pas de perdre à la Gurzelen

La chance fut une nouvelle fois avec les footballeurs biennois

Bienne - Malley 2-1 (1-1)

BIENNE : Jucker ; Allemann, Kehrli ; Turin, Flühmann, Schutz ; Mollet, Koller, Edenhofer, Riederer, Kohler. Entraîneur : Ruegsegger.

MALLEY : Cruchon ; Fischli, Kolly ; Rochat, Chapuisat, Magada II ; Freymond, Racine, Meylan, Glisovic, Drescher. Entraîneur : Rochat.

BUTS : Glisovic (34me), Edenhofer (43me). Deuxième mi-temps : Riederer (30me) sur penalty.

NOTES : Stade de la Gurzelen en bon état. Ciel couvert. Très bon arbitrage de M. Keller (Bâle). 5000 spectateurs. A cinq minutes de la fin, Freymond manque d'égaliser sur corner, mais le poteau renvoie la balle. Corners : Bienne - Malley 7-4 (5-0).

♠ ♠ ♠

Bienne, le 24 mars 1957.

Malley a joué ; Bienne a gagné. C'est ainsi que peut se résumer la partie.

Malley était venu à Bienne avec l'intention d'effacer le cuisant échec du premier tour. Et ils l'ont prouvé, même si en fin de compte l'enjeu ne leur est pas revenu.

Malley partit en force. Bien soutenue par les demis, la ligne d'avants tentait de percer la défense biennoise qui jouait souvent à six, voire sept hommes. Leur capitaine et entraîneur Rochat était partout. En avant, il conduisait l'attaque ; du milieu du terrain, il l'alimentait ; en arrière, il venait au secours de la défense. Quel beau joueur que ce Rochat ! Agile, rapide, il est l'âme de son équipe. Mais la défense de Bienne veillait. Il fallut attendre la 34me minute pour voir Malley concrétiser son avantage par Glisovic, qui reprit une balle lâchée par Jucker et la logea au bon endroit. Jucker a lâché plusieurs balles ; avec un peu de chance, Malley aurait pu marquer d'autres buts.

♠ ♠ ♠

Le leader paraît en baisse de forme. Ses avants manquent de perçant. Heureusement pour lui que sa défense reste solide, quitte à envoyer la balle dans les spectateurs si le danger se fait trop grand. Et les deux buts alors ? Il a bien fallu que quelqu'un les marque ! Le premier, signé Edenhofer, sur passe de Mollet, fut obtenu à la 43me minute ; Cruchon n'avait eu à retenir jusqu'ici aucune balle. Quant au second goal, il fut marqué sur pénalty.

En deuxième mi-temps, le jeu devint plus dur. Chaque équipe tenait à empocher les deux points. On notait ici et là quelques accrochages, mais l'arbitre ne laissait rien passer, sauf si l'avantage était réel. Le jeu était plus équilibré et Malley manqua de nouvelles occasions. A quinze minutes de la fin, alors qu'on croyait au résultat nul, Kolly faucha Kohler dans le carré des seize mètres. Rochat essaya en vain de faire revenir M. Keller sur sa décision, et ce pénalty donna à Bienne une chance inespérée de s'adjuger les deux points.

♠ ♠ ♠

Le dernier quart d'heure fit apparaître alors toute la valeur d'une équipe telle que Malley. Elle ne s'avoua pas battue. Elle attaquait sans relâche ; vingt et un hommes se trouvaient dans le camp biennois. La partie devint acharnée. C'est à ce moment que se produisit un fait qui montra combien les joueurs étaient absorbés. M. Keller, ayant vu une faute, siffla, mais la partie continua comme si de rien n'était. L'arbitre siffla de plus belle, mais ce n'est qu'une soixantaine de secondes plus tard que Jucker, ayant enfin réussi à s'emparer du ballon, le renvoya à un M. Keller heureux de s'être enfin fait entendre.

En résumé, victoire plus que chanceuse de Bienne, qui devra montrer plus de mordant dans quinze jours lors du grand choc Bienne-Granges.

A. J.

BIEN QUE DOMINÉ EN SECONDE MI-TEMPS

Urania arrache un point à Lausanne

Lausanne - Urania 2-2 (2-1)

LAUSANNE : Stuber ; Mathis, Perruchoud ; Weber, Reymond, Roesch ; Prodom II, Eschmann, Moser, Vonlanden, Tedeschi. Entraîneur : Jaccard.

URANIA : Parlier ; Dumont, G. Monti ; Küster, W. Monti, Laydevant ; Gerber, Prod'hom I, Pasteur, Vincent, Künzli. Entraîneur : Wallascheck.

MARQUEURS : G. Monti (9me), Eschmann (14me), Vonlanden (15me). Deuxième mi-temps : Prod'hom I (33me).

NOTES : Stade olympique. Terrain en parfait état. Temps partiellement ensoleillé et frais. Arbitrage juste mais trop pointilleux de M. Guinnard (Gletterens). 7500 spectateurs. Lausanne joue avec Reymond comme centre demi, alors que Vonlanden est inter gauche. Weber fait sa rentrée comme demi droit. Chez les visiteurs Dumont remplace Monros au poste d'arrière droit. Jeu très correct de part et d'autre, sans incidents. A la 20me minute de la reprise Perruchoud, touché par... Stuber dans une mêlée, sort pour deux minutes. Notre gardien national Parlier fut très applaudi et fleuri en pénétrant sur le terrain et fêté par les gosses en le quittant ! Corners : Lausanne - Urania 6-6 (3-3).

♠ ♠ ♠

Lausanne, le 24 mars.

Ce « derby » lémanique débuta en feu d'artifice. Jeu rapide, précis et spectaculaire de part et d'autre. On crut à une avalanche de buts. Les visiteurs marquèrent d'emblée à la suite d'un exploit personnel de... l'arrière genevois G. Monti. En deux minutes, Lausanne renversait ensuite la situation.

Ces trois buts avaient été réussis dans le premier quart d'heure.

Par la suite, l'on nota pas mal d'imprécision dans les passes. La défense genevoise, trop statique, eut souvent de la peine à se tirer d'affaire. Elle ne dut son salut qu'aux tergiversations des avants lausannois. Ceux-ci — et c'est là leur péché mignon on le sait — ont la manie de vouloir trop souvent passer la balle à un camarade prétendument mieux placé. Parlier eut d'ailleurs quelques arrêts dignes de Madrid !

Dans cette première manche cependant, Urania domina légèrement. On admira en particulier le contrôle de balle très précis des Genevois.

♠ ♠ ♠

A la reprise, ce fut au contraire Lausanne qui s'imposa. Lors des contre-attaques, Urania gâcha ses chances par excès de lenteur et aussi par manque d'opportunisme. Pasteur, excellent constructeur, se fit parfois « contrer », alors qu'il était en position de tir, pour les mêmes raisons. A la demi-heure, Tedeschi s'enfuit et centra pour Moser qui fut fauché par Parlier en dehors des seize mètres. Le troisième but était évité. Il aurait probablement été celui de la victoire vaudoise !

Après une longue période de domination lausannoise, Urania égalisa sur échappée. Eschmann manqua ensuite de peu la cible, puis Stuber dut sauver du poing devant Künzli qui avait repris un long dégagement de... Parlier. Enfin à l'ultime minute, Eschmann, bien lancé par Vonlanden, manqua la balle de match en tirant de peu à côté.

Logique dans un sens, le résultat n'en est pas moins flatteur pour les visiteurs dont la défense s'affola à maintes reprises. Encore fallait-il savoir en profiter ?

Côté vaudois, on peut mentionner la maîtrise des défenseurs, gardien compris, et la bonne partie des demis. Quant aux avants, ils ont fait preuve de davantage de dynamisme qu'à l'accoutumée et, dans cette ligne, Vonlanden abattit une besogne considérable.

E. Da.

FOOTBALL ACTUALITÉS

● A Lisbonne, la France a battu le Portugal par 1-0. C'est Piantoni qui marqua le but à la 9me minute de la seconde mi-temps.

● Championnat d'Italie (25me journée) : Fiorentina - Roma 2-2 ; Internazionale - Torino 3-0 ; Juventus - Atalanta 2-2 ; Padova - Palermo 1-0 ; Sampdoria - Lanerossi 5-0 ; Spal - Bologna 1-0 ; Triestina - Genoa 2-1 ; Udinese - Milan 2-1 ; Lazio - Napoli 1-1. Classement : 1. Milan, 37 points ; 2. Fiorentina, Lazio et Internazionale, 29 ; 5. Sampdoria, 28.

Notre compatriote Vonlanthen marqua le 2me but du match Inter - Torino.

● Championnat suisse de 1er ligue : Berthoud - Monthey 1-0 ; Forward - Vevey 1-1 ; International - Payerne 1-1 ; Martigny - Montreux 9-0 ; Sierre - Sion 0-7 ; la Tour-de-Peilz - Bienne-Boujean 2-4. Bassecourt - Baden 0-3 ; Birsfelden - Petit-Huningue 3-3 ; Olten - Delémont 0-1 ; Porrentruy - Derendingen 3-1 ; Emmenbrücke - Arbon 3-1 ; Mendrisio - Bodio 4-2 ; Oerlikon - Red Star 1-2 ; Pro Daro - Blue Stars 2-2 ; Rorschach - Locarno 0-0.

● Championnat suisse des réserves : Chaux-de-Fonds - Bellinzone 5-0 ; Lausanne - U.G.S. 7-1 ; Lugano - Chiasso 0-4; Servette - Grasshoppers 0-3 ; Winterthour - Bâle 1-1 ; Young Fellows - Young Boys 0-2 ; Zurich - Schaffhouse 5-1 ; Berne - Thoune 3-0 ; Bienne - Malley 3-3 ; Fribourg - Granges 1-2 ; Longeau - Cantonal 1-2 ; Soleure - Lucerne 1-4.

XVIIIme journée — Résultats et classement de ligue B

Berne (13) - Thoune (9) 4-0
Bienne (1) - Malley (8) 2-1
Brühl (14) - Saint-Gall (11) 1-0
Fribourg (4) - Granges (2) 2-3
Longeau (10) - Cantonal (5) 4-1
Nordstern (12) - Yverdon (7) 1-3
Soleure (6) - Lucerne (3) 1-0

(Entre parenthèses, le rang qu'occupaient les équipes avant les matches de dimanche)

Rangs	ÉQUIPES	MATCHES J.	G.	N.	P.	BUTS p.	c.	Pts
1.	Bienne	18	12	4	2	45	18	28
2.	Granges	16	12	—	4	37	20	24
3.	Lucerne	18	9	3	6	35	21	21
4.	Fribourg	18	7	6	5	30	19	20
	Cantonal	18	8	4	6	30	29	20
6.	Soleure	16	8	3	5	19	23	19
	Yverdon	18	8	3	7	35	34	19
8.	Longeau	17	7	2	8	26	34	16
9.	Malley	17	5	5	7	30	30	15
	Thoune	18	6	3	9	29	31	15
11.	Saint-Gall	18	4	6	8	18	24	14
	Nordstern	18	4	6	8	22	34	14
13.	Berne	18	4	4	10	23	26	12
14.	Brühl	18	4	1	13	13	49	9

LA QUINTE DE TOUX

due à l'irritation de la muqueuse des bronches et du pharynx par des agents microbiens peut être évitée grâce à Franklin, le nouveau sirop contre la toux, les rhumes, les bronchites, un véritable et énergique remède des familles. C'est un produit Franklin, Fr. 3,90 toutes pharmacies et drogueries.

TECHNIQUEMENT SUPÉRIEUR À FRIBOURG

Granges a mérité sa victoire

Fribourg - Granges 2-3 (1-2)

FRIBOURG : Dougoud ; Gonin, Poffet ; Raetzo, Zurcher, Gianoni ; Brühlmann, Haymoz, Froidevaux, Mauron, Regamey. Entraîneur : Maurer.

GRANGES : Campoléoni ; Rabout II, Fankhauser ; Schnyder, Morf, Sidler ; Rabout I, Decker, Renfer, Moser, Mäder. Entraîneur : Decker.

BUTS : Renfer (2me), Moser (29me), Raetzo (44me). Deuxième mi-temps : Froidevaux (15me), Decker (17me).

NOTES : Terrain en bon état. La première étape des travaux de drainage est terminée ; la seconde étape sera entreprise durant l'été. Pluie au début du match ; soleil dès la 35me minute de la première mi-temps. 4000 spectateurs assistent à cette rencontre arbitrée par M. Joseph Heimann (Bâle). Corners : Fribourg - Granges 3-5 (0-2).

♠ ♠ ♠

Fribourg, le 24 mars.

Rencontre capitale pour les deux équipes qui, dès le début du match, donnèrent à fond. Granges s'est présenté à Saint-Léonard parfaitement préparé, tandis que l'équipe fribourgeoise eut une mise en train assez laborieuse, spécialement en défense. Ainsi, à la deuxième minute déjà, Renfer, profitant d'une mésentente entre Gonin et Poffet, trompait Dougoud, encore inattentif.

Ce premier but porta un coup sur les nerfs des joueurs, que l'arbitre eut quelque peine à reprendre en main ; il ne siffla pas moins de vingt fautes durant les vingt première minutes. Fort heureusement, le calme revint après le second but. Avec un tel handicap, le public admit la défaite de son équipe, ce d'autant plus que la défense de Granges faisait prèuve d'une belle autorité, spécialement sur les balles hautes. Coup de théâtre avant la mi-temps : Raetzo, de quarante mètres, tira une balle plongeante en direction de Campoléoni qui, au lieu de dégager du poing, bloque sur sa poitrine et roule au fond des filets avec le ballon. Ainsi, à l'heure du thé, tout espoir n'était pas perdu pour Fribourg.

~ ~ ~

Dès la reprise, Granges est à nouveau à l'attaque et un centre de Rabout I frappe la latte, reprise de Moser que Dougoud retient, semble-t-il, derrière la ligne. Mais l'arbitre n'accorde pas le but.

C'est sur coup franc, tiré par Zurcher, que Froidevaux reprend de la tête et obtient l'égalisation.

Le public encourage follement ses joueurs, mais Decker profite d'un coup franc pour tromper Dougoud qui, discutant encore avec sa défense pour fermer un angle de tir, n'a pas esquissé le moindre geste.

Par cette victoire méritée, Granges a de sérieuses chances de monter en ligue A, tandis que Fribourg a perdu toutes ses illusions.

E. U.

CAPITOLE BIENNE

Demain mardi 26 mars, à 20 h. 30

MAURICE CHEVALIER

sur scène

UNIQUE GALA

Location chez Mme Liechti, Bienne, tél 2 44 18

Prix : de Fr. 3.45 à 10.25

MOBILIÈRE SUISSE
Assurances incendie, vol, bris, glaces
Paul Favre / Agence générale de Neuchâtel

CUIR imperméabilisé

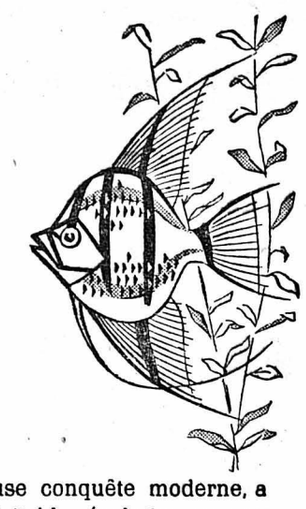

au **Woly** *Sil-Fix*

L'invention des silicones, cette prodigieuse conquête moderne, a conduit grâce au procédé Sil-Fix à une véritable révolution en matière d'imperméabilisation des cuirs.

Le cuir traité au Sil-Fix reste toujours souple et poreux

Le cuir se compose d'un réseau inextricable de fibres, isolées les unes des autres par une enveloppe d'air. Or, le Sil-Fix WOLY les recouvre d'une fine pellicule qui repousse l'eau tout en laissant les pores du cuir intacts. L'eau ne pénètre plus entre les fibres, de sorte que celles-ci ne peuvent plus se gonfler et s'agglomérer, ni durcir et se fendiller. Le Sil-Fix préserve de l'humidité les interstices remplis d'air qui séparent les fibres. Le cuir respire ainsi tout à son aise et conserve ses qualités naturelles d'isolant. Les pieds sont toujours au sec et à l'abri du froid.

Une imperméabilisation immédiate n'est pas toujours possible . . .

Le cuir des chaussures militaires et de sport est souvent très gras. Le Sil-Fix n'agit en pareil cas que lorsque quelques jours d'usage ont débarassé le cuir de tout excès de graisse. Appliquez alors généreusement le Sil-Fix. Pour l'entretien quotidien des chaussures, employez de préférence soit la Silcrème WOLY au silicone en pots, soit la crème WOLY-Cristal, adaptée elle aussi à l'imprégnation Sil-Fix.

WOLY-Sil-Fix, le flacon original	Fr. 2.25
WOLY-Silcrème, le pot	Fr. 1.40
WOLY-Cristal, la boîte	Fr. -.95/1.15

En vente dans les magasins de chaussures et chez le cordonnier.

Fabricant: A. Sutter, produits chim.-techn., Munchwilen (Thurg.)

OÙ J'ACHÈTE MON CAFÉ?
Rue Purry 4
Tél. 5 54 24 Neuchâtel
Toujours frais rôti

Plus de pieds torturés!

Une sensationnelle découverte américaine adapte la chaussure à la conformation du pied!

Souffrez-vous des pieds parce que vos chaussures sont trop étroites ou trop courtes ou le contrefort trop dur, ou vos pieds déformés, etc. ?

Une légère application de « Shoe Eze » à l'endroit où la chaussure vous fait mal — vous marchez trois minutes avec la chaussure traitée... Aussi incroyable que cela paraisse, le soulier ne vous blesse plus! « Shoe Eze » agrandit aussi les chaussures d'enfants.

Comment expliquer ce miracle ? C'est très simple : le liquide « Shoe Eze » dilate le cuir, l'assouplit et donne à la chaussure l'aisance indispensable.

« Shoe Eze »: liquide incolore, inoffensif pour tous les cuirs (Suède, crocodile, daim, etc.) Action définitive.

Le flacon de « Shoe Eze », suffisant pour 8-10 applications, Fr. 3.50. En cas d'insuccès, remboursement du flacon entamé. (Droguistes, marchands de chaussures, cordonniers.)

En gros : Mérienne S. A., Genève 7/1

Messieurs,
plus de peau irritée
après le rasage, grâce à la

La boîte Fr. 2.50

En vente dans toutes les pharmacies ou à défaut au dépôt principal :
PHARMACIE ARMAND
Hôpital 2, Neuchâtel

BOUCHERIE
Tous les lundis et mardis
Boudin frais
MARGOT

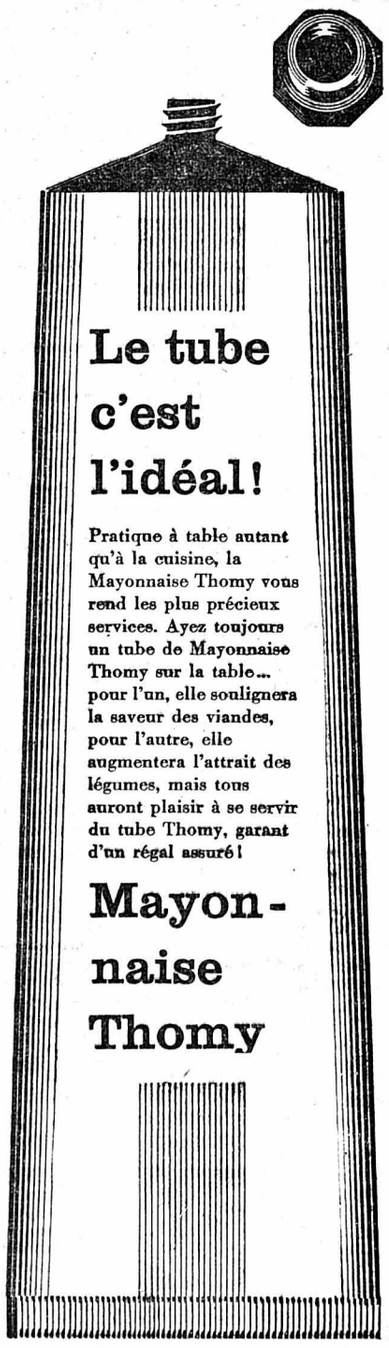

Le tube c'est l'idéal!

Pratique à table autant qu'à la cuisine, la Mayonnaise Thomy vous rend les plus précieux services. Ayez toujours un tube de Mayonnaise Thomy sur la table... pour l'un, elle soulignera la saveur des viandes, pour l'autre, elle augmentera l'attrait des légumes, mais tous auront plaisir à se servir du tube Thomy, garant d'un régal assuré!

Mayonnaise Thomy

La bonne **enseigne**

Pour le bon **commerçant**

Enseignes sous verre et inscriptions sur vitrines

Enseignes sur pavatex et inscriptions aux vernis luminescents

Peinture **M. THOMET FILS** *Ecluse 15*

---

fnm

VOYEZ AILLEURS

VOYEZ CHEZ NOUS

fnm

QUI DU MEILLEUR

A LES ATOUTS!

fnm

FABRIQUE NEUCHATELOISE DE MEUBLES PESEUX

J. SKRABAL S.A.

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal

Jean-Louis remplace les carreaux, mais rien ne remplacerait sa fameuse . . .

VIRGINIE
FILTRE
80 ct.
avec ou sans filtre

La plus fumée de cette catégorie de prix: preuve de sa qualité!

Personne n'a jamais assez de lampes! Faites votre choix parmi notre grand assortiment dans tous les prix. Nous vous conseillerons sans obligation d'achat.

Service d'escompte N. & J.

Elexa
Rue du Seyon 10 NEUCHATEL

Radio Luder
Sablons 48
Neuchâtel
Tél. 5 34 64

TÉLÉVISION
Vente et réparations soignées de toutes marques

Véhicules à moteur

A vendre
moto « A.J.S. »
500, en bon état. S'adresser à Georges Soguel, Taille 2, Cernier. Téléphone 7 18 41.

A vendre
« Fiat » 500 C
avec perfectionnements. Batterie neuve. Pneus neufs. Tél. 6 91 71.

A vendre
moto « B.M.W. »
250 cm3, modèle 1955, en parfait état, prix à discuter. S'adresser à F. Roulin, Parcs 65, Neuchâtel, le soir après 18 h. 30.

« PUCH »
modèle 1954, 125 cm., 16,000 km., avec plaque et assurance, à vendre à prix avantageux. Téléphone 5 75 51.

« Oldsmobile » 1948
de première main, 58,000 km. garantis, moteur et carrosserie très soignés. Réelle occasion, à vendre pour cause de départ à l'étranger. Tél. (038) 8 23 14.

A vendre
« Opel-Rekord »
noire, 21,000 km., garantie sans accident.
Adresser offres écrites à X. W. 1398 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre de particulier
« Opel Record »
modèle 1953, 2 couleurs, chauffage, dégivreur, avec ou sans radio, en parfait état, 65,000 km. Paiement comptant. S'adresser, pendant les heures de bureau, par téléphone au No 5 87 67.

FIAT 1400. 7 CV., 1951. Revisé et garantie 3 mois. Conduite intérieure. 4 portes. 5 places, verte. Housses neuves.

AUSTIN. A 30. 4 CV. Conduite intérieure, 4 portes, 4 places, grise, intérieur simili bleu, revisée, garantie 3 mois.

J.-L. Segessemann, garage du Littoral
NEUCHATEL. Début route des Falaises
Tél. 5 26 38 Agence Peugeot

Et déjà nos belles OCCASIONS du Salon de l'automobile

Voitures contrôlées et mise au point en nos ateliers

Vente avec garantie

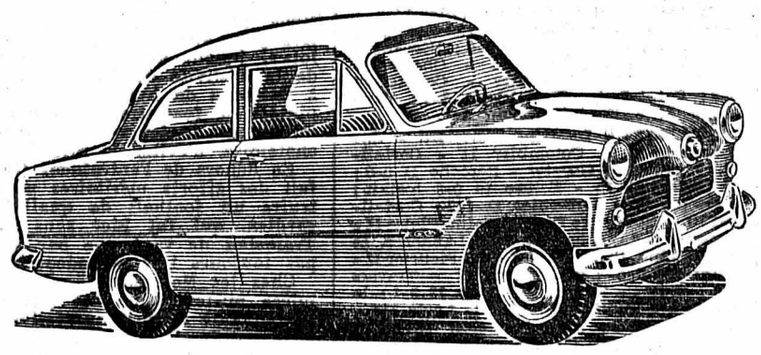

Prix imbattables
Conditions de paiement avantageuses

Reprise de véhicules usagés

Opel Record	1953 - 1954 - 1955	Chevrolet « Coupé Bel Air »	1952	Ford Thunderbird	1955
Fiat 1100	1951 - 1953 - 1954	Chevrolet 4 portes	1950	Ford Zephyr	1952 - 1953 - 1954
Fiat 1400	1954	Chevrolet 4 portes	1956	Ford Consul	1953 - 1954
VW Deluxe	1953 - 1954	Ford V8 Customline	1951 - 1955 - 1956	Ford Taunus	1951 - 1952 - 1953 - 1954
Renault 4 CV.	1950 - 1952	Dodge 14 CV.	1951	Jaguar Mark VII	1952
Dyna Panhard	1951	Nash Rambler cabriolet	1952	Jaguar Mark V	1950
Vauxhall 8 CV.	1954	Mercury 4 portes	1954	Citroën 11 légère	1950
Lancia GT 2500	1955	Versailles	1955 - 1956	Fourgons : Bedford-Taunus FK 1000	
Austin Atlantic cabriolet	1951	Ford Anglia-Preferct	1954 - 1955 - 1956	Simca Aronde	1954

Essais-démonstrations sans engagement

GARAGE DES TROIS ROIS

LA CHAUX-DE-FONDS Tél. 2 35 05 J.-P. et M. NUSSBAUMER LE LOCLE Tél. 3 24 31

LUNDI-SPORTS

APRÈS LA MISE HORS DE COMBAT DE JOSEFOWSKI

Grasshoppers, lucide et efficace, profita de son avantage numérique

Un curieux instantané de Servette - Grasshoppers. Ruesch, qui a tenté une sortie hasardeuse, évite grâce à un saut, Winterhofen, qui semble saluer à l'orientale.

(Phot. A.S.L.)

Servette - Grasshoppers 1-5 (1-1)

SERVETTE : Ruesch ; Gyger, Weiler ; Grobety, Rothacher, Josefowsky ; Bernasconi, Casali, Hertig, Pastega, Coutaz. Entraîneur : Rappan.

GRASSHOPPERS : Elsener ; Bouvard, Koch ; Jaeger, Frosio, Muller ; Baehler, Winterhofer, Hussy I, Ballaman, Duret. Entraîneur : Hahnemann.

BUTS : Baehler (9me), Pastega (9me). Deuxième mi-temps : Winterhofer (4me et 16me), Duret (16me), Grobety (27me) autogoal.

NOTES : C'est par un temps magnifique et sur un terrain en excellent état que s'est disputée cette partie. Josefowsky fut blessé à la 16me minute au genou droit. Il reprit sa place à la 24me minute à l'aile gauche mais souffrant par trop la quitta une minute plus tard. Il revint et quitta le terrain encore à trois reprises. Il joua une partie de la seconde mi-temps mais ne fut d'aucune utilité à son équipe. L'arbitre a averti Muller pour incorrection et Casali pour jeu dur. Dix mille personnes assistèrent à cette rencontre dirigée par M. Dienst (Bâle). Corners : Servette - Grasshoppers 4-8 (3-4).

♠ ♠ ♠

Genève, le 24 mars.

Ce match fut d'une bonne qualité durant un quart d'heure. Pendant cette période, les deux équipes confectionnèrent un jeu, par moments remarquable. Puis, dès l'accident survenu à Josefowsky, le jeu devint haché et heurté. L'absence de Josefowsky porta un coup décisif dans le système de jeu servettien. Cela est normal, d'autant plus que Coutaz, chargé de doubler Josefowsky au poste de demi-gauche, s'il se montra en excellente forme et surprit en bien, commit des erreurs de position bien compréhensibles et pardonnables. Par contre, à quoi attribuer que Grasshoppers ait, lui aussi, ressenti un contre-coup de cette absence ? Ceci est inexplicable. Pourtant, force nous est de constater qu'après ce premier quart d'heure, la partie devint assez quelconque. Les Servettiens n'eurent alors qu'un but : se défendre contre un adversaire numériquement et, surtout, techniquement supérieur.

Cet accident est regrettable, car les « grenat » avaient adopté une tactique susceptible de porter ses fruits. Au lieu de jouer une défensive systématique, les Servettiens prirent crânement leurs risques et tentèrent de forcer la défense adverse. Pratiquant un marquage très étroit, Servette avait littéralement « collé » Grobéty et Josefowski aux trousses de Duret et Baehler ; Weiler était chargé de neutraliser Hussy, alors que Casali surveillait de près Ballaman. Il est hors de doute que ce marquage très étroit contraria les Zuricois dans leurs évolutions et la partie aurait été sans aucun doute fort intéressante si Servette avait pu continuer dans cette voie.

Numériquement supérieurs, les Zuricois n'eurent pas grand-peine à prendre le dessus. Peu à peu, ils effritèrent la résistance de leur adversaire. Ils s'imposèrent dès la reprise. Aussi longtemps que les visiteurs ne menèrent que par deux buts à un, on vit les Genevois se battre farouchement, mais lorsqu'en moins de trente secondes (comme en première mi-temps) Winterhofer et Duret portèrent le résultat à quatre à un, on comprit que les footballeurs locaux avaient abandonné tout espoir. D'un seul coup, on vit leur moral s'effondrer et on put croire que la défaite allait prendre la tournure d'une véritable catastrophe. On fut d'autant plus tenté de le supposer que, pour comble de malchance, Grobéty, en voulant passer la balle à Ruesch, marqua encore contre ses couleurs.

En résumé, victoire absolument méritée des Grasshoppers qui, s'ils ne sont pas très spectaculaires, jouent d'une façon très efficace.

A.-E. C.

Yverdon victorieux à Bâle

Nordstern - Yverdon 1-3 (1-1)

NORDSTERN : Oeschger ; Brodmann, Mogoy ; Kiefer, Zingg, Chenaux ; Bomely, Kirchhofer, Alleman, Kunz, Meier. Entraîneur : Hufschmied.

YVERDON : Schwarzentrub ; Pache, Charles ; Chatelain, Vialatte, Furrer ; Ballaman, Collu, Bertschi, Wenger, Kehl. Entraîneur : Chatelain.

BUTS : Meier (18me), Wenger (45me). Deuxième mi-temps : Wenger (2me), Ballaman (44me).

NOTES : Terrain en bon état. Temps couvert et frais. 3000 personnes. Arbitrage précis de M. Karlen (Berne). Chez Nordstern, on note l'absence de Burger, blessé. Durant les dix premières minutes, le gardien bâlois est sérieusement alerté à quatre reprises. A la 30me minute, Alleman descend seul et envoie, de quatre mètres, un violent tir sur le poteau. A la 15me minute de la seconde mi-temps, Kehl, en bonne position, expédie la balle sur la latte ; Alleman fait de même à la 32me minute. Corners : Nordstern - Yverdon 4-2 (2-0).

♠ ♠ ♠

Bâle, le 24 mars.

A la manière dont débutèrent les Vaudois hier au Rankhof, le club local se rendit compte qu'il n'aurait pas la partie facile ; le résultat final confirme cette première impression. Bien que cette rencontre se soit disputée sous le signe d'une honnête moyenne, elle aura permis aux spectateurs d'assister à des situations parfois dramatiques ; les tirs sur les poteaux et sur la latte ne manquèrent pas puisqu'il y en eut près d'une demi-douzaine. Au vu de leur performance d'ensemble, les Vaudois ont mérité les deux points. Pratiquant un WM rigide, procédant par ouvertures sur les ailiers, les « vert » ont dominé parfois nettement. Pendant une demi-heure, Nordstern mena à la marque ; pendant une autre demi-heure, Yverdon défendit à son tour son avantage d'un but. C'est dire qu'avant le renversement du résultat, les deux équipes se portèrent à l'assaut du but adverse à tour de rôle. Yverdon y mit plus de conviction. Nordstern, chez qui manquait le constructeur Burger, se contenta d'attaques assez désordonnées, sans grande force de pénétration et le plus souvent relevant du hasard.

Malgré cela, le gardien vaudois, d'ailleurs assez terne, eut à intervenir à plusieurs reprises et put s'estimer heureux que le poteau lui soit venu en aide.

La victoire des Vaudois correspond bien à la physionomie de la rencontre puisque le club de l'entraîneur Chatelain a le plus souvent donné le ton. Tout n'est certes pas au point chez les Yverdonnois, mais le football qu'ils pratiquent est agréable à suivre. Quant aux Bâlois, ils doivent à tout prix améliorer leur compartiment d'attaque, qui peine visiblement et, ce qui est plus grave, trouve difficilement le chemin du but adverse.

Int.

BOXE

Le meeting international de Bulle

Un nombreux public avait répondu à l'appel des organisateurs bullois, qui présentaient, samedi soir, une rencontre amateurs entre une équipe française, formée en majeure partie de boxeurs nord-africains et une sélection des meilleurs amateurs régionaux.

Meilleurs tacticiens, les Français n'eurent cependant pas la partie facile, face aux pugilistes suisses, en excellente condition physique.

Le combat le plus spectaculaire fut sans conteste celui opposant Boufedgi (demi-finaliste des championnats de France) au rude puncheur Hauck (Berne). Après s'être envoyés à tour de rôle au tapis, Hauck fut compté out au 2me round.

Le Neuchâtelois Weber, toujours régulier, mais malheureusement dénué de punch, livra un combat clair et équilibré face au Nord-Africain Djezzar. Weber baissa légèrement pied au 3me round, à la réception de durs uppercuts au corps, ce qui lui coûta le match nul.

Rey (France), malgré un stage au tapis, donna une excellente réplique à Jeanrenaud, champion suisse 1957, qui gagna largement.

En préliminaires, Zoia II (Neuchâtel) pour ses débuts, s'imposa de peu grâce à sa meilleur boxe, face au solide mais désordonné Dupasquier (Bulle).

E.

Résultats :

Préliminaires (trois fois deux minutes) :

Légers : Sottas (Bulle) bat Tissot (Fribourg) par abandon au 3me round.

Surlégers : Thalmann (Fribourg) bat Pugin (Bulle) aux points.

Moyens : Zoia II (Neuchâtel) bat Dupasquier (Bulle) aux points.

Sélection française - Sélection suisse (trois rounds de trois minutes) :

Plumes : Röthlisberger (Fribourg) et Despierre (France) font match nul.

Surlégers : Schnelli (Berne) et Bouraoui (Algérie) font match nul.

Surlégers : Jeanrenaud (Lausanne) bat Rey (France) aux points.

Welters : Repond (Bulle) bat Labeaume (France) aux points.

Welters : Djezzar (Algérie) bat Weber (Neuchâtel) aux points.

Welters lourds : Winkler (Thoune) bat Chenna (Algérie) aux points.

Welters lourds : Rabah (Algérie) bat Bordignon (Colombier) aux points.

Moyens : Bettiol (Bulle) bat Randin (France) aux points.

Mi-lourds : Boufedgi (Algérie) bat Hauck (Berne) par k.-o. au 2me round.

AUTOMOBILISME

Les « douze heures » de Sebring

Le champion du monde des conducteurs, l'Argentin Juan-Manuel Fangio, associé au Français Jean Behra, a remporté samedi sur une « Maserati 4,5 litres » le Grand Prix d'endurance des « douze heures » de Sebring, couru chaque année dans la petite ville de Floride.

Un accident mortel a endeuillé l'épreuve. L'Américain Bob Goldich, chef de l'écurie des voitures anglo-américaines « Arnolt-Bristol », a été grièvement blessé dans un accident survenu au cours des premières heures de la course, sa voiture s'étant retournée dans une chicane. Relevé avec une fracture du crâne, il est mort pendant son transport à l'hôpital. Il était âgé de 33 ans, marié et père de deux enfants. Les deux autres voitures « Arnolt-Bristol » restant en course se son ensuite retirées.

Dix-sept mille personnes environ avaient pris place sous le chaud soleil de Floride autour du circuit de 8 km. 400, tracé sur un aérodrome désaffecté.

La victoire à l'indice est revenue à la « Porsche 1500 cmc. », pilotée par A. Bunker et C. Wallace (Etats-Unis). Elle précède plusieurs autres voitures de la même marque.

Voici les vainqueurs par catégories :

Voitures de sport. — De 3 à 5 litres : Behra - Fangio, sur « Maserati » 4 l. 500. De 2 à 3 litres : Moss - Schell, sur « Maserati » 3 litres. De 1500 cm³ à 2 litres : Ginther - Morton, sur « Ferrari » 2 litres. De 1100 cm³ à 1500 cm³ : Bunker - Wallace, sur « Porsche » 1500 cm³. De 750 cm³ à 1100 cm³ : Chapman - Sheppard, sur «Lotus» 1100 cm³. De 500 cm³ à 750 cm³: H. Behm - C. Haas (Etats-Unis), sur « Stanguellini » 750 cm³.

Voitures de grand tourisme. — De 3 l. 500 à 5 litres : Thompson - Gaston André (Suisse), sur « Chevrolet Corvette » 4 l. 600. De 2 l. 600 à 3 l. 500 : F. Windridge - G. Reed (Etats-Unis), sur « Mercédès-Benz 300 SL ». De 1600 cm³ à 2 litres : Rotschild - Pennypacker, sur « Triumph » 2 litres. De 1300 cm³ à 1600 cm³ : Miller - Leaven, sur « MG » 1500 cm³. De 1000 cm³ à 1300 cm³ : Rainville - Kaplan, sur « Alfa-Roméo » 1300 cm³.

Voitures de tourisme. — De 750 cm³ à 1000 cm³ : M. Michy - M. Foulgoc (France), sur « Renault-Dauphine » 750 cm³.

● Le critérium cycliste national français de la route, organisé à Paris, s'est terminé par la victoire de Jean Forestier qui a parcouru les 222 km. en 5 h. 40'05". Il a battu dans l'ordre, au sprint, Louison Bobet, Serge Blusson et Roger Hassenforder.

● Course cycliste sur route pour amateurs à Brissago. Résultats, amateurs A et B : 1. Giuseppe Cereghetti (Mendrisio), les 134 km. en 3 h. 21'55" (moyenne 39 km. 800) ; 2. Artico Sudaro (Mendrisio) ; 3. Giuseppe Squizzato (Mendrisio), etc.

● Le circuit routier du Het Volk a été gagné par le Belge Kerckhoven, devant l'Italien Cerami.

● La skieuse suisse Hanni Durrer s'est classée troisième au slalom géant de Zakopane.

Chaux-de-Fonds a gagné sans forcer la cadence

Chaux-de-Fonds - Bellinzone 3-0 (2-0)

CHAUX-DE-FONDS : Schmidlin ; Erbahr, Zürcher ; Peney, Leuenberger, Battistella ; Kauer, Morand, Kernen, Pottier, Mauron. Entraîneur : Sobotka.

BELLINZONE : Permunian ; Simoni, Gianoni ; Terzaghi, Ghilardi, Robustelli ; Sartori, Ziletti, Persisch, Pedrazzoli, Pollini. Entraîneur : Soutchek.

BUTS : Morand (2me), Mauron (35me). Deuxième mi-temps : Morand (11me).

NOTES : Terrain un peu mou, sous un petit vent aigrelet. Belle affluence : 5000 personnes. Antenen ne joue pas, ni Capoferi. Kauer sera durement touché en seconde mi-temps, mais persiste. Les Tessinois touchent la latte deux fois de suite ! L'arbitre doit intervenir, l'index menaçant, contre un tout petit bonhomme qui botte deux fois le corner sous le nez de Mauron fort amusé ! Il s'agit de M. Rüffli (Bremgarten), qui eut la tâche facile, chacun jouant déjà avec une mollesse d'arrière-saison. Corners : Chaux-de-Fonds - Bellinzone 9-9 (5-7).

~ ~ ~

La Chaux-de-Fonds, le 24 mars.

Match agréable, sans plus ! C'est que les Chaux-de-Fonniers dominent trop aisément un adversaire qui attaque sans aucun système, manquant même quelques occasions « offertes » par la défense imprudente. Quelle maladresse dans les tirs des Tessinois ! Par contre, trois avants chaux-de-fonniers donnent un récital, préférant l'acrobatie aux essais de but : il s'agit de Morand, qui prend spirituellement revanche de la suspension disciplinaire qui l'affligea le dimanche précédent, de Pottier, aux coups inédits, et de Mauron, grand animateur des « Meuqueux », « terreur » des défenseurs adverses ! Kernen, centre avant, a montré un dépaysement et une lenteur coupables, et Kauer, promu inter constructeur (?), s'y montra inopérant. L'entraîneur Sobotka a été fort mal avisé en imposant cette formation-là. A eux deux, Kernen et Kauer ont bien manqué quatre buts « tout cuits », que leur avaient « posés » Mauron et Pottier. On s'est complu, chez les « Meuqueux », dès le 3-0 acquis, au jeu du chat à la souris, au grand amusement du public, certes, mais au visible mécontentement de Bellinzone ! Et un certain Robustelli sévit alors avec une rare brutalité. Mais, tout se calme bientôt, et le match languit quelque peu.

Morand a obtenu le premier but, descendant de son aile en « dribblant » pour asséner soudain, de 18 mètres, un tir du gauche qui bat Permunian dans l'angle supérieur. Le même gardien nous régalera d'ailleurs, toute la partie durant, de plongeons des plus spectaculaires.

Mauron se fit l'auteur du deuxième point avec un raffinement délectable : aposté au centre, il reçut de Kernen une balle qu'il « loba » par-dessus le bondissant Permunian : le filet abandonné « accueille » !

Finesse encore de Morand au troisième but : seul contre deux arrières et le gardien s'étant jeté dans ses pieds, Cocolet exécute un « retro » sur la balle et méduse le trio en la poussant au but vide !

Il faut remarquer les progrès de Leuenberger, arrière central fulgurant dans ses interventions, de Zurcher aussi, dont les services allongés et précis créèrent maintes attaques de surprise. Le nouveau gardien Schmidlin, de la réserve, s'affirme de dimanche en dimanche, affichant une belle sûreté sur les balles hautes, plongeant en flèche avec décision.

L'équipe de réserve, truffée de juniors hier, appuyée sur Fischli au but, a infligé 5 buts à 0 aux Tessinois. M. Sobotka a suivi très attentivement cette rencontre : va-t-il faire quelques promotions ? Il le pourrait certainement.

A. R.

● Les rencontres de séries inférieures : à la suite du manque de place, nous renvoyons à demain les articulets concernant les matches de IIIme ligue dont voici les résultats :

Buttes - Noiraigue 3-2 ; Colombier - Xamax II 0-5 ; Couvet - Comète 4-2 ; Blue Stars - Saint-Blaise 4-0 ; Béroche - Auvernier 0-2 ; Etoile II - Chaux-de-Fonds II 9-3 ; Sonvilier - Courtelary 2-3 ; Saint-Imier II - Floria 3-1 ; Cantonal II - Fontainemelon 1-1.

QUATRIÈME LIGUE : Châtelard - Comète IIa 0-7 ; Colombier II - Cortaillod Ia, arrêté ; Gorgier - Béroche II 6-0 ; le Landeron Ib - Ecluse Ia 0-3 forfait ; Serrières II - Auvernier II 1-2 ; Cortaillod Ib - Hauterive II 1-7; Saint-Blaise II - Cressier 5-6 ; Ecluse Ib - le Landeron Ia 2-3; Ticino Ib - Môtiers 4-0; Fleurier II - Saint-Sulpice 1-0 ; Couvet II - Travers 2-5 ; le Locle IIb - Blue Stars II 3-1 ; la Sagne - Sonvilier II 14-2 ; le Locle IIa - Floria II 0-3 ; Fontainemelon II - Ticino Ia 0-8 ; les Geneveys-sur-Coffrane - Courtelary II 6-0 ; le Parc II - Etoile III 4-1.

JUNIORS INTERRÉGIONAUX: Xamax - Monthey 4-5.

JUNIORS A : Cantonal Ib - Travers 6-2 ; Serrières - le Landeron 1-0 ; Couvet - Xamax Ia 2-3 ; Hauterive - Fleurier 3-2 ; Cantonal Ia - Chaux-de-Fonds 3-1; Etoile - Xamax Ib 3-0 forfait; Dombresson - Fontainemelon 3-0 forfait.

JUNIORS B : Béroche - le Landeron 1-1; Cantonal - Comète 0-2; Blue Stars - Etoile Ib 1-1 ; Colombier - Cressier 8-0 ; Buttes - Noiraigue 6-1; Floria - Etoile Ia 0-6 ; le Locle - Chaux-de-Fonds 0-6.

JUNIORS C : Boudry - Cantonal Ib 4-0; Cantonal Ia - Fleurier 3-2 ; Cortaillod - le Landeron 7-0 ; Xamax - Saint-Blaise 3-0 ; Couvet - Comète Ib 3-0 forfait.

Les rencontres de séries inférieures

Tramelan - Xamax 0-0

TRAMELAN : Keller ; Cattin, Rossel ; Etienne, Schaffroth, Gagnebin ; Perrin, Godat, Vuilleumier, Uhlmann, Sangiorgo.

XAMAX : Bernasconi ; Weisbaum, Rohrer ; Péritlard, Duruz, Gutknecht, puis Blondel ; Mella, Richard, Chodat, Facchinetti, Chkolnix.

ARBITRE : M. Roussy, de Lausanne, faible.

SPECTATEURS : 500.

~~~

Venant après la probante victoire obtenue par Xamax, face à Alle, en terre jurassienne, voici un résultat qui étonnera plus d'un sportif. Et pourtant le résultat représente exactement la physionomie de la partie. Cette dernière valut surtout par l'énergie et le courage déployés par les joueurs locaux. Evoluant dans une ambiance favorable, devant un public enthousiaste, jamais les Jurassiens ne baissèrent les bras, et s'ils ne mirent pas souvent Bernasconi en grave danger, leur défense, constamment groupée à 5 ou 6 joueurs, ne laissa jamais un avant xamaxien en position favorable de tir. On peut reprocher, une fois de plus à la ligne d'attaque neuchâteloise, de s'être obstinée à vouloir passer par le centre, alors que des attaques par les ailes, avaient beaucoup plus de chance d'aboutir.

En première mi-temps, Xamax affiche d'emblée une supériorité territoriale, que lui vaut sa meilleure organisation de jeu. Cette domination fut troublée par un accident survenu à Gutknecht à la 10me minute et qui ne fut remplacé par Blondel qu'à la 30me minute. Pourtant, bien que réduit à dix joueurs, Xamax eut trois occasions de marquer, qui échouèrent de très peu. Après le repos les « tramelots », jouant avec l'aide du vent et de la déclivité du terrain, se ruèrent à l'attaque du but neuchâtelois, mais plutôt en formation désordonnée, ce qui permit toujours à la défense neuchâteloise, d'éviter le pire.

En dehors de l'entraîneur Godat qui fait des efforts méritoires pour construire un football de qualité et du gardien, qui fut hier sans reproche, Tramelan ne vaut que par son cran, pas toujours très orthodoxe !

Chez les Neuchâtelois, dont la première mi-temps ne fut pas satisfaisante, faute d'esprit de réalisation, les demis et la défense peuvent être crédités d'un bon match, avec une mention particulière à Bernasconi, Blondel et Rohrer.

E. De.

Serrières - Reconvilier 1-1 (0-0)

SERRIÈRES: Chapuisod; Girard, Schlichtig ; Regazzoni, Meyrat, Scotton ; Füssinger, Bauer, Hurny, Bulfone, Pélichet.

RECONVILIER : René Kneuss ; Roland Kneuss, Paroz ; Carnal, Merlo I, Thomet ; Froidevaux, Hostettler, Hoffmann, Merlo II, Rauber.

ARBITRE : M. Sansonnens, Montet (Broye), médiocre.

BUTS : Hostettler, sur penalty, à la 5me minute de la seconde mi-temps ; Hurny, à la 27me minute de la seconde mi-temps.

Serrières, dont bien de ses joueurs font partie d'équipes corporatives avait dû remanier sa ligne d'attaque, puisque tant Colomb qu'Aegerter, tous deux blessés la veille dans des matches de firmes avaient dû laisser leur poste respectif à deux juniors : Bauer et Füssinger. Ces deux jeunes éléments, sans faire oublier les titulaires, ont fourni une partie pleine de promesses. Chez les Jurassiens, le gardien Gyger, souffrant d'une blessure à une jambe depuis dimanche dernier, était remplacé par Kneuss. Malgré l'affaiblissement des deux formations, nous avons assisté à un football plaisant. Reconvilier disposant d'éléments de bonne valeur, présenta un jeu d'équipe supérieur à celui de l'équipe locale qui, grâce à l'excellent moral de tous ses joueurs, ne se laissa point intimider. Si chaque équipe eut bien des occasions favorables de marquer, ce sont bien les locaux, qui par l'intermédiaire de son centre-avant Hurny, qui furent, en première mi-temps, bénéficiaires de la plus belle occasion. A cinq minutes de la reprise, l'arbitre dicta un pénalty imaginaire contre Schlichtig, ce qui permit à Hostettler d'ouvrir la marque de façon facile et inespérée. Après cette grossière faute d'arbitrage, il se passa une période assez pénible pour les joueurs locaux, mais ces derniers surent se reprendre pour égaliser, vingt minutes plus tard, par l'intermédiaire d'Hurny. Il ne manqua que peu de chose au même Hurny, quelques minutes après, pour qu'il ne batte, d'un tir croisé, le gardien jurassien. Malheureusement, comme en première partie la balle roula un peu à côté du montant gauche.

L'équipe locale a mieux joué que le dimanche précédent ; il semble que les banlieusards se soient définitivement acclimatés à la deuxième ligue et qu'ils réservent à leur public encore bien des satisfactions. Quant à l'équipe de Bouby Thomet, elle nous a laissé une bonne impression d'ensemble. Il est regrettable que cette partie, âprement, mais correctement disputée, fut entachée d'une grosse erreur d'arbitrage.

S.

Tavannes - Etoile 4-2 (2-1)

TAVANNES : Allemann ; Neukomm, Boriero ; De Cillia, Zaugg, Etienne ; Comte, Meier, Binz, Jeanmonod, Muller.

ÉTOILE : Muller ; Bachelin, Corsini ; Léonardi, Schlotterbeck, Froidevaux I ; Droxler, Robert, Furrer, Froidevaux II, Graber.

ARBITRE : M. Gerber, Lausanne.

BUTS : Binz (2), Comte, Meier ; Droxler, Furrer (penalty).

● La coupe d'Angleterre, demi-finales : Aston Villa-West Bromwich Albion 2-2 ; Birmingham City-Manchester United 0-2.

Hauterive - Fleurier 0-0

HAUTERIVE : Amarca ; Pétremand, Poller ; Nussbaum, Fasnacht, Matthey ; Nicoud, Sunier, Valentin, Gerber, Gafner.

FLEURIER : Luy ; Leuba, Gaiani ; R. Leuba, Milesi, Trifoni ; Donzé, Borel, Nesi, Theurillat, Huguenin.

Bon arbitrage de M. Pic (le Noirmont) qui se montra un excellent psychologue.

~ ~ ~

Ce résultat correspond à la physionomie de la partie. Les défenses furent dans l'ensemble supérieures aux attaques, bien que celles-ci, Hauterive en particulier, laissèrent échapper plusieurs occasions favorables. Malgré l'importance de l'enjeu, la partie resta correcte et fut disputée à vive allure. Voilà un point précieux pour les deux équipes, pour Hauterive en particulier, qui aura une nouvelle partie fort importante dimanche prochain puisqu'il accueille Tramelan.

M. Mo.

Le Locle - Alle 2-1 (1-0)

LE LOCLE : Antenen ; A. Cattin, Dubois ; Gilliand, Thommen, Galley ; Magliotto, Simonin, Berly, Grimm, Ballmer.

ALLE : Petitgirard ; Neury, Ribeaud ; Caillet, Klötzli, Ablitzer ; Gafner, Saner, Desbœuf, Hofmann, Adan.

ARBITRE : M. Blanc, Lausanne.

BUTS : Ballmer (2) ; Desbœuf.

MERCREDI 27 MARS, à 20 h. 15
A LA PAIX, GALA « ELNA »
BOXE
Combat professionnel 8 rounds de 3 minutes
RAILLART
(FRANCE) contre
SCHWEIZER
NEUCHATEL
7 combats amateurs :
Sélection bernoise contre Neuchâtel renforcé
Location : Magasin « Elna », rue des Epancheurs

Vermouth NOBLESSE l'apéritif N° 1

UN JOUR...
au lieu de l'appéritif vous demanderez
CYNAR
Plus tôt vous le ferez, plus longtemps vous en apprécierez les vertus.

CFC
Dimanche 31 mars à 15 h. au stade
SOLEURE
championnat de ligue nationale
Location chez Mme Betty Fallet cigares, Grand-Rue
~~~

VOUS

trouverez à nos rayons

MERCERIE BOUTONS

des articles sélectionnés
et spécialement étudiés
aux meilleurs prix du jour

TOUT

pour la couture

AUX Armourins NEUCHÂTEL

avec son grand assortiment

Schabzieger extra
H. Maire, Fleury 16

A vendre, en parfait état,

MEUBLES

divers, modernes, en frêne, cédés à bas prix. S'adresser à Georges Schneider, Roussette 22, Cortaillod, samedi, et le soir après 19 heures.

A vendre un lot de belles

caisses en bois

à prix avantageux. S'adresser chez Petitpierre et Grisel S. A., avenue de la Gare 19.

Si vous cherchez des meubles neufs ou d'occasion, voyez Au Bûcheron, Ecluse 20, Neuchâtel. Facilités.

A VENDRE

soulliers noirs No 38, à l'état de neuf, 25 fr., jaquette noire, taille 44, 15 fr., grande couleuse pour potager à bois, 10 fr. — Tél. 5 53 39, le soir après 19 heures.

Mécontent de votre radio !

Téléphonez au 5 54 93

REOS

Faubourg du Lac 4
(Seulement la réparation)

QUINZAINE LAROUSSE

25 MARS - 6 AVRIL

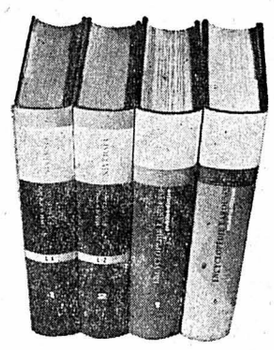

LE LAROUSSE UNIVERSEL, tout le savoir humain classé alphabétiquement.
2 volumes reliés Fr. **146.—**

LE LAROUSSE ENCYCLOPÉDIQUE MÉTHODIQUE : histoire, grammaire, sciences, géographie, littérature, musique, etc. La valeur de plus de 20 gros traités en 2 volumes reliés . . . Fr. **161.—**

LE LAROUSSE DU XXme SIÈCLE, le plus important des dictionnaires de langue française.
6 volumes reliés Fr. **485.—**

LA PHOTOGRAPHIE ET LE CINÉMA D'AMATEUR, un guide sûr et richement documenté . . . . Fr. **35.35**

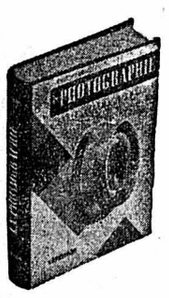

LA PÊCHE, relié, Fr. **33.40** LA CHASSE, relié, Fr. **33.40**

- TOUTES LES GRANDES PUBLICATIONS LAROUSSE sont exposées à la Librairie Reymond.
- Venez les consulter. Il faut voir avant d'acheter.
- Demandez nos conditions de vente.

LIBRAIRIE Reymond NEUCHATEL
Rue Saint-Honoré 9 — Tél. 5 44 66

BULBES ET ROSIERS DE HOLLANDE

Collection réclame No 1 : 25 glaïeuls à grandes fleurs, 25 montbrétias, 25 anémones doubles, 25 oxalis, 25 renoncules doubles, 15 sparaxis, très florifères, 10 acidantheras, 10 tigridias, 10 plantes vivaces en sortes grandioses pour fleurs coupées, 5 Freesias pour le jardin, 3 lis parfumés plus 3 dahlias à fleurs géantes. Au total 181 bulbes et plantes de qualité supérieure, franco domicile, pour seulement Fr. 12.75.
Collection No 2 : 8 rosiers buissons à grandes fleurs en 8 splendides variétés de qualité supérieure, chaque variété étiquetée, franco domicile, pour seulement Fr. 12.50.
Les collections 1 et 2 pour seulement Fr. 23.50.
Livraison contre remboursement. GARANTIE : en cas d'insatisfaction, remboursement de l'argent ! En plus, à titre de réclame spéciale, tout gratuitement 3 GLOXINIAS pour la culture en appartement !
ÉTABLISSEMENTS P. WALRAVEN, STATIONSWEG, HILLEGOM, HOLLANDE.

PISTOLET ÉLECTRIQUE A PEINTURE

Champion - super

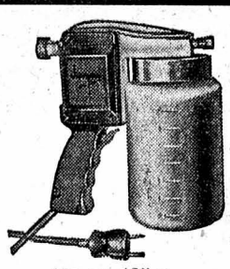

pulvérise à la perfection peintures, vernis, mazout, désinfectants, etc.
CHAMPION-SUPER... construction suisse...
CHAMPION-SUPER... souvent imité, jamais égalé...
CHAMPION-SUPER... est une référence, employé à la satisfaction générale dans les grandes et petites entreprises, et naturellement, vu sa manutention facile, par l'amateur !
Demandez notre offre avec prospectus détaillé!
Représentant général pour la Suisse romande :
220 ou 125 v.
Prix : Fr. 158.—
R. TISSOT & FILS, cuirs et fournitures pour l'industrie, Escaliers du Grand-Pont 5-7, LAUSANNE. Tél. (021) 22 43 98.

Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel

PRIX Auguste Bachelin 1957

(Prix de peinture)

Tout artiste peintre, d'origine neuchâteloise, ou Confédéré habitant le canton depuis dix ans au moins, âgé de moins de quarante ans, qui a exécuté ou exposé, de préférence dans le canton, une œuvre marquante au cours des trois dernières années, peut concourir pour ce prix.
S'inscrire jusqu'au 30 avril 1957 aux archives de l'État, château de Neuchâtel.

Communion

A vendre très beau complet marine, pour jeune homme de 15-16 ans. — Fontaine-André 6, 1er, à gauche.

Auto-Ecole VIGUET

Tél. 5.53 51 - Neuchâtel (La Riveraine 54)

Service à domicile
ou dépôt MAGASIN DE TABACS
Mlle BONNY, rue du Trésor

L'ANNUAIRE D'ADRESSES DE NEUCHÂTEL 1957 et des quatre districts

sortira de presse en avril. Il contient :
la liste alphabétique des habitants ;
la liste professionnelle des entreprises ;
les listes concernant les corps enseignants public et privé, les autorités et administrations, les institutions, églises et associations ;
le répertoire numérique des abonnés au téléphone ;
la liste des ménages par rues, avec l'indication des propriétaires ou des gérants d'immeubles ;
les listes d'adresses des localités des quatre districts.

Les personnes ou entreprises qui désirent apporter des changements ou mises au point soit à leur adresse, soit à leur profession, soit aux rubriques dans lesquelles elles figurent, sont priées de le faire immédiatement auprès des soussignés.

Ces rectifications se feront sans frais.

Les éditeurs déclinent toute responsabilité pour les corrections qui ne leur ont pas été signalées.

L'ANNUAIRE D'ADRESSES comporte une foule de renseignements qui le rendent aussi indispensable dans les ménages que dans les entreprises.

On peut le retenir dès maintenant.

Prix de souscription : 11 fr. 50 (après parution : 12 fr. 50).

LES ÉDITEURS
DELACHAUX & NIESTLÉ
IMPRIMERIE - RELIURE
Passage Max.-Meuron 4 - Tél. 5 18 75

---

visitez à Neuchâtel

la nouvelle grande exposition d'ameublement !

Choix grandiose sur 6 étages
Plus de 100 mobiliers installés

Meubles G. Meyer

11, faubourg de l'Hôpital (038) 5 75 05

CIRCULAN

Favorise une bonne irrigation sanguine de l'organisme, car il stimule la circulation. Circulan est ainsi une aide précieuse pour lutter contre les nombreux troubles du cœur et de la circulation, notamment contre la pression artérielle, les étourdissements et l'artério-sclérose.
Circulan s'est avéré efficace contre les troubles de l'âge critique aussi bien chez l'homme que chez la femme car il est tonifiant et combat l'angoisse et l'irritabilité.
CIRCULAN Fr. 4.95, Fr. 11.20, cure Fr. 20.55
chez votre pharmacien et droguiste.

RIO GRANDE

Marque „Le coq"

... le bout à l'arôme savoureux, à la cendre blanche, vous procure une jouissance parfaite !

Gautschi & Maurer
REINACH/AG

Fr. 1.30 le paquet de 10 pièces

HOME D'ENFANTS

« LE POINT DU JOUR », La Chaux-de-Fonds
A 15 minutes au-dessus de la ville, altitude 1150 m. Situation splendide dans sapins et pâturages. Reçoit un nombre limité d'enfants pour vacances, changement d'air, week-end, séjour de longue durée, etc.
Références de 1er ordre.
Tél. (039) 2 68 44 Mme G. Triponez-Gerber

Pour vos Citernes

ADRESSEZ VOUS AU CONSTRUCTEUR
A. ROMANG
TÉL. 5 39 59 / 5 33 97 NEUCHATEL

MONTEGROTTO TERME 5

près Abano
Hôtel de famille
Terme Miramonti

Bains de boue, douches, massages. Toutes les cures dans la maison. Situation tranquille. Ouvert toute l'année. 40 lits. Cuisine et service soignés. Grand parc ombragé. Garage.
Références : Tél. (041) 71 12 69, Lucerne.

Salon de coiffure
GŒBEL
Fondé en 1881

La fidélité de notre clientèle est une garantie de son entière
satisfaction

Croix-du-Marché - Trésor 1
Tél. 5 21 83

Sans compresseur !
le pistolet à peinture
BURGIA 53

pour décorateurs, peintres, garagistes
220 v. Prix : Fr. 98.50 + port
M. THOMET
ÉCLUSE 15 NEUCHATEL

STOPPAGE D'ART
TEINTURERIE OBRECHT
NEUCHATEL SEYON 5b TÉL. 5 22 40

Ne payez pas plus cher

Venez visiter
MEUBLES LOUP
Choix immense, magnifique
Dans tous les prix

NEUCHATEL
Beaux-Arts 4 - Croix-du-Marché 3

Chambres à coucher à Fr. 1000.—
Salles à manger à Fr. 650.—
Studios à Fr. 590.—

Grand choix en meubles isolés
Grandes facilités de paiement
Reprise en compte de vos vieux meubles

MEUBLES LOUP

Le meilleur moyen de trouver du
personnel
travailleur et débrouillard est de mettre une annonce dans le journal
Emmenthaler-Blatt
Langnau BE, l'excellent moniteur de places. Traduction gratuite des textes. 10% sur répétitions.
Téléphonez au No (035) 2 19 11, vous gagnez du temps.
34 000 abonnés.

ÉCOLE CLUB MIGROS

Tél. 5 83 49

COURS DE DANSE de salon

1re leçon jeudi 28 mars - 4 leçons de 2 heures : 18 fr.
Inscriptions dans les magasins MIGROS ou à l'école

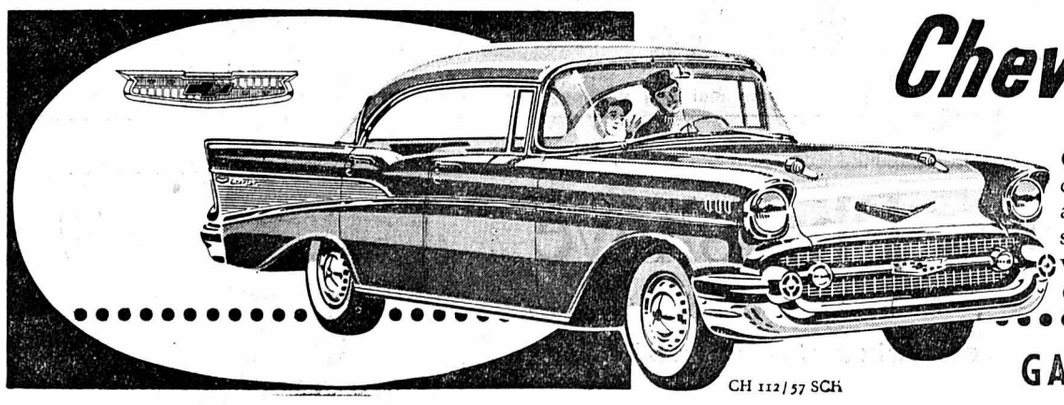

Chevrolet 1957

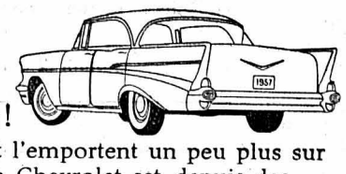

Chevrolet bat les records !

Chaque année les chiffres de vente de Chevrolet l'emportent un peu plus sur ceux des autres marques. En Suisse également la Chevrolet est, depuis des années, l'„américaine" la plus appréciée. Les courbes de ventes prouvent noir sur blanc la haute qualité de ce produit d'avant-garde de la General Motors. Faites-vous démontrer, vous aussi, un des nombreux et splendides modèles 1957. Chevrolet, la voiture aux nombreux atouts !

PRIX FORFAITAIRES

GARAGES SCHENKER, Neuchâtel, tél. 5 28 64

CH 112/57 SCH

Cette dame est à la hauteur!

La «dame à la hauteur» sait à quoi s'en tenir! Elle utilise le produit de lessive sur lequel elle peut compter en toutes circonstances: elle est moderne, elle emploie Persil!

Vous aussi? — Bien sûr, car vous êtes au courant et . . . c'est pourquoi vous aurez une chance toute particulière pour le grand concours Persil!

Grand Concours Persil

Maintenant vous pouvez gagner sans gros effort de magnifiques prix:

1er prix: Une contribution de Fr. 4000.- à l'aménagement de votre intérieur

2e et 3e prix: Un trousseau complet (158 pièces) du Tissage de toiles de Langenthal, valeur Fr. 2500.-

4e au 6e prix: «Nous vous habillons de la tête aux pieds» (dames ou messieurs) pour un montant de Fr. 1000.- par personne.

7e au 10e prix: Un service de table complet de la Fabrique de porcelaine de Langenthal d'une valeur de Fr. 500.-

115 prix-surprise d'une réelle valeur pratique

En outre, chaque concurrent recevra encore un cadeau en remerciement de sa participation, quelle que soit la solution donnée.

Vous voyez qu'il en vaut la peine! Participez au Grand Concours Persil! Utilisez le coupon ci-dessous! Ne manquez pas le dernier délai d'envoi: 30 avril 1957

Concours Persil Coupon-réponse

Prière de découper, de compléter et d'expédier sous enveloppe fermée affranchie à 20 ct. jusqu'au 30 avril 1957 à Henkel & Cie S.A., Pratteln/BL

A Examinez les raisons qui font de Persil le produit de lessive le meilleur et le plus avantageux en répondant aux 8 questions suivantes. Prière de biffer la réponse («oui» ou «non») qui ne convient pas.

Biffez la réponse fausse — ainsi ~~oui~~ / ou ainsi ~~non~~

1. De tous les produits de lessive, seul Persil contient «Fibreprotect», protège-fibres breveté	oui	non
2. Persil est une lessive moderne auto-active	oui	non
3. Le grand paquet de Persil ne coûte que Fr. 1.10	oui	non
4. Grâce à sa douceur, sa grande puissance de lavage et l'action contrôlée de sa mousse, Persil est particulièrement indiqué pour les machines à laver simples ou automatiques	oui	non
5. Avec le Persil moderne, il est absolument superflu de frotter, de blanchir et de passer au bleu	oui	non
6. L'action efficace autant qu'hygiénique de Persil permet d'obtenir un linge d'une merveilleuse propreté	oui	non
7. Persil lave en douceur dans n'importe quelle eau	oui	non
8. Lavé avec Persil, le linge est particulièrement perméable et absorbant	oui	non

B Répondez à cette question:

9. Quel est le nombre de dessins expédiés par les participants au dernier concours Persil «La jeunesse suisse crée la réclame Persil»? ..... nombre

Prière d'écrire en lettres majuscules! **Joignez le couvercle d'un paquet de Persil à chaque envoi!**

Prénom et nom .....

Adresse exacte (lieu et rue) .....

Conditions du concours:

1. **Chacun est libre d'envoyer autant de solutions qu'il désire, à l'exclusion des employés de la maison Henkel & Cie S.A.**
2. **Problème:** Répondre aux 9 questions posées sur le coupon-réponse ci-contre et le faire parvenir, accompagné du couvercle d'un paquet de Persil, à Henkel & Cie S.A., Pratteln/BL.
3. **Un envoi est considéré comme «juste»** lorsque les 8 premières questions posées sur le coupon-réponse ci-contre sont correctement résolues.
4. **Prix:** a) **Chaque concurrent reçoit un cadeau pour sa participation** b) **125 beaux prix** seront distribués **entre les concurrents qui auront expédié une solution «juste».** La question 9 déterminera le rang des gagnants, le 1er prix allant à la réponse la plus proche du résultat exact, etc. Si plusieurs réponses à la question 9 sont identiques, le rang sera établi par tirage au sort.
5. **Délai pour l'expédition des envois:** 30 avril 1957
6. **Jury et contrôle:** Les fonctions du jury sont assumées par la direction de la maison Henkel & Cie S.A., Pratteln/BL, sous la surveillance de M. Heinrich Mohler, chef de la chancellerie du district de Liestal, qui procédera également aux tirages au sort éventuels.
7. Les décisions du jury sont sans appel. Aucune correspondance ne sera échangée au sujet du concours.

Les solutions correctes et la liste des gagnants seront publiées dans **le numéro de juillet de «Trente Jours», «Pro» et de l'«Illustrazione Ticinese».**

Bonne chance à tous! **Henkel & Cie S.A.**

Chaque concurrent reçoit un cadeau pour sa participation

PETITS TRANSPORTS
Déménagements
O. Vivarelli NEUCHATEL - Tél. 5 80 86

Ce soir nous dînons aux Halles

Restaurant National - Môtiers
Val-de-Travers ◆◆ Tél. 9 14 41

Restauration cuisine bourgeoise
Menu à la carte, demi-poulet, etc.
Charcuterie de campagne 100 %
Prix spéciaux pour chauffeurs et voyageurs
Service à toute heure
Se recommande, le nouveau tenancier:
Famille A. RACINE.

Toute sécurité à...
L'UNION
Compagnie d'Assurances
I.A.R.D.
Agence générale: *R. Hildbrand*
22, faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel

CAFÉ DU THÉÂTRE
Brasserie-Restaurant
La suppression de l'orchestre nous a permis d'orienter la clientèle pour ses repas, à la Brasserie, et ainsi de libérer les salons au 1er, pour des banquets, assemblées, réunions.

Devenez une employée de bureau qualifiée en fréquentant les cours de
L'ÉCOLE BÉNÉDICT DE NEUCHÂTEL
qui, depuis plus de 25 ans, prépare avec succès aux carrières commerciales et s'occupe du placement de ses élèves diplômés. Cours semestriels et annuels. Diplôme sanctionné par la «Fédération suisse de l'enseignement privé». Enseignement du jour et du soir.
Rentrée de printemps: 23 avril

Savez-vous que
l'ÉCOLE TAMÉ
Concert 6 - Tél. 5 18 89
organise continuellement de nouveaux cours complets de sténodactylo, de secrétaire et de commerce d'une durée de 4, 6 et 12 mois?
Demandez le prospectus détaillé!

NAROK *Café* **NAROK** *Tea*

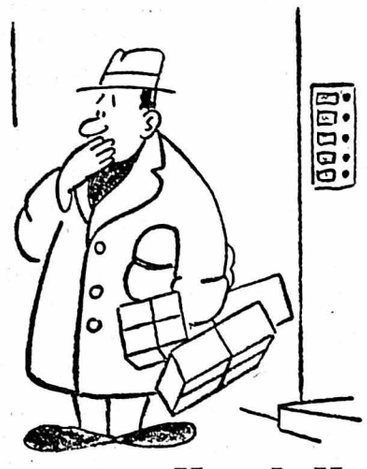

Concours Narok No 7
Nous cherchons pour cette image un texte ou slogan dans lequel doit figurer le mot «NAROK». Les meilleures réponses seront récompensées par un produit Narok. Envoyez-nous vos réponses, jusqu'au 29 mars, sur carte postale avec le numéro de l'image ci-dessus.
NAROK S. A., Schmidhof, Zurich

GRATUITEMENT
50 PHILISHAVE seront envoyés à domicile pour 15 jours d'essai

PROFITEZ DE CE BON
Dans 24 heures déjà, vous pourrez essayer sans aucun engagement le plus puissant des rasoirs équipé d'un moteur à collecteur et de deux têtes rotatives à six couteaux chacune.
Garanti 2 ans par notre service.

A découper et envoyer sous pli ouvert affranchi de 5 ct. à:
NOUVELELECTRIC
M. JOLLIET PAYERNE
rue de Lausanne
Téléphone (037) 6 11 66

BON
Avec / sans étui
Pour un rasoir Philips 15 jours à l'essai
Nom: Profession:
Localité: Canton: Rue:
Biffer ce qui ne convient pas

Rasé de plus près avec Philishave

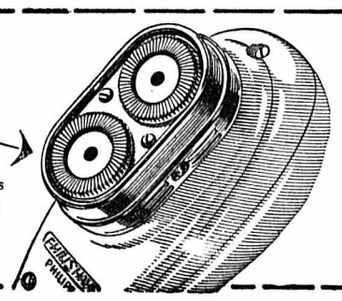

Le Philishave rase aussi facilement une barbe de 8 jours que les poils courts. Les poils courts sont éliminés par la face plane de la double tête, les poils longs par les fentes latérales.

le rasoir électrique le plus vendu dans le monde
Nouveau prix sans étui Fr. 58.- avec étui Fr. 72.-
En vente chez le spécialiste et dans les magasins d'électricité

Un produit Philips

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Elections indiennes

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

... ET FAIBLESSE

Toutefois pour la première fois en Inde, le parti du congrès perd le contrôle de deux Etats : Kerala au profit des communistes et Orissa au profit de la droite réactionnaire. De plus, il subit des échecs marqués dans l'Etat de Maharastra à cause de la question linguistique et dans le Bengale occidental. Dans ce dernier Etat la campagne a voté massivement pour le parti du congrès, mais la population des villes, notamment celle de Calcutta, a voté contre lui.

En ALGÉRIE, 37 rebelles ont été tués et 25 faits prisonniers au cours de différentes opérations qui se sont déroulées jeudi. Dix-sept tueurs du réseau de Mostaganem ainsi que le chef rebelle de la région d'Orléansville ont été arrêtés.

On apprend d'autre part qu'Ali Boumendjel, chef du Front de libération nationale du secteur Alger-sud, arrêté le 11 février dernier, s'est suicidé à El Biar où il était détenu.

Fin de la conférence des Bermudes

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

« Parmi les sujets discutés en détail ont figuré les problèmes communs concernant le Moyen-Orient, l'Extrême-Orient, l'O.T.A.N., la coopération européenne, la réunification de l'Allemagne et la défense ».

« Le président et le premier ministre sont très satisfaits des résultats de cette conférence, au cours de laquelle un certain nombre de décisions ont été prises, et ils ont l'intention de poursuivre un échange de vues qui a si bien commencé».

« Les accords et conclusions auxquels a abouti la discussion des principaux sujets de la conférence font l'objet d'une annexe ».

L'annexe du communiqué

CASTLE-HARBOUR, 24 (A.F.P.). — « Les deux gouvernements :

1) Reconnaissent la valeur des pactes de sécurité collective dans le cadre des Nations Unies et l'importance particulière de l'O.T.A.N. pour les deux pays en tant que clef de voûte de leur politique occidentale.

2) Réaffirment leur intérêt commun dans le développement de l'unité européenne au sein de la communauté atlantique.

3) Sont d'accord sur l'importance d'une association plus étroite du Royaume-Uni avec l'Europe.

4) Sont d'accord sur les avantages susceptibles de dériver pour le commerce européen et mondial, des plans du marché commun et de la zone de libre-échange, pourvu qu'ils n'entraînent pas des tarifs douaniers élevés, et sont d'avis que toutes les nations devraient suivre une politique commerciale libérale.

5) Prennent acte de la décision des Etats-Unis, conformément à la récente résolution commune sur le Moyen-Orient, de participer activement au comité militaire du pacte de Bagdad.

6) Réaffirment leur intention d'appuyer le droit du peuple allemand à réaliser rapidement sa réunification dans la paix et la liberté.

7) Expriment leur sympathie pour le peuple hongrois et condamnent la politique soviétique de répression à l'égard des peuples d'Europe orientale, ainsi que l'ignorance dans laquelle d'importantes résolutions des Nations Unies ont été tenues par l'U.R.S.S.

8) Sont d'accord sur la nécessité d'appliquer rapidement les récentes résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies concernant la zone de Gaza et le golfe d'Aqaba.

9) Sont d'accord pour reconnaître l'importance de l'application aussi bien dans la lettre que dans l'esprit, de la résolution du Conseil de sécurité du 13 octobre dernier sur le canal de Suez, et pour appuyer les efforts accomplis par le secrétaire général de l'O.N.U. en vue d'abotuir à un réglement conforme aux clauses de cette résolution.

10) Publient une déclaration commune sur leur politique à l'égard des expériences nucléaires. Réd. — M. James Hagerty commente plus loin ces deux derniers points.

11) Sont d'accord en principe que dans l'intérêt de la défense et de l'économie mutuelles, certains engins téléguidés soient mis par les Etats-Unis à la disposition des forces britanniques.

M. James Hagerty commente le communiqué anglo-américain

Le porte-parole américain, M. James Hagerty, a commenté le communiqué anglo-américain, et a déclaré notamment que les gouvernements britannique et américain permettraient à des observateurs soviétiques d'assister à leurs explosions expérimentales à condition que l'U.R.S.S. consente à agir de façon semblable. Il a déclaré également que l'accord anglo-américain concernant les engins téléguidés signifiait que des équipes anglo-américaines seraient chargées du maniement des engins, mais que seuls les Américains auraient le contrôle sur les ogives atomiques. Il a précisé que la loi américaine interdit aux Etats-Unis de livrer des ogives à des pays étrangers. M. Hagerty a ajouté que M. Harold MacMillan n'avait pas demandé de livraisons d'ogives. Les engins que les Etats-Unis livreront à la Grande-Bretagne ont un rayon d'action moyen d'environ mille cinq cents milles. M. Hagerty n'a pas révélé le type exact de ces engins. Des négociations commenceront immédiatement pour la constitution des équipes anglo-américaines chargées du maniement des engins.

M. Hagerty a insisté sur le fait que toutes les conversations relatives à la défense demeuraient secrètes. Il a déclaré que l'accord sur les engins téléguidés permettrait de réaliser des économies, non seulement à la Grande-Bretagne, mais aussi aux Etats-Unis, en évitant une double recherche et une double fabrication. M. Hagerty a également refusé de donner des détails sur les conclusions communes relatives à la tactique à suivre au Moyen-Orient, tant que les résultats de la mission de M. Dag Hammarskjoedl, secrétaire général de l'O.N.U., au Caire ne seront pas connus.

Une conférence de presse de M. MacMillan

La conférence des Bermudes a été un succès complet, a déclaré M. MacMillan au cours d'une conférence de presse donnée à l'issue des entretiens anglo-américains.

Après avoir reconnu que certains points étaient restés sans solution, le premier ministre britannique a ajouté : « L'atmosphère a été exactement telle que je l'avais espéré en partant ».

Le fait que les entretiens se soient limités à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis ne signifie nullement, a poursuivi M. MacMillan, que l'entente tripartite soit devenue bilatérale. La France joue un rôle vital dans le système occidental.

La Grande-Bretagne et les Etats-Unis se sont mis d'accord sur la politique à suivre au Moyen-Orient, à la fois dans l'immédiat et dans un avenir plus éloigné, a déclaré M. MacMillan. « Nous espérons maintenant, a-t-il ajouté, que Nasser se conformera à l'esprit et à la lettre des résolutions des Nations Unies ».

Par ailleurs le premier ministre a laissé entendre que la reine Elizabeth se rendra aux Etats-Unis, mais a ajouté qu'aucune décision n'a été prise à ce sujet.

Au cours de sa conférence de presse, M. MacMillan a indiqué d'autre part, que des divergences de vues subsistaient en ce qui concerne le commerce avec la Chine communiste. Enfin, il a affirmé que la discussion sur l'Afrique n'avait pas porté sur un territoire particulier.

Les commentaires de Radio-Moscou

LONDRES, 24 (Reuter). — Radio-Moscou a diffusé dimanche un commentaire sur la conférence des Bermudes, disant que celle-ci n'a rien apporté à la cause de la paix parce qu'elle est restée axée sur une « politique de force ». En outre, cette conférence a été un marchandage, même si « l'oncle Sam a tenté de traiter John Bull en pauvre comparse ». Toutefois l'Amérique a besoin de la Grande-Bretagne pour appliquer sa « dangereuse politique de force ».

C'est là un atout pour l'Angleterre. Les entretiens ont été secrets : une discussion ouverte entre les Etats-Unis et l'Angleterre ne peut être rendue accessible à l'opinion publique.

Protestations égyptiennes...

PARIS, 24 (A.F.P.). — « La conférence des Bermudes a totalement ignoré les intérêts des Arabes et s'est uniquement préoccupée des intérêts occidentaux dans le Moyen-Orient », a déclaré la radio du Caire dans un commentaire consacré à la conférence des Bermudes.

« Cette conférence, la première depuis l'agression contre l'Egypte, a ajouté la radio du Caire, nous laissait espérer une meilleure compréhension des intérêts vitaux des peuples arabes, aussi bien qu'une solution équitable du problème des réfugiés palestiniens dont le nombre dépasse le million. Ce problème, qui gagne en gravité, n'a malheureusement pas été abordé. Les participants à la conférence des Bermudes ont préféré discuter le problème des réfugiés hongrois et flétrir l'action russe, alors qu'ils auraient logiquement dû s'occuper des réfugiés palestiniens et flétrir l'action israélienne ».

La radio du Caire a conclu : « Discuter les expériences nucléaires n'implique aucune intention pacifique et ne démontre pas le désir sincère de satisfaire les justes revendications arabes pour que règnent, au Moyen-Orient, la paix et la sécurité ».

... et satisfaction allemande

BONN, 24 (D.P.A.). — Les résultats des entretiens des Bermudes sont qualifiés dimanche soir d' « extraordinairement réjouissants », par les milieux gouvernementaux de Bonn. On y estime que les derniers différends qui étaient apparus entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne depuis le conflit de Suez, sont maintenant aplanis.

On souligne avec une satisfaction toute spéciale, dans ces milieux de Bonn, l'accord au sujet d'une association plus étroite de la Grande-Bretagne avec l'Europe. Aussi espère-t-on à Bonn, que le traité sur le marché commun qui sera signé lundi à Rome, sera bientôt complété par la création d'une zone de libre échange incluant la Grande-Bretagne.

Avant la visite royale anglaise

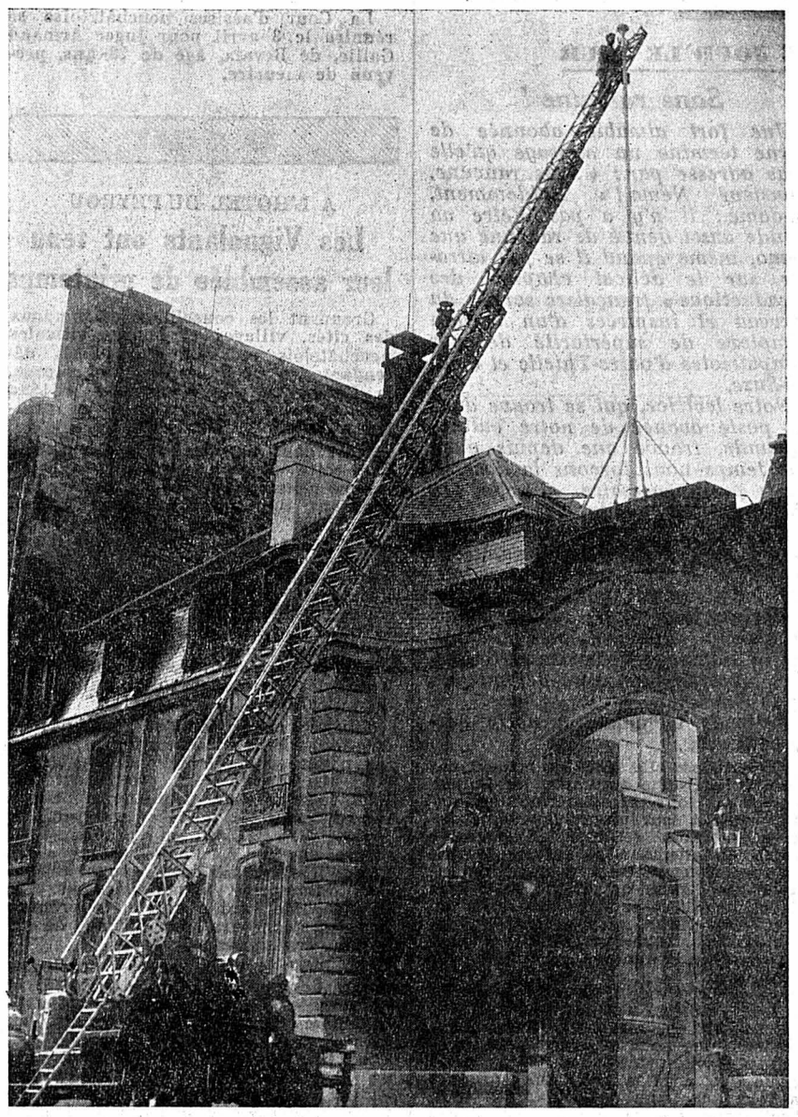

Avant la visite à Paris de la reine Elisabeth, tout est fait pour donner à la capitale son plus bel aspect. L'ambassade britannique elle-même a fait appel aux pompiers de Paris et à une de leurs échelles pour repeindre la hampe qui surmonte son entrée.

Nouvelle lettre de M. Boulganine

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

NÉGOCIATIONS NÉCESSAIRES

Il est aisé de comprendre, écrit ensuite le maréchal, que la République démocratique ne peut envisager que l'ordre instauré en Allemagne fédérale s'étende à son territoire. De même le gouvernement fédéral déclare ne pouvoir accepter que la structure sociale de l'Etat démocratique s'étende à l'Allemagne de l'ouest. « Ceci prouve qu'il n'existe pas d'autre voie que l'ouverture de négociations entre les deux Allemagnes pour aboutir à la réunification ».

Toutefois, le maréchal Boulganine déclare qu'il ne pense pas devoir s'arrêter plus longuement à ces questions, le chancelier Adenauer lui ayant fait part de son intention de lui adresser à ce sujet une note particulière.

CONTRE M. VON BRENTANO

En terminant, le maréchal Boulganine s'élève contre de récentes déclarations de M. von Brentano, ministre fédéral des affaires étrangères, qui contenaient des attaques directes contre l'U.R.S.S. et sa politique extérieure. « De telles déclarations ne facilitent pas du tout l'amélioration des relations des deux pays, à laquelle l'Union soviétique aspire sincèrement ».

CE QU'EN PENSE LE CHANCELIER ADENAUER

BONN, 24 (A.F.P.). — Avant de partir pour Rome et Téhéran, le chancelier Adenauer a fait publier par les services de presse gouvernementaux une « brève et provisoire » prise de position sur la dernière lettre que lui a adressée le maréchal Boulganine.

« Cette lettre, dit-il, constate tout d'abord une unanimité de vues pour poursuivre les négociations sur la réglementation et l'extension des échanges commerciaux, sur les pouvoirs consulaires et sur une coopération scientifique et technique.

» Malheureusement, M. Boulganine n'aborde pas dans sa réponse la question du rapatriement des ressortissants allemands qui se trouvent en U.R.S.S. Cette question a pourtant au moins autant d'importance. Il serait à souhaiter que les deux problèmes reçoivent prochainement une solution satisfaisante.

LA QUESTION DE LA RÉUNIFICATION

» En ce qui concerne la réunification, M. Boulganine persiste à soutenir la thèse de deux Etats allemands et à réclamer des négociations directes entre le gouvernement fédéral et Pankow. Or, le gouvernement fédéral et le Bundestag n'ont pas exigé que les institutions et le système politique de la République fédérale soient adoptés par la prétendue République démocratique allemande. Ils ont seulement exigé qu'une représentation nationale panallemande, issue d'élections libres, puisse décider des formes de vie politique et économique du peuple allemand. »

Les services de presse fédéraux indiquent que le chancelier Adenauer, à son retour de Téhéran, répondra aussi rapidement que possible au maréchal Boulganine et reviendra à cette occasion sur les critiques formulées contre le ministre fédéral des affaires étrangères.

Informations suisses

VAUD

Une voiture neuchâteloise emboutit deux autres autos

Un mort, cinq blessés

(c) Dimanche soir à l'entrée de Nyon, M. Jean Mounoud, représentant à Chézard (Neuchâtel), qui rentrait en voiture de Genève, a, pour des raisons indéterminées, accroché deux voitures. Le choc fut très violent. La mère du conducteur de la seconde voiture, Mme Retchitski, a été tuée sur le coup. Les trois occupants de la première voiture ont été blessés. M. Mounoud souffre d'une fracture du fémur et son compagnon est également blessé.

Une auto contre un tram

Un mort, deux blessés

MONTREUX, 24. — M. Fernand Courvoisier, de Lausanne, travaillant à Payerne, s'était emparé samedi de la voiture de ses employeurs pour faire une randonnée dans le canton. En cours de route, il prit avec lui deux camarades. Vers minuit, à Montreux, la voiture entra en collision avec un tram se dirigeant sur Clarens. Un des passagers, M. Pierre Sonnay, 41 ans, a été tué sur le coup. Le deuxième passager, M. Albert Simon, de Lausanne, et le conducteur, ont été blessés et conduits à l'hôpital de Montreux.

La composition définitive du Grand Conseil

LAUSANNE, 24. — Les élections législatives vaudoises se sont terminées par le deuxième tour de scrutin dans quatre cercles où sept sièges étaient en ballottage. A Avenches — comme nous l'annonçons d'autre part — les libéraux perdent un siège. A Echallens sont réélus les deux députés radicaux sortants. Le candidat chrétien-social suit à deux voix près le second élu. A Villars-sous-Yens, le candidat du parti des paysans, artisans et indépendants l'emporte sur le radical. A Ollon sont réélus les deux députés sortants, un socialiste et un membre du parti des paysans, artisans et indépendants.

Le Grand Conseil vaudois, qui sera installé le 15 avril, sera composé de 99 radicaux et jeunes radicaux (pertes 5 par rapport à 1953), 43 socialistes (gains 3), 38 libéraux (gains 2), 10 popistes (pertes 3), 16 membres du parti des paysans, artisans et indépendants (gains 2) et 5 chrétiens-sociaux (gain 1).

★ On annonce le décès survenu vendredi à l'hôpital cantonal à Lausanne, à l'âge de 92 ans, de M. Albin Schorro, des suites d'un accident survenu le 5 février. Il était diplômé de l'Ecole d'agriculture de Lausanne et de l'Ecole cantonale de commerce de Neuchâtel, avait enseigné au collège Saint-Michel, à Fribourg, dès 1910 et avait fondé, en 1897, puis rédigé jusqu'en 1948, l'hebdomadaire agricole « Le Sillon romand ».

Un fonctionnaire condamné pour abus de confiance et faux dans les titres

LAUSANNE, 23. — Le tribunal de police correctionnelle de Lausanne a rendu, samedi matin, son jugement dans l'affaire d'abus de confiance, de faux dans les titres, de tentative d'abus de confiance dont s'est rendu coupable André Blanc, premier secrétaire à l'Institut vétérinaire cantonal. Le tribunal était présidé par M. G. Klunge, assisté de MM. Wuistaz et Kaesermann, juges. A. Blanc était chargé de la lutte contre la tuberculose bovine, qui comportait notamment l'achat des bêtes réagissantes et leur vente comme bétail de boucherie. Blanc, au cours de plusieurs ventes, majora les factures, garda pour lui la différence et versa à sa comptabilité des factures arrangées. Une vérification de la comptabilité, en mai 1954, découvrit les malversations et le coupable fut destitué le 3 décembre 1954. L'Etat de Vaud porta plainte et Blanc a comparu, mardi, devant le tribunal. Le ministère public, représenté par M. P. Guignard, requit une peine de quinze mois de prison, la destitution des fonctions et trois ans de privation des droits civiques. Le jugement a retenu l'abus de confiance, rendu d'autant plus grave par les fonctions que remplissait Blanc, qu'aucune circonstance ne peut les excuser, la tentative d'abus de confiance, le faux dans les titres. Il estime que le sursis est de nature à détourner l'accusé de nouvelles infractions. Il condamne André Blanc à un an de prison moins cinq jours de préventive, avec sursis pendant cinq ans, aux frais, la destitution, à l'inéligibilité à toutes fonctions pendant dix ans, donne acte à l'Etat de Vaud de ses réserves civiles, ordonne la restitution à l'Etat de 1020 francs séquestrés au cours de l'enquête.

BERNE

Pour lutter contre la pénurie du corps enseignant

(c) Un cours accéléré d'une durée de deux ans sera ouvert en automne 1957 dans le canton de Berne pour former une nouvelle série d'instituteurs de langue allemande, car la pénurie sévit toujours. Les candidats doivent posséder une formation secondaire et avoir fait un apprentissage.

ARGOVIE

Les élections au Grand Conseil

AARAU, 25. — Les élections au Grand Conseil argovien (200 députés) ont donné les résultats suivants :

66 socialistes (gain 1), 48 conservateurs-catholiques (gain 1) et 2 chrétiens-sociaux (sans changement), 39 radicaux (perte 3), 29 paysans (perte 1), et 1 jeune paysan (perte 1), 9 indépendants tendance Duttweiler (gain 1), 5 évangélistes-populaires (gain 1), 1 député hors-parti pour la suppression de l'obligation de vote (gain 1).

TESSIN

Arrestation d'un contrebandier de montres suisses

VARESE, 24 (A.F.P.). — Un contrebandier, Antonio Presti, 23 ans, a été arrêté par les douaniers au col de Termini, à la frontière italo-suisse, alors qu'il essayait d'entrer en Italie avec 250 montres valant plus de cinq millions de lires.

★ A la suite d'une initiative socialiste, les électeurs de Villeneuve (Vaud) ont accepté par 173 oui contre 129 non l'introduction du système de la représentation proportionnelle pour l'élection du Conseil communal.

★ Le Touring Club Suisse et l'Automobile Club de Suisse communiquent que le col du Saint-Gothard est de nouveau fermé à la circulation, à la suite de fortes chutes de neige. La route du San-Bernardino est également fermée.

★ La police a retrouvé dimanche après-midi dans les gorges de la Jogne, au-dessus de Broc, le cadavre d'André Gremaud, 15 ans, qui avait disparu du domicile de ses parents, à Bulle, le 17 décembre. Le malheureux a probablement fait une chute accidentelle.

Chronique régionale

RÉGIONS DES LACS

MORAT

A l'Association suisse des Unions cadettes

Dimanche a eu lieu à Morat l'assemblée des délégués de l'Association suisse des Unions cadettes. Le congrès suisse des cadets aura lieu en 1958, à Brougg. Le règlement des concours a été établi et adopté.

VALLÉE DE LA BROYE

AVENCHES

Le deuxième tour de l'élection au Grand Conseil

(c) Le deuxième tour, qui a eu lieu hier, a donné les résultats suivants :

Sont élus : Edouard Zinder (radical dissident), par 296 voix, et Bernard Ravussin (radical) par 259 voix. Ont obtenu des voix : Marcel Nicollier (agrarien), 222, et Franz Pradervand (libéral), député sortant, 191.

VAL-DE-RUZ

Les candidats libéraux pour le Grand Conseil

(sp) Le parti libéral a désigné les candidats suivants pour l'élection au Grand Conseil : Numa Perregaux-Dielf, agriculteur aux Geneveys-sur-Coffrane, Roger Sandoz, industriel à Chézard-Saint-Martin, Alexandre Cuche, agriculteur au Pâquier, tous trois députés sortants ; Otto von Aesch, directeur d'usine à Fontainemelon.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
6, rue du Concert - Neuchâtel
Directeur: Marc Wolfrath
Rédacteur en chef du journal: René Braichet

Un compromis aurait été réalisé sur Suez

Accord Nasser-Hammarskjœld sur la navigation dans le canal

PARIS, 24 (A.F.P.). — « Un accord complet sur la navigation dans le canal de Suez est intervenu entre le président Nasser et M. Hammarskjoeld », annonce la radio du Caire, citant l'agence du Moyen-Orient.

Le communiqué détaillé du gouvernement égyptien relatif aux modalités de transit par le canal de Suez sera publié avant la fin de ce mois, a déclaré le porte-parole officiel du gouvernement égyptien.

On apprend par ailleurs de source diplomatique généralement bien informée, que les entretiens ont permis de trouver une solution raisonnable.

Le secrétaire général des Nations Unies aurait trouvé le chef du gouvernement égyptien et ses principaux conseillers moins fermes qu'il ne s'y attendait à toute idée de compromis sur les trois questions de Suez, d'Aqaba et de Gaza.

VATICAN

Mort du commandant de la garde suisse

ROME, 24 (Reuter). — Le commandant de la garde suisse du pape, le colonel Heinrich Pfyffer von Altishofen, a succombé samedi soir à une crise cardiaque, dans une clinique de Rome, à l'âge de 68 ans. Il était le vingt-septième commandant de la garde depuis sa fondation en 1506, par le pape Jules II, et le dixième membre de sa famille au service du pape.

CINÉAC
PERMANENT
14 h. 30 - 21 h. 30
Fg du Lac 27 Neuchâtel
Première fois à Neuchâtel
FESTIVAL WALT DISNEY
en cinémascope
4 DESSINS ANIMÉS
La sélection des actualités mondiales
Fox-Pathé et Ciné-Journal suisse

Il nous en fait voir de toutes les couleurs...

Qui ça ? ? ? Mais le grand peintre de l'Ecluse... qui a un stock formidable dans toutes les spécialités de couleurs et vernis, et... aussi dans les papiers-peints...

Son adresse ? ? ? Attendez ! ! !

M. Thomet, Ecluse 15, Neuchâtel, tél. 5 17 80.

Lorsque vous préféreriez être à cent pieds sous terre...

...parce que vous avez au visage de petits boutons, des comédons, de l'eczéma ou même une véritable éruption, allez à la pharmacie ou à la droguerie la plus proche vous acheter un petit flacon de D. D. D. Ce vieux remède anglais éprouvé de longue date a déjà aidé à des milliers de personnes–même dans des cas opiniâtres ! Comment s'effectue le traitement ? Imbibez de D.D.D. un tampon d'ouate et touchez-en les endroits malades: le liquide jaune or pénètre dans les pores, les nettoie, anéantit les microbes qui s'y trouvent... et favorise la guérison de la peau. Prix du flacon: Fr. 1.90 et 4.95.

D.D.D.

Pour les peaux sensibles, utilisez le savon extra-doux D. D. D.

Dépôt général pour la Suisse: Dr Hirzel Pharmaceutica Zurich

dernière heure sportive

Le Loclois Landry troisième à Saint-Gall

Voici les résultats de la troisième et dernière demi-finale du championnat suisse aux engins, organisée à Saint-Gall :

1. Hans Künzler, Berne, 47,30 ; 2. Hermann Thomi, Zurich, 47,20 ; 3. Pierre Landry, le Locle, 46 ; 4. Konrad Kaufmann, Saint-Gall, Oswald Bühler, Lucerne, et Walter Zulliger, Zurich, tous 45,80 ; 7. Rico Sonderegger, Saint-Gall, 45,60 ; 8. Hans Bertschler, Arbon, 45,30 ; 9. Walter Schmitter, Berne, 44,40 ; 10. Paul Bader, Regensdorf, 43,90 ; 11. Hans Kundert, Linthal, 43,60 ; 12. Menk Grunder, Lucerne, 42,40.

Meilleures performances aux engins : barres parallèles, Künzler, 9,60 ; cheval-arçons, Thomi, 9,50 ; anneaux, Schmitter, 9,60 ; exercices à mains libres, Künzler, 9,60 ; barre fixe, Kaufmann, Künzler et Landry, tous 9,70.

Sont qualifiés pour la finale qui aura lieu les 6 et 7 avril à Lausanne : Jack Günthard, Lucerne, 87,10 ; Hermann Thomi, Zurich, et Max Benker, Zurich, 85,70 ; Hans Schwarzentruber, Lucerne, 85,50 ; Josef Knecht, Zurich, et Hans Künzler, Berne, 85,10 ; Werner Michel, Berne, et Konrad Kaufmann, Saint-Gall, 84,30 ; Melchior Thalmann, Zurich, 84 ; Fritz Feuz, Berne, 83,90 ; Edi Thomi, Zurich, 83,70 ; Ernest Nicolet, Genève, Gottlieb Fässler, Wädenswil, et Walter Zulliger, Zurich, tous 83,60 ; Kurt Hausammann, Bâle, 83,50 ; Pierre Landry, le Locle, 83,30 ; Hans Maurer, Berne, 83,20 ; Oswald Bühler, Lucerne, 82,70 ; Walter Krieg, Lucerne, 82,40 ; Fred Wegmüller, Lucerne, 82,30.

AVIS TARDIFS

Ce soir à 20 h. 30,
AU LOCAL DU LYCÉUM,
angle Temple-Neuf - ruelle Breton
Causerie de **Me QUINCHE** AVOCATE
Problèmes féminins soulevés par la dernière votation
Cette causerie est publique, entrée libre

POLOCHON chaque lundi dès 21 h. CORSAIRE

Cabaret A. B. C.
Faubourg du Lac 27 Tél 5 31 97
Ce soir **ouvert**
ATTRACTIONS

25 mars

Aujourd'hui

SOLEIL lever 6.24 coucher 18.50

LUNE lever 3.20 coucher 13.14

AU JOUR LE JOUR

Sans rancune !

Une fort aimable abonnée de Berne termine un message qu'elle nous adresse par : « Sans rancune, monsieur Nemo ! » Evidemment, madame ; il n'y a pas d'être au monde aussi dénué de rancune que Nemo, même quand il se fait attraper sur le délicat chapitre des « traductions » françaises sorties du cerveau et inspirées d'un certain complexe de supériorité de nos compatriotes d'outre-Thielle et d'outre-Suze.

Notre lectrice, qui se trouve dans un poste avancé de notre culture romande, trouve que depuis quelque temps nous forçons la dose. Il n'est pas nécessaire, dit-elle, en cherchant la « petite bête », d'élargir encore le fossé qu'on dit exister entre Suisses allemands et « Welches ». C'est une opinion que, personnellement, nous ne partageons pas, car — il ne faut jamais l'oublier — nous sommes une minorité de langue française en Suisse. Une minorité qui ne se défend pas, se fait manger.

Laissons la plume à notre correspondante :

Si les Suisses allemands ne brillent pas dans l'orthographe française, les Suisses romands ne font pas des étincelles lorsqu'ils parlent leur propre langue. Ecoutez à la radio « Autour de la table ronde » en allemand et ensuite le Forum » en français. Ce n'est pas à l'avantage de ce dernier où chacun parle à la fois et ne dit pas deux mots sans un « heu » désagréable au possible. Même M. R. Nordmann, pour qui j'avais beaucoup de sympathie, commence à me taper sur les nerfs.

Suissesse romande fixée à Berne depuis plusieurs années, j'ai souvent constaté que les Suisses allemands sont moins moqueurs que nous et se donnent beaucoup plus de peine pour parler notre langue que nous la leur. Alors fermons les yeux sur leurs défauts. Après tout, nous avons quatre langues en Suisse et jusqu'à maintenant, même avec des erreurs de grammaire, nous nous sommes toujours compris.

Oui, bien sûr. Mais est-ce suffisant de nous comprendre ? Nous pensons que le langage est l'expression du génie du lieu, de la culture et de ce qu'il y a de plus précieux dans l'âme du pays romand. Un Suisse allemand devrait se rendre compte qu'en répandant dans nos foyers des prospectus mal traduits, il nous choque moins qu'il ne nous fait mal, profondément. Nous dénonçons les auteurs de ce mal non pour creuser un fossé, mais bien pour tenter de combler le fossé que certains compatriotes alémaniques inélégants creusent avec une légèreté à laquelle nous ne pouvons aucunement répondre par de la compréhension.

Quant aux « heu », hélas !

NEMO.

LE MENU DU JOUR

Potage Olga
Endives au four
Pommes sautées
Cervelle au beurre
Fruits

... et la manière de le préparer

Potage Olga. — Cuire des pois jaunes à l'eau salée, les réduire ensuite en purée et faire cuire dans ce potage une julienne de légumes de toutes pièces. Lier en dernier lieu avec un morceau de beurre et un peu de crème.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 20 mars. Leuba, Claude-Evelyne, fille de Charles-Louis, chocolatier à Peseux, et d'Ida, née Jordi. 21. Duc, Pierre-Yves, fils de Fernand-Emile, ouvrier de fabrique à Peseux, et d'Anne-Marie, née Clausen ; Vaucher, Jean-Luc, fils de Georges-Alfred, mécanicien à Fleurier, et de Louise-Simone, née Barbezat.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 21 mars. Baldi, Alvise-Cesare, portier, et Facchinetti, Maria, les deux à Neuchâtel ; 22. Glauque, Luc-André, fonctionnaire cantonal, et Hasler, Rosmarie, les deux à Neuchâtel ; de Coulon, Henri-Louis, commerçant, à Marin, et Bonhôte, Anne-Augustine, à Berne.

DÉCÈS. — 21. Simond, Madeleine-Rose-Marguerite, née en 1878, ménagère, à Neuchâtel, divorcée.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 23 mars. Température : moyenne : 8,1 ; min. : 5,5 ; max. : 14,3. Baromètre : moyenne : 713,2. direction : ouest-sud-ouest ; force : modéré à assez fort de 18 h. 15 à 23 heures. Etat du ciel : couvert, brouillard sur le sol jusqu'à 10 h. 30, éclaircie de 14 h. 15 à 15 h. 45, faible pluie depuis 18 h. 50.

24 mars. Température : moyenne : 9,2 ; min. : 6,7 ; max. : 12,5. Baromètre : moyenne : 718,3. Eau tombée : 3,1. Vent dominant : direction : ouest-sud-ouest ; force : faible à modéré jusqu'à 17 h. 45. Etat du ciel : couvert à très nuageux, pluie pendant la nuit et jusqu'à 8 h.

Hauteur du baromètre réduite à zéro
(Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

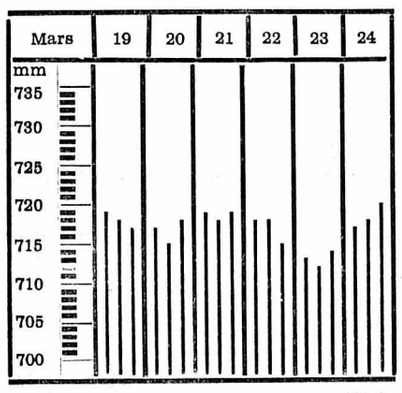

Niveau du lac du 23 mars à 6 h. 30 : 429,60
Niveau du lac du 24 mars : 429,59

Prévisions du temps. — Valais, nord des Alpes, nord et centre des Grisons : ciel variable, par moments couvert spécialement lundi après-midi. Par moments précipitations régionales. Températures en lente hausse. En montagne, vent du sud-ouest à ouest.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Cour d'assises

La Cour d'assises neuchâteloise se réunira le 3 avril pour juger Armand Gaille, de Bevaix, âgé de 78 ans, prévenu de meurtre.

LA VILLE

A L'HOTEL DU PEYROU

Les Vignolants ont tenu leur assemblée de printemps

Groupant les conseillers communaux des cités, villages et bourgs viticoles neuchâtelois et les personnalités défendant les produits de nos coteaux, la Compagnie des Vignolants a tenu vendredi soir son assemblée de printemps à l'hôtel DuPeyrou.

C'est dans une plaisante atmosphère que cette réunion déroula ses actes, comme dans une pièce de théâtre savamment construite. En premier lieu, on fit la part aux choses sérieuses en écoutant M. J.-R. Humbert-Droz, œnologue cantonal, qui évoqua les problèmes qui se posent à la viticulture neuchâteloise et qui suggéra d'intéressantes solutions pour accroître la rentabilité du vignoble. On connaît ses vues, dont nous avons parlé récemment à l'occasion de l'assemblée de la Société cantonale d'agriculture et de viticulture.

Puis, le chancelier de la compagnie, M. Jean-Pierre Baillod, fit servir un vin d'honneur de la ville de Neuchâtel, soit une goutte fort prometteuse de 1956, tirée au vase, et qui ne rappellera pas du tout le néfaste avant-dernier hiver. M. Baillod en profita pour saluer un invité, d'honneur lui aussi, puisqu'il s'agissait de M. Auguste Sandoz, d'Hauterive, vigneron de la ville de Neuchâtel, qui a obtenu le premier prix au concours de culture de la Société cantonale.

M. Baillod parla encore succinctement des projets immédiats de la Compagnie. La restauration et l'aménagement du château de Boudry, où sera installé le musée de la vigne, vont bon train. On en est à la pose du chauffage central, ce qui montre combien les travaux sont avancés. Le Salon des Trois dimanches 1957 s'ouvrira à Cressier le 14 septembre et sera consacré à une exposition rétrospective d'Eric de Coulon. Enfin, il se mijote un projet de représentations théâtrales itinérantes.

Mis en appétit, les Vignolants gagnèrent enfin le grand salon, où l'on goûta à un menu de choix, dans lequel le vin blanc et rouge de Neuchâtel réhaussait la saveur du turbot à la sauce au curry, de l'agneau et des fromages. L'esprit et les amitiés fleurirent, dans ces circonstances, comme le magnolia du jardin. On entendit tout d'abord un poétique et émouvant éloge du vin par M. J. Mounir, fondateur de l'Académie du Cep de Genève. Puis le chancelier Baillod remit toute une brassée de grands diplômes de la Compagnie. C'est ainsi que le titre d'« ambassadeur du vin de Neuchâtel à Lima, au Pérou » fut décerné à M. Carlos Piaget, celui de « Vignolant externe et de la bonne main » à M. Fernand Sandoz, directeur de l'Ecole d'agriculture de Cernier, celui de « Missus dominicus » à M. Jean-Georges Vacher, propriétaire viticulteur à Cressier, celui de « héraut des ordres du vin » à M. Jean-Pierre Hertig, négociant en vins à la Chaux-de-Fonds, celui de « grand héraldiste de la Compagnie » à M. André Chautemps, de Neuchâtel, celui de « grand imagier » à M. Alex Billeter. Ce dernier remercia le crayon à la main par une évocation du mariage du soleil et de la vigne, tandis que M. André Pierre-Humbert, prince des poètes, se fit pince-sans-rire en pastichant les gloires du Parnasse et que Didi Seiler chanta le vin, la vigne et le vignoble...

D. Bo.

Les orgues de la Collégiale présentées par M. Samuel Ducommun

Par ce radieux dimanche après-midi, il était à prévoir que peu d'entre nous se rendraient à la Collégiale, renonçant ainsi aux charmes de la promenade ou à l'appel de la route. Cette causerie-audition organisée par les Jeunesses musicales, n'attira donc qu'une poignée d'auditeurs et c'est regrettable car s'il est un sujet passionnant pour le profane, aussi bien par son intérêt technique et scientifique que musical, c'est bien le fonctionnement d'un orgue moderne.

Après un bref exposé historique et l'explication de quelques données fondamentales, M. S. Ducommun procéda à un inventaire complet des quarante-deux jeux de son instrument. Il nous présenta à tour de rôle les jeux de fonds ouverts ou bouchés, aux sonorités respectivement rondes ou étouffées, les jeux d'anches incisifs et mordants et sut fort bien définir le rôle de ces jeux « de mixture » simples comme le « larigot » ou composés comme le « cornet » et dont le rôle est d'enrichir le timbre du son principal en ronforçant ses harmoniques naturels. On sait qu'à la Collégiale, les sept jeux du second clavier, dit « positif » sont situés à part, sur le devant de la tribune. Cette solution, assez rare à notre époque, du positif séparé, contribue fortement à accentuer le relief sonore.

M. Ducommun nous montra ensuite diverses combinaisons de timbres, mêlant la trompette au clairon, le bourdon à la flûte, nous initiant ainsi aux mystères de la « registration ».

Du point de vue technique, on établit une distinction très nette entre l'orgue classique, celui de Bach, aux fonds nets et étoffés, riche en mixtures et l'orgue romantique plus puissant aux fonds plus lourds et aux anches éclatantes. Aujourd'hui, les meilleurs instruments sont évidemment ceux qui sans en avoir les défauts, arrivent à réunir les qualités des orgues de ces deux époques.

Celui de la Collégiale, parfaitement équilibré, avec sa sonorité puissante sans lourdeurs, ses aigus clairs et non aigrelets se révèle particulièrement apte à jouer toutes les musiques. C'est bien ce que M. Ducommun démontra en exécutant trois œuvres de styles bien différents : la triple fugue de Bach, des extraits de la « Messe à l'usage des Paroisses » de Couperin et deux mouvements de la « Symphonie gothique » de Widor.

Pour finir, l'organiste invita son auditoire à monter à la tribune et c'est avec beaucoup de bonne grâce et d'humour que, face à ses trois claviers et à son impressionnant « tableau de bord » il répondit aux nombreuses questions qui lui furent posées.

L. de Mv.

Séance des écrivains neuchâtelois

M. Francis Bourquin parle de la poésie jurassienne

M. Francis Bourquin qui, l'année passée, était venu nous lire quelques-uns de ses poèmes, a traité samedi, à la Bibliothèque de la ville, de la poésie jurassienne au XIXme et au début du XXme siècle. Quand on considère le Jura, c'est-à-dire l'ancien évêché de Bâle, avec ses diversités, ses contrastes et son particularisme, il semble que tout s'opposait à son épanouissement artistique. Mais la poésie n'a pas de patrie définie, son essence est universelle.

Après cette introduction, M. Bourquin passa à ce qu'il appelle une présentation de poètes. Voici Louis-Valentin Cuenin, premier en date, qui enseigna à Porrentruy. Ce fut un chansonnier au vers alerte, dans le style Béranger, et aussi un fougueux polémiste. Puis viennent trois pasteurs-poètes : Auguste Krieg, qui fut disciple de Lamartine, Paul Besson et Edouard Tièche. A ces trois poètes, auxquels on peut joindre encore Napoléon Vernier et Xavier Kohler, on reprochera d'avoir été trop littéraires. Dans leur poésie, il y a trop d'idées, pas assez de mouvement, de sensualité et de vie. Ce sont en somme de bons et honnêtes provinciaux.

Avec Paul Gautier, un progrès se manifeste. Né à Courtelary, il fit son gymnase à Porrentruy, son droit à Strasbourg et à Berne, fonda une étude à Courtelary, se maria et mourut ; il avait vingt-six ans. Est-ce la prescience de sa douloureuse destinée qui le fit poète ? On le croirait presque. Car c'est un lyrique à la sensibilité exacerbée ; on trouve aussi chez lui une veine épique et satirique. Bref, esprit indépendant, original, c'est un poète de valeur.

Par son tempérament comme par sa longue vie et par sa réussite sociale, Virgile Rossel se situe à l'opposé d'un Paul Gautier. Poète à ses heures, puisqu'il a publié sept volumes de vers, on peut dire qu'il a réussi en tout sauf en poésie. Cet homme cultivé, intelligent et généreux, qui écrivit une histoire littéraire de la Suisse romande, manquait d'âme et de souffle poétique.

Par contre, avec Pierre Alain, nous retrouvons un vrai poète. Parti à dix-neuf ans pour Hambourg, il y étudia la musique, puis à Paris se consacra à la peinture et à la poésie. Il mourut tragiquement en 1920, dans une collision de trains, en quittant Venise où il fut inhumé. Si l'on en juge d'après des vers où il décrit un enterrement à Venise, il semble avoir prévu sa mort. Par son lyrisme, par sa sensibilité que vivre enivre et blesse, ce poète trop peu connu se situe fort haut.

Voici enfin Werner Renfer, le poète le plus original du Jura. Né à Corgémont en 1898, ses parents voulaient faire de lui un ingénieur agronome. Mais la poésie l'appelle, et il va vivre à Paris où il épouse une jeune fille de son village, venue l'y retrouver. Hélas, la misère les oblige à capituler, ils reviennent en Suisse, et Werner Renfer entre au journal de Saint-Imier. Usé, malade, il mourra trois jours après avoir reçu son congé.

Influencé au début par Francis Jammes, il passe ensuite au surréalisme. Il écrivait d'un jet, concevant la poésie comme une fonction vitale. Visant à une forme incantatoire, il arrive que le poème ne soit chez lui qu'une seule longue litanie. Il considère la grammaire comme un vieil almanach désincarné qu'il refait à sa manière. Dans la « Beauté du monde », il atteint à une expression presque parfaite.

La poésie du Jura n'est pas seulement un passé, c'est un présent. De nombreux poètes aujourd'hui travaillent à l'enrichir, ce qui laisse présager de belles moissons pour l'avenir. C'est sur cette note d'optimisme que termine M. Francis Bourquin.

Après cette belle conférence, Mme Dorette Berthoud amusa ses auditeurs en leur confiant quelques impressions cueillies au cours d'un récent séjour en Amérique. La « suburbia », banlieue des grandes villes des Etats-Unis, est-elle un paradis ? Non, pas précisément. Certes, tout le confort moderne s'y trouve, mais avec tous les inconvénients d'une sociabilité tyrannique. Que l'on prétende faire seule une petite promenade à pied, aussitôt est-on considéré comme une toquée ou comme une réfugiée allemande. Bref, autant rester chez soi. Voilà ce qui ressortait de la causerie piquante et paradoxale de Mme Dorette Berthoud.

P. L. B.

Des élèves exposent leurs travaux

Cinq salles du bâtiment scolaire situé au passage Maximilien-de-Meuron ont été transformées samedi et dimanche en petits salons-expositions. Sans les déclarations du directeur, M. Numa Evard, et des titulaires des classes, Mlle Schwab, Mmes von Allmen, Quartier et Benoît, nous aurions douté que les œuvres présentées sortaient des mains des élèves de 9me année primaire.

La couture est à l'honneur et les modèles à l'honneur des créatrices. Les maîtresses de couture, Mme Tanner et Mlles Mailler et Nagel, ont su donner à ces jeunes filles de 15 à 16 ans le goût de cet art. Dans ce domaine, les méthodes ont changé et on ne voit plus les longues et interminables files de « petits, petits points jamais assez réguliers ». Les élèves travaillent directement sur des vêtements qu'elles porteront avec fierté. Elles se prennent ainsi au jeu et ce n'est plus à contre-cœur qu'elles enfileront des aiguilles à l'avenir.

Robes, jupes, blouses simples mais taillées dans des étoffes légères et originales, voisinent avec les tabliers, les objets pratiques. Une salle est même transformée en nursery, les poupées vêtues d'habits confectionnés en classe.

Mais les élèves de 9me ne passent pas tout leur temps à la couture. Ecole ménagère, instruction générale, dessin, travaux divers sont aussi à l'ordre du jour. Sous la conduite de M. Huguenin, divers objets en céramique ont été modelés très joliment : cendriers, vide-poches, pendentifs resteront de beaux souvenirs de la dernière année d'école primaire.

Une année qui — on peut en juger d'après cette exposition — a été fructueuse et fort intéressante.

Chute dans un café

Samedi soir à 21 h. 50, l'ambulance de la police a transporté à l'hôpital de la Providence, Mme D. Jaggi, tenancière du café de la Tour, qui était tombée d'un tabouret et qui souffrait d'une forte commotion.

Contre une auto

Samedi soir à 22 h. 15, une jeune cycliste, Mlle Jeannette Pellegrini, circulait d'ouest en est le long de la rue des Parcs quand, à la hauteur de l'immeuble No 141, elle vint heurter violemment une auto stationnée régulièrement sur le bord sud de la chaussée. Souffrant de plusieurs blessures à la tête et aux jambes et d'une forte commotion, la cycliste a été transportée à l'hôpital des Cadolles par l'ambulance de la police. Le vélo a son avant abîmé.

VIGNOBLE

AUVERNIER

Chute d'un cycliste

Hier à 15 h. 30, M. Marcel Henrioud a fait une chute à bicyclette dans le village. Souffrant probablement d'une fracture de l'épaule gauche, il a été transporté à l'hôpital Pourtalès par l'ambulance de la police locale de Neuchâtel.

BEVAIX

Une auto bâloise contre un mur

Dimanche matin, à 8 heures, une auto pilotée par Mme Marguerite Schaub, de Bâle, se dirigeant de Boudry vers Saint-Aubin, a manqué le premier virage à l'entrée est du village, à la hauteur de la forge, et s'est jetée contre un mur. Les deux occupants de la voiture ont été blessés par des éclats de verre. Ils ont regagné leur domicile bâlois par le train ; l'auto endommagée a pris également la voie ferrée pour faire le trajet du retour.

CORMONDRÈCHE

Précision

Concernant la dégustation qui a eu lieu au Prieuré, à l'occasion de l'assemblée de l'Office d'exportation des vins suisses en gros, précisons que celle-ci portait sur un vin de Neuchâtel mis en bouteille en Hollande, en Belgique, en Angleterre et à Cormondrèche (et non à Colombier, comme nous l'avons écrit par inadvertance).

AREUSE

Vélomoteur contre auto

Hier soir, à 20 heures, M. Porret, administrateur postal, circulait à vélomoteur entre Areuse et Boudry, quand il heurta une voiture non éclairée stationnée devant le Salon de dégustation d'escargots. M. Porret, souffrant d'une commotion et de diverses blessures, a dû être transporté à l'hôpital.

VAL-DE-TRAVERS

Le nouveau comité administratif de l'hôpital de Fleurier a été nommé samedi

(c) La commission générale de l'hôpital de Fleurier a siégé samedi après-midi sous la présidence du professeur Eugène Vaucher, de Strasbourg.

Le point essentiel de l'ordre du jour comportait l'élection de six membres au comité administratif. Rappelons à ce propos que le 16 février déjà avait eu lieu une assemblée de la commission générale avec le même problème à résoudre. Au moment de passer à l'élection, le président avait annoncé que les membres démissionnaires revenaient sur leur décision. Les débats se terminèrent alors d'une façon assez confuse par la désignation d'une commission médicale comprenant les professeurs Vaucher, de Strasbourg, Jéquier-Doge, de Lausanne, et Urech, de Saint-Loup.

L'ancien comité resta donc en charge; dans la semaine qui suivit, une violente campagne fut déclenchée contre lui. Il se refusa à toutes les suggestions d'y participer, mais moins de huit jours après, il remettait sa démission collective au Conseil communal, qui était intervenu en tant qu'autorité de surveillance de la fondation. La démission fut conditionnée à l'assurance obtenue que serait soumis à la commission médicale un nouveau statut de l'hôpital qui mettrait sur un pied d'égalité tous les médecins de Fleurier, le docteur Ed. Leuba restant le chirurgien honoraire de l'établissement.

La séance de samedi fut caractérisée par l'absence de la moitié environ des membres de la commission générale et des membres démissionnaires de l'ancien comité qui n'ont pas voulu participer aux délibérations.

Le nouveau comité administratif, qui se constituera lui-même par la suite, a été formé de MM. Philippe Jéquier, directeur de la fabrique d'ébauches, René Jéquier, médecin-dentiste, Jean Schelling, pharmacien, Edouard Jeannin, industriel, Armand Berthoud-Pitton, fondé de pouvoirs, et Rémy Bandelier, comptable, ainsi que L.-F. Lambelet, des Verrières, qui faisait partie de l'ancien comité et qui, contrairement à ses collègues, n'avait pas démissionné.

Depuis jeudi, la fonction de trésorier de la commission générale était vacante en raison de la mort de M. Hermann Suter. Le comité a été chargé d'entreprendre des démarches pour trouver un titulaire à ce poste.

Encore des griefs contre la régie des alcools

(c) A la fin de la semaine dernière, M. René Dornier, avocat, ancien administrateur d'une distillerie fleurisane qui dut cesser son activité il y a quelques années, a adressé une lettre au procureur général de la Confédération pour lui dire qu'il est à même de donner des renseignements intéressant « le scandale de l'absinthe ».

Cette intervention a été faite à la suite de la plainte pénale portée il y a huit jours par un distillateur professionnel de Fleurier contre la Régie fédérale des alcools à laquelle il est reproché de livrer de l'alcool à des distillateurs clandestins en sachant à quelles fins ils l'utilisent.

A ce propos, et si nos renseignements sont exacts, nous apprenons que, depuis peu de temps, la Régie fédérale des alcools aurait cessé de fournir directement à ses clients comme elle le faisait jadis.

COUVET

Un scooter volé et retrouvé endommagé

(sp) Dans la nuit de samedi à dimanche, la police cantonale a retrouvé au bas d'un talus, près du passage à niveau C.F.F. de la gare de Boveresse, un scooter qui avait été volé à Couvet. Le ou les auteurs du vol n'ont, en revanche, pas été identifiés pour le moment.

Vendredi soir, un vélomoteur avait disparu alors qu'il était entreposé devant l'hôtel du Pont. Cette machine fut retrouvée par la suite. Il ne s'agissait pas d'un vol, comme on l'avait cru tout d'abord, mais d'une confusion qui s'était produite entre le propriétaire du véhicule et un acheteur éventuel.

MOTIERS

Deux vélos dans l'Areuse

(sp) Dimanche, deux vélos, un d'homme et l'autre de femme, à peu près à l'état de neuf, ont été repêchés dans l'ancien lit de l'Areuse entre Fleurier et Môtiers. Les plaques de contrôle sont de l'année en cours et ont été délivrées par l'autorité communale de Fleurier. Les propriétaires des cycles les ont récupérés hier à la gendarmerie.

FLEURIER

Vol d'un vélomoteur

(c) Samedi soir, devant le restaurant du Casino, un vélomoteur a été volé. Il a été retrouvé quelques heures plus tard par la police cantonale, accompagnée du propriétaire, au centre du village de Boveresse. Le voleur n'a pas été identifié.

BOVERESSE

Un vagabond inoffensif

(sp) Le gérant de la Société d'agriculture à Plan Essert a recueilli hier près de la gare de Boveresse un âne en vagabondage. Trop inoffensif pour être conduit en cellule, maître Aliboron a été mis en fourrière jusqu'à ce qu'on connaisse son propriétaire.

LES BAYARDS

Grave chute d'un cycliste

(sp) Samedi vers 13 heures, M. Paul-Robert Trimolet, né en 1920, marié et père de plusieurs enfants, rentrait chez lui à bicyclette en circulant dans le village des Bayards.

Pour une raison inconnue, M. Trimolet fit une violente chute. Il put néanmoins se relever et regagner son domicile. Peu après, il tomba dans le coma. Un médecin de Fleurier fut appelé à son chevet. Devant la gravité du cas (une fracture probable du crâne) M. Trimolet fut conduit à l'hôpital au moyen de l'ambulance.

Hier, le blessé était toujours sans connaissance. La police cantonale a ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cette chute. Il n'est pas exclu qu'elle soit due à un malaise de M. Trimolet.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Un camion-citerne prend feu et son chauffeur, grièvement brûlé, trouve la mort

(c) Samedi matin, vers 10 heures, un grave accident s'est produit au dépôt de carburants de la maison Grandjean, derrière l'immeuble Léopold-Robert 119. Un camion-citerne venait de faire le plein d'essence et s'apprêtait à partir. Au moment de la mise en marche du véhicule, les émanations de gaz accumulées dans le local s'enflammèrent et communiquèrent le feu au véhicule qui portait une citerne d'une contenance de 3000 litres de benzine. Aucune explosion ne se produisit, mais d'immenses flammes jaillirent, accompagnées d'une épaisse fumée. Les premiers secours, immédiatement alertés, arrivèrent sur les lieux. Devant la gravité du sinistre, des groupes de renforts furent adjoints aux premiers sauveteurs. Des tanks à mousse furent utilisés pour se rendre maître des flammes.

Au moment de l'incendie, le chauffeur, M. Alfred Guyot, âgé de 53 ans, qui se trouvait sur le véhicule, fut immédiatement environné de flammes. Il sortit du local transformé en une torche vivante. Des passants se portèrent à son secours en le roulant dans du sable. Portant de graves brûlures au troisième degré et souffrant atrocement, il a été immédiatement conduit à l'hôpital. M. Guyot est décédé des suites de ses graves brûlures, dimanche matin, à 8 heures.

Grâce à la promptitude des secours, 200 à 300 litres de benzine seulement se consumèrent de la citerne qui en contenait 3000. Des piquets de sécurité demeurèrent sur place jusqu'au soir, pour éviter une reprise de l'incendie. Le camion a été entièrement détruit et les dégâts sont importants.

Les trolleybus circulant sur le pont-route des Crêtets furent momentanément détournés. Le trafic marchandise des C.F.F., sur les voies proches de l'incendie, a été également paralysé, le courant électrique ayant dû être interrompu. Le passage des véhicules de plus de 2 tonnes est momentanément interdit sur le pont-route des Crêtets, l'armature en fer ayant subi des dégâts par suite de la forte chaleur.

Derniers honneurs

(c) Samedi matin, une très nombreuse assistance a rendu les derniers honneurs à M. Raymond Ruschetta, employé à la Banque cantonale, décédé à l'âge de 51 ans. Au cours d'une cérémonie funèbre, au crématoire, le pasteur Jéquier prononça l'éloge du défunt. Des allocutions ont ensuite été prononcées par MM. Pierre Bagutti, au nom de l'Association suisse des employés de banque. Henry Quaile, vice-président du cercle du Sapin et délégué du parti radical, et Fritz Studer, président de l'Amicale de l'ancienne compagnie frontière II/224.

Le cortège de la Braderie évoquera le « tricentenaire »

(c) Grâce à l'appui de l'autorité communale, le cortège de la Braderie, qui se déroulera le dimanche 1er septembre, revêtira cette année, un cachet particulier. Il a été prévu un cortège avec deux parties distinctes, l'une étant consacrée à célébrer le tricentenaire de la commune de la Chaux-de-Fonds. Des artistes sont chargés de mettre sur pied les différents thèmes choisis.

LES PLANCHETTES

Convocation des électeurs

Les électeurs des Planchettes sont convoqués les 13 et 14 avril pour procéder à l'élection d'un membre du Conseil communal, en remplacement de M. Louis Dubois, démissionnaire.

RÉGIONS DES LACS

ESTAVAYER

Le nouveau secrétaire de préfecture

(sp) Le Conseil d'Etat a nommé M. Henri Terrapon, juge de paix à Estavayer, comme secrétaire de la préfecture de la Broye, en remplacement de M. Jules Chassot, appelé à d'autres fonctions.

Caisse broyarde d'allocations familiales

(c) Cette institution a terminé l'exercice 1956 par un bénéfice net de 7690 fr. 83. Elle a progressé de 30 % par rapport à l'année précédente, plusieurs entreprises s'y étant affiliées.

Les salaires sur lesquels la caisse a travaillé totalisent 2.078.753 fr. 36; ils se répartissent sur 546 employés qu'occupent 83 employeurs. Les allocations familiales ont été versées pour 398 enfants.

Le prochain exercice laisse entrevoir un déficit d'exploitation de 1000 fr., l'allocation pour les familles de trois enfants et plus étant portée de 15 à 20 fr.

Le comité de direction, réélu pour trois ans, aura à sa tête M. Louis Pillonel, député à Mussillens. Il remplace M. Fernand Pillonel, décédé récemment.

Election au conseil de la paroisee catholique

(c) L'élection du successeur de M. Fernand Pillonel, décédé en février dernier, aura lieu le 14 avril. Une convention voulant que le parti radical occupe l'un des cinq sièges, on a désigné comme candidat M. Victor Maître, ferblantier. Ce choix a l'agrément de la population staviacoise.

YVERDON

Accrochage

Hier soir à 18 h. 40, un accrochage s'est produit aux Quatre-Marronniers, entre une voiture venant de Payerne et un cycliste venant de Lausanne. Le cycliste, qui avait été légèrement blessé au visage, a pu regagner son domicile.

● ***Etant donné l'abondance des nouvelles, voir notre chronique régionale en page 11.***

Monsieur et Madame Carlo Biaggi-Robert ;
Monsieur et Madame Auguste Biaggi-Jaunin et leurs enfants : Rose-Marie et Jean-Claude ;
Monsieur Francis Grosbéty,
ainsi que les familles Bachmann, Balziger, Cure, Pfander, Baud, à Neuchâtel, Bernasconi, Lurati, Rezonico, Pedrota, au Tessin, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame Marie BIAGGI
née L'EPLATTENIER

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a reprise à Lui après une longue maladie supportée avec courage et résignation, à l'âge de 71 ans.

Neuchâtel, le 23 mars 1957.
(Ecluse 39.)

J'ai combattu le bon combat,
J'ai achevé ma course,
J'ai gardé la foi.
II Tim. 14 : 7.

L'incinération, sans suite, aura lieu mardi 26 mars à 14 heures. Culte à la chapelle du crématoire.

Domicile mortuaire : hôpital de la Providence.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Mon âme compte sur le Seigneur plus que les gardes ne comptent sur le matin. Ps. 130 : 6.

Madame Ernest Blandenier-Tripet, à Saint-Martin ;
Monsieur et Madame Henri Blandenier et leurs enfants, à Chézard ;
Monsieur et Madame Raoul Blandenier, leurs enfants et petite-fille, à Saint-Martin ;
Madame Irma Blandenier, à la Chaux-de-Fonds ;
les familles de feu Edouard Blandenier ;
les familles de feu Lucien-Edouard Vuilleumier ;
Monsieur Clément Tripet et familles, à Neuchâtel et à Genève ;
Madame Louise Vuilleumier-Tripet, à Morges,
ainsi que les familles parentes et alliées,
font part à leurs parents, amis et connaissances, du décès de

Monsieur
Ernest BLANDENIER

que Dieu a repris à Lui aujourd'hui, dimanche, dans sa 81me année.

Saint-Martin, le 24 mars 1957.

Maintenant, Seigneur, tu laisses ton serviteur s'en aller en paix selon ta parole. Luc 11 : 29.

L'enterrement aura lieu mercredi 27 mars, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Rosine Robert-Gaillet ;
Monsieur et Madame Marcel Robert et leur fille Monique ;
Monsieur et Madame Bernard Zaugg-Robert et leurs enfants : Rose-May, Francis, Jean-Louis et Pierre-André, à Peseux ;
Monsieur Jean Robert ;
ainsi que les familles Robert, Höhn, Spichiger, Freiburghaus, Gaillet, Vuillemin, Schneeberger, Jenny, Johner et alliées,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Samuel ROBERT
primeur

leur cher et regretté époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent, que Dieu a repris à Lui ce jour dans sa 68me année.

Neuchâtel, le 22 mars 1957.
(Maladière 50)

Ne jugez point afin que vous ne soyez point jugé.

L'incinération, sans suite, aura lieu lundi 25 mars, à 14 heures.

Culte à la chapelle du crématoire.

Domicile mortuaire : hôpital Pourtalès.

Selon le désir du défunt la famille ne portera pas le deuil

Cet avis tient lieu de lettre de faire part